

# La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Le Congrès des Instituteurs

*par Raymond GUILLORÉ*

L'Espagne à l'heure de la vérité

*par Louis MERCIER*

La grande imposture « communiste »

*par Roger HAGNAUER*

La Constitution tunisienne

*par Roger LOUZON*

M. Etiemble, suppôt de Mao-Tse-Toung

*par N. VAN*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois . . . . . 800 fr.  
Un an . . . . . 1.500 fr.

EXTERIEUR

Six mois . . . . . 1.000 fr.  
Un an . . . . . 1.800 fr.

Le numéro : 150 francs.

## ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne  
14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTral 17-08

## PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.  
Les samedis de 17 h. à 19 h.

## UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 441 - Juillet-Août 1959

Le Congrès du Syndicat National des Instituteurs . . . . .	R. GUILLORE
L'Espagne à l'heure de la vérité . . . . .	L. MERCIER
Un cinquantenaire à célébrer : Francisco Ferrer.	
Interdiction des grèves en Syrie	
Le voyage présidentiel dans la Loire . . . . .	J. DUPERRAY
Les syndicats autonomes de la région parisienne se développent	
La grande imposture qui se prolonge et se regonfle . . . . .	Roger HAGNAUER
Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale (par Alfred Rosmer)	
Notes d'Economie et de Politique : Requête à Messali Hadj. — Redressement ? Non ! Transfert ? Oui ! — Réponses à la mégalomanie. — La Constitution tunisienne.	R. LOUZON
Lettre de Tunis : La grande misère des travailleurs de la terre . . . . .	J.P. FINIDORI
Le Congrès de l'Union Marocaine du Travail	DAMASHKI
Pour que cessent les assassinats entre Algériens : Un appel de Massali Hadj.	
Protestation de militants syndicalistes.	
Conceptions syndicales de la tendance F.L.N.	
M. Etienne, commis-pèlerin, suppôt de Mao-Tse-Toung . . . . .	N. VAN
A travers les livres : L'affaire des officiers algériens . . . . .	R.H.
Les grèves des aciéries aux Etats-Unis.	
Sorel et la légende.	
Nouvelle conquête ouvrière : l'assurance chômage . . . . .	R.H.

## ENTRE NOUS

Ce numéro porte un important compte rendu du Congrès du S.N. des Instituteurs. Celui-ci n'est pas seulement important en soi. Le Syndicat des Instituteurs se place à la pointe de la campagne pour le syndicalisme démocratique — à la pointe de la défense de l'Ecole publique et laïque.

Lorsque nous reviendrons de vacances, nous achèverons l'année 1959. Année lourde de commémorations :

En 1859 naissait Jean Jaurès dont l'assassinat le 31 juillet 1914 symbolisa la victoire du parti de la guerre.

Il y a cinquante ans, Francisco Ferrer, apôtre de la Libre Pensée, était assassiné « légalement » sur l'ordre des Jésuites espagnols. L'Espagne de Ferrer vit toujours. On la célébrera le 9 octobre, salle de la Mutualité.

C'est à l'Espagne de Franco qu'une grande étude est consacrée dans ce numéro.

Il y a quarante ans, le diktat de Versailles tombait sur une Europe où la défaite des prolétariats européens isolait la Révolution russe, et préparait la contre-révolution stalinienne.

Il y a trente ans, le capitalisme mondial était secoué par la crise interne la plus catastrophique qu'il ait subie depuis un siècle.

Il y a vingt ans, l'Europe de Versailles, de Staline et d'Hitler s'engageait dans la seconde grande guerre mondiale.

Il suffit d'évoquer ces hommes exceptionnels (Jaurès et Ferrer), ces crises et révolutions cosmiques pour remettre à leur place les gens et les choses d'aujourd'hui...

Ce ne sont pas les défaites qui sont décourageantes... c'est l'apathie intellectuelle et la fuite devant les épreuves et les combats.

La Révolution prolétarienne est née, lorsque s'effaçaient les souvenirs « glorieux » de la victoire et s'effaçaient les effets de la Révolution russe.

Elle n'a pas porté l'exceptionnel, elle n'a pas agité les grandes masses. Mais elle a vécu, elle a survécu aux crises et aux guerres. Sa lumière discrète a persisté, alors que des brasiers monstrueux s'étouffaient dans leurs cendres.

C'est sans doute une raison d'espérer. Ce n'est pas une certitude. La R.P. ne serait-elle que l'effort persévérant mais vain d'une génération qui s'obstine dans son non-conformisme ? C'est possible. Mais nous répétons ce que nous avons souvent dit : Si nous maintenons la R.P., c'est parce que rien n'apparaît dans le mouvement qui soit vraiment nouveau et qui puisse offrir la même sécurité dans la modestie que la R.P.

Que nos amis méditent sur ces thèmes pendant leurs vacances. Qu'ils soient prêts à répondre à nouveau lors de la rentrée, à notre question invariable : La R.P. est-elle nécessaire ?

Mais qu'ils passent la responsabilité qui leur incombe — que leur réponse soit négative (car alors il faut dire ce qui peut tenir la place de la R.P.) — ou positive (car alors il faut soutenir effectivement ce que l'on veut maintenir).



# LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

C'est, chaque année, un événement important dans le monde syndical ; c'est même un trait qui ne saurait manquer dans le tableau politique du pays. S'il manquait, cela signifierait que la démocratie, dans ses formes mêmes, a disparu.

Cette importance tient à plusieurs originalités du Syndicat national des Instituteurs. Aucune organisation syndicale ne peut faire état d'une telle proportion de syndiqués : Forestier, le secrétaire général, a déclaré cette année 190.000 adhérents (sur, peut-être, 230.000 instituteurs). Le monde des instituteurs et institutrices croît, on le sait, sous le double effet de la poussée démographique et de la prolongation de la scolarité (il ne croît même pas assez). Mais les effectifs du syndicat croissent aussi. Il faut ici remarquer que le nombre des institutrices l'emporte toujours davantage sur celui des maîtres ; cette « féminisation », trait caractéristique de la profession, ne se traduit pas dans la composition du congrès, moins encore si l'on considère les orateurs du congrès. Ici comme ailleurs, il y a la masse et il y a les militants. La masse cherche l'assurance, la garantie, la défense corporative ; elle les trouve dans cette organisation, en même temps qu'une idéologie républicaine et laïque qui est le fond vague, mais stable, de sa pensée. Les militants y sont aussi plus nombreux qu'ailleurs. Les raisons n'en manquent pas qui tiennent à l'instruction générale, aux liaisons politiques de la fonction, à l'éducation syndicale qui vient de loin.

Certes, la couche sociale des instituteurs n'est pas la même que celle des débutants du syndicalisme ouvrier auquel elle s'intégra presque tout de suite par une avant-garde restreinte. Son niveau de vie et son genre de vie se sont élevés, même relativement, et l'action syndicale y est pour quelque chose. Mais elle tient toujours au peuple par ses origines et — phénomène insuffisamment découvert et étudié — elle donne beaucoup, par ses fils et ses filles, aux cadres intellectuels, administratifs et dirigeants de la société bourgeoise. Elle a un caractère sociologique propre et son expression syndicale n'en est que plus significative.

On sait aussi comment, par sa dispersion géographique, elle traduit la vie économique-politique du pays. A suivre le défilé des orateurs à la tribune du congrès, qui révèlent leur terroir non pas seulement par leur accent, on a un tableau assez fidèle de la France contemporaine. En particulier, le bloc des délégués des départements de l'ouest se soude autour de la question obsessionnelle de la défense laïque.

A ces traits originaux qui sont déjà de longue durée, s'ajoutent au moins trois originalités nouvelles et marquantes. Premièrement, le syndicat national des Instituteurs est autonome : il a adopté cette position d'autonomie à l'époque de la scission de 1948 et il s'y est fermement maintenu depuis non sans succès, mais sans tellement de satisfaction intime, pour ses militants au moins. La preuve en est que, dès 1948, en son congrès de Nancy, il énumérait, dans une motion trop oubliée, les principes qui, selon lui, devaient être la

base d'une nouvelle confédération syndicale unique.

Deuxièmement, le syndicat national des Instituteurs est unitaire : il rassemble les instituteurs quelle que soit l'orientation de leur idéologie ; il les rassemble en trois « tendances » principales, trois tendances établies qui ont pleinement droit de cité à l'intérieur de l'organisation, qui s'y expriment régulièrement dans les congrès et qui ne sont pas sans y répercuter les bruits, pressions, tournants et influences externes. La tendance largement majoritaire (appelée quelquefois « autonome » un peu abusivement) représente bien la masse du personnel enseignant, républicaine, socialisante, progressiste (au sens réel du mot, non dans un sens corrompu). Une autre tendance qui ne dit pas son nom (elle se désigne plutôt par le nom d'une des sections départementales qu'elle dirige, les Bouches-du-Rhône, par exemple) est proprement la tendance communiste ; les hommes du parti la mènent selon les ordres ; elle groupe un peu plus de 20 pour cent des mandats. La troisième tendance est celle de « l'Ecole émancipée » ; on la désigne quelquefois comme « trotskyste », d'autres fois, comme « anarchosyndicaliste » : c'est faux, dans les deux cas. Je puis assurer que, dans son sein, existe le droit à la libre expression, et même à la libre organisation des sous-tendances, lesquelles ne s'en privent pas. Elle continue de défendre, dans le syndicat national, le syndicalisme révolutionnaire qui fut celui de la première fédération des syndicats de l'Enseignement ; de jeunes militants ont jusqu'ici assuré la relève des anciens. Cette tendance représente, dans l'organisation, environ 7 pour cent des mandats.

Mais, depuis deux ans, le syndicat national des Instituteurs a impulsé le **Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique** dont on connaît assez, dans cette revue, les tenants et aboutissants. Les principes qui ont assuré la cohésion et la force du S.N.I., il prétend maintenant en faire le point de départ d'un large mouvement d'unité syndicale. Ce mouvement a déjà pris assez d'ampleur pour inquiéter les bonzes de la C.G.T. et de Force Ouvrière. Le M.S.U.D. a été, cette année, la question dominante du congrès. C'est en raison du rôle joué par la direction du syndicat dans le développement de ce mouvement que la minorité communiste a voté cette année contre le rapport moral. Tous ses feux étaient braqués sur le M.S.U.D.

Joignez à cette question, celle de la défense laïque qui est de tous les congrès mais qui, dans celui-ci, a pris une importance spéciale en raison de l'attaque des cléricaux, ivres de leur puissance nouvelle, et vous aurez les deux problèmes qui ont dominé, du 6 au 9 juillet, les débats d'un congrès dont nous allons maintenant donner un compte rendu plus détaillé.

## LE RAPPORT MORAL

Parmi les allocutions traditionnelles de salutation qui précèdent la présentation du rapport mo-

ral, je relèverai seulement celle de Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale. Il ne cache pas les désaccords mineurs qui ont pu opposer le S.N.I. et les autres syndicats de la fédération (en particulier sur la question des vacances), mais il souligne l'accord sur tous les grands problèmes syndicaux, en particulier sur le M.S.U.D. Il ne craint pas d'ouvrir le feu sur ce point en répliquant à Benoit Frachon : « On ne travaille pas pour l'unité en dénaturant et en essayant de ridiculiser les propositions du M.S.U.D. pour la reconstitution de l'unité syndicale. »

Denis Forestier commence sa longue présentation du rapport moral en définissant le régime que nous subissons depuis un an comme un régime de pouvoir personnel, mais il ajoute : régime « directorial ». Ce qualificatif ne plaira pas, on le verra, aux délégués communistes qui n'admettent aucun « revisionnisme » (ce qui est proprement un comble !). Il est bon cependant de montrer le caractère « directorial », « technocrate » du capitalisme d'aujourd'hui, mais est-il juste de croire que cela n'ait commencé qu'avec la cinquième République ? Devant une opinion « chloroformée », dit Forestier, le nouveau régime mène une politique de confiance au capital et de contrainte sur le travail. Le rapporteur dénonce le blocage de fond des salaires. Mais il élève le débat en analysant la société actuelle qui, selon lui, présente quatre caractères principaux : évolution rapide des techniques ; montée des jeunes ; développement d'une économie de services à côté d'une économie de produits ; importance croissante des cadres.

Dans une telle situation, dit-il, le syndicalisme est à un carrefour. Mais où est la classe ouvrière ? 25 % des travailleurs, au maximum, sont des syndiqués. Pourquoi donc 75 % sont-ils hors des syndicats ? Voilà la question primordiale qu'on ne saurait éluder et qui justifie suffisamment l'effort du M.S.U.D. pour une centrale unique ouverte à la majorité de la classe ouvrière.

Forestier va naturellement consacrer une grande partie de son rapport à la réponse du syndicat national des Instituteurs aux appels de Bothereau et de Benoit Frachon.

Le premier, au cours du congrès de F.O., a adjuré les instituteurs de rejoindre cette centrale. « Nous avons besoin d'eux, a-t-il dit ; ils doivent être nos « paroissiens ». Nous n'y mettons qu'une condition : qu'ils ne nous demandent pas de faire l'unité avec les communistes ! ». Forestier rappelle alors que, jusqu'en 1953, certains instituteurs, membres du S.N.I., militaient aussi à F.O. en vertu d'un droit de « double appartenance » qui leur était reconnu. C'est la direction de F.O. qui a interdit cette double appartenance, qui a rejeté de ses rangs les instituteurs dont elle dit aujourd'hui qu'elle a « besoin d'eux ». (Qui dira, en effet, par quelle aberration F.O. a pu prendre une telle position ?)

Mais Forestier ne se satisfait pas non plus du mot de « paroissien ». Il lui semble impliquer une limitation du droit à la libre détermination des instituteurs syndiqués.

Quant à Benoit Frachon, Forestier lui reproche d'avoir consacré beaucoup plus de temps à dénaturer les principes du M.S.U.D. qu'à préciser la position de la C.G.T. sur l'unité syndicale. Il montre par des exemples que l'unité d'action (même quand elle est autre chose « qu'une unité à deux qui en exclut forcément d'autres ») ne conduit pas à l'unité organique. On nous accuse de poser des « préalables » à la réalisation de cette unité organique : n'appelons pas « préalables » ce qui est « principes » sans lesquels, justement, il ne saurait y avoir d'unité durable. Les principes sur

lesquels vit et se développe le syndicat national des Instituteurs ne doivent pas être si mauvais puisque Frachon et le bureau politique du P.C. ont liquidé la Fédération de l'Education nationale-C.G.T., malgré les résistances de la plupart de ses membres, pour les obliger à militer dans le S.N.I.

(On notera à ce propos les attitudes différentes de F.O. et de la C.G.T. qui aboutissent cependant au même résultat. La première interdit à ses membres d'être en même temps adhérents au S.N.I. ; la seconde — dans une position apparemment paradoxale et au cours d'un de ces tourments qui laissent pantois et désarmés ses propres militants — renvoie les instituteurs au S.N.I. Double hommage !).

Pour Forestier, les hostilités sont ouvertes par la C.G.T. contre le M.S.U.D. parce que celui-ci a bel et bien recueilli 11 % des mandats au dernier congrès de la C.G.T. Mais le M.S.U.D. poursuivra son action et Forestier annonce pour la fin de cette année une assemblée générale de cette organisation qui « repensera le syndicalisme moderne ».

Je demande au lecteur de bien retenir cette formule car elle sera le prétexte d'un long commentaire acidulé dans l'intervention de Fournial, le leader de la tendance communiste.

Je passerai plus rapidement sur les autres parties du rapport de Forestier : la partie revendicative dans laquelle le ministre Bouloche est déclaré « solidaire et responsable » de tout ce que fait le gouvernement ; la partie qui traite la défense laïque et celle qui concerne l'Algérie. Nous reverrons ces deux dernières questions :

La discussion du rapport moral prit une journée entière. Toutes les interventions étaient minutées, mais inégalement : la commission d'organisation des débats avait fait preuve d'une bonne justice distributive. Notons aussi que la reconnaissance des tendances en est à ce point que les leaders des deux minorités ont disposé chacun d'une demi-heure en fin de discussion. J'ai connu d'autres temps et d'autres mœurs.

Bossut (Ecole émancipée, Seine) explique l'abstention de sa tendance sur le rapport moral par l'insuffisance des réactions du syndicat en plusieurs circonstances, notamment à l'égard de la réforme de l'enseignement et du nouveau statut de la fonction publique. Mais il s'en prit aux donateurs de leçons d'aujourd'hui dont la responsabilité est pourtant énorme dans la montée et le succès du gaullisme. Il approuve l'action pour une véritable unité syndicale. La reprise de l'initiative ouvrière ne devra pas conduire à un nouveau tripartisme.

Denoise (Bureau National, tendance communiste) montrera surtout son mécontentement de la non-intégration de Fournial dans la délégation du S.N.I. à une conférence internationale d'enseignants qui doit se tenir à Washington (tu parles!). Il veut montrer par là que les dirigeants du syndicat ne respectent pas leurs principes ou leurs « préalables ». C'est ce que Forestier appellera « un incident utile ». Un jeune camarade du Rhône (section dirigée par l'Ecole émancipée) parla principalement des questions corporatives : augmentation uniforme, conditions déplorables du travail, action contre le non-remplacement des maîtres malades, suppression des zones de salaires. Il évoque aussi les attaques contre la liberté qui ont eu lieu à Lyon même.

Un opposant de la Corrèze (tendance communiste) reproche à la direction du S.N.I. son « refus total de s'associer aux actions de masse », en particulier dans la lutte contre la franchise des 3.000 francs de la Sécurité sociale.

Au contraire, deux jeunes camarades du Nord, section monolithiquement derrière la majorité du bureau national, viennent exprimer leur satisfaction de l'amélioration de la condition matérielle des jeunes.

**Morellec** (Seine-et-Oise) déclare que si son département est un monstre géographique, c'est aussi un « monstre syndical » puisqu'il représente une majorité « hors tendances ». Il demande, en fin d'intervention, la création d'un comité national d'action pour la suppression des zones de salaire.

Un orateur des Bouches-du-Rhône votera, avec sa section, contre le rapport moral en raison d'une « régression » générale de l'organisation. Il sera le seul à évoquer un peu la question des vacances. Il parlera du « front laïque » à Marseille.

Cette question de la laïcité sera, on le comprend, le fond des interventions des camarades de l'Ouest : **Couic**, du Finistère, **Martin** de la Loire-Atlantique, un camarade du Morbihan. La différenciation des tendances s'introduit là par ce dilemme : comités d'action laïque, émanations départementales du C.N.A.L. (comité national d'action laïque), animés principalement par le S.N.I. ; ou bien cartels d'action laïque, juxtaposition des partis politiques, d'union de syndicats et de groupements para-politiques. On se doute bien que la tendance communiste est pour les « cartels ». **Martin** demandera ironiquement : « Cartels » ou « trusts » ? Il défendra l'indépendance de l'action laïque et montrera la « sensibilisation » de la population sur cette question. Cela a conduit à 70.000 manifestants à Nantes le 22 juin.

Le camarade du Morbihan qui apporte l'approbation unanime de sa section dira cependant et fort justement que la classe ouvrière était « chloroformée » avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Un délégué de la Haute-Marne dit très clairement : s'agit-il de servir l'école laïque, ou bien de se servir d'elle ?

**Ziegler** (Bureau national, Bas-Rhin) dénonce une fois de plus le régime scolaire spécial à l'Alsace-Lorraine où, ici, curés et pasteurs s'opposent conjointement aux laïques. Il montre l'efficacité des « conférences de morale » organisées par le S.N.I. pour déjouer l'emprise cléricale, les clercs prétendant s'arroger le monopole de la morale.

**Morlet** (tendance communiste, Seine) reproche à la direction syndicale « des démarches de sommets » et l'aspect « administratif » de son action. Il voudrait que, dans la défense laïque, les partis politiques soient des participants « à part entière ». Selon lui, c'est l'activité des cartels locaux qui est la raison du succès de la manifestation de Vincennes. Il dénonce certaines « compromissions » : article de **Séguy**, secrétaire de la section de la Seine, dans la « Revue Militaire d'Information » ; participation de **Forestier** au congrès européen du Travail. Pour la question de l'unité syndicale, **Morlet** voit une « fausse symétrie » dans la critique respective de F.O. et de la C.G.T. Les fameux « principes » sont à usage externe. Il voit dans une circulaire des dirigeants de S.N.E.S. (Syndicat national de l'enseignement secondaire) la preuve de l'existence d'une « fraction autonome ». Son camarade **Boullu** (de l'Isère) en a surtout aux tendances qui sont « figées » et « sclérosées ».

Le problème algérien devait être abordé dans cette discussion par **Oury** (Ecole émancipée, Ardennes) qui défend la libre détermination du peuple algérien et son droit à l'indépendance et qui s'étonne des « silences » du S.N.I. sur ce point ainsi que de sa position à l'égard « des 481 » (481 fonctionnaires français du Maroc qui ont signé une protestation contre la guerre d'Algérie). Un camarade du Nord appuie surtout sur cette « so-

lution originale » que recherche la motion majoritaire. Les quatre sections d'Algérie : Constantine, Bône, Oran, Alger devaient, bien entendu, intervenir sur cette partie du rapport moral. Des différences assez nettes apparaissent entre ces quatre interventions. Le plus « à droite » est certainement le délégué d'Alger, du genre « modéré », pour lequel « l'indépendance n'arrêterait pas la guerre civile » et qui rend hommage aux jeunes officiers des S.A.S. Celui de Bône voit « une grande espérance » dans le plan de Constantine qui construirait 230.000 logements et distribuerait 250.000 hectares de terre. Le délégué de Constantine défend « un retour lent et progressif à la vie démocratique » mais il souligne fort justement que ce n'est pas d'aujourd'hui que la démocratie ne règne pas en Algérie et il dit leur fait aux gouverneurs socialistes. Le camarade d'Oran est plus net : la force ne résoudra pas le problème ni dans l'immédiat, ni dans l'avenir ; il n'y a d'issue que négociée ; il faut tenir compte de « l'état d'esprit » des Européens d'Algérie ; mais, pour toute solution, l'assentiment des masses musulmanes est nécessaire. A cet égard, les élections sont « une illusion ». Il faut ouvrir le dialogue ; les interlocuteurs seront facilement trouvés si on le veut ; personne ne doit être exclu de la table ronde.

\*\*

La discussion du rapport moral devait prendre fin, je l'ai dit, après les interventions des deux leaders des minorités constituées.

**Duthel** (Bureau National, Ecole émancipée) est un orateur ; il ne lit pas, il parle (et même sans notes). C'est à souligner dans un congrès où — j'en suis surpris — la plupart des intervenants lisent leur papier ; même en tenant compte que, dans ce milieu, on lit bien, une certaine monotonie, entraînant somnolence ou bavardage, ne peut être évitée. Les quelques-uns qui parlent directement au congrès et qui ne sont pas prisonniers d'un texte, sont immédiatement écoutés et suivis. C'est le cas de **Duthel**. Celui-ci met en évidence « le renversement du rapport des forces » qui a suivi la défaite ouvrière de juin 58. Il est cependant contre tout « revisionnisme ». Après la résistance au régime qu'a montrée le syndicat national des Instituteurs, n'y aurait-il pas maintenant une certaine « accoutumance au régime, une reprise des habitudes anciennes ? » Certes, tout aventurisme est à condamner dans une situation comme la nôtre, mais il faut sortir d'une certaine routine et rechercher toujours le moyen de recréer le mouvement de masse : ainsi la mobilisation laïque a un sens politique ; c'est la première manifestation de masse contre la politique du régime. Rassembler les forces ouvrières est le problème primordial, c'est pourquoi la réunification syndicale est l'objectif principal que notre organisation a raison de poursuivre.

**Fournial** (Bureau National, tendance communiste) attaque la direction du syndicat ; il y met cette causticité spéciale et cette conviction imperturbable avec lesquelles il défendrait au besoin la thèse contraire. Il reprend, je l'ai dit, la formule de **Forestier** : « Au M.S.U.D., nous allons repenser le syndicalisme moderne ». Pourquoi ne pas le faire au syndicat lui-même où pourtant il y a des tendances organisées, et aller « repenser » au M.S.U.D. ? Et puis, qu'est-ce que ce « syndicalisme moderne » ? En y ajoutant « le régime directorial », **Fournial** voit le développement inévitable : un syndicalisme de collaboration de classes ; un néo-travallisme et, finalement, la collaboration avec les colonels. (**Fournial**, on le voit, est aujourd'hui le farouche défenseur de la pureté syndicale

et de la lutte de classe, apanages incontestables de la C.G.T.).

Ce n'est pas que les dangers qu'ils dénoncent n'existent pas. Mais ce « révisionnisme » ne nous fait pas oublier le révisionnisme de Fournal et de ses maîtres qui conduit en fait — nous y reviendrons — à la disparition, corps et âme, du syndicalisme.

\*\*

## LA QUESTION PEDAGOGIQUE ET LA QUESTION SOCIALE

Chaque année le congrès du syndicat national des Instituteurs consacre une demi-journée à l'étude d'une question pédagogique ; c'était, cette année, « le cours moyen ». Une autre demi-journée est employée à l'analyse d'une question sociale, préparée par des rapports départementaux. Les lecteurs de la « R.P. » savent que, l'an passé, le congrès avait à son ordre du jour : **la renaissance de l'internationalisme ouvrier**. En 1959, la question étudiée était : **les conditions de la rémunération ouvrière** ; elle était rapportée par le camarade **Baude**, du Bureau national. C'est encore une originalité du S.N.I. que ce souci qu'il a de s'intéresser aux problèmes généraux du mouvement ouvrier et de servir ainsi, à sa façon, la classe ouvrière.

Je ne relèverai ici, dans la partie du rapport relative à la **structure des salaires**, que le problème des **primes**. On sait la part que ces primes occupent maintenant dans le salaire total et le moyen de pression qu'elles constituent pour le patronat.

« **Le système des primes fausse les problèmes revendicatifs**, dit fort justement le rapporteur de Seine-Maritime ; les primes sont un artifice patronal pour éviter l'augmentation des salaires en général ; les primes représentent une entrave à l'esprit revendicatif ; la crainte de perdre telle ou telle prime arrête l'élan vers l'action. »

Mais qui donc, après la Libération, a préconisé ces primes, et en a favorisé la multiplication ? Qui a donné cette arme au patronat ?

## L'INCIDENT LERICHE

C'est dans cette troisième journée où généralement les passions s'apaisent que devait éclater l'incident dont la presse a parlé. Leriche, ex-rédacteur à « la Vie ouvrière », est maintenant délégué des instituteurs communistes dans la fédération de l'Education nationale. Il remit sur le tapis le M.S.U.D. dont tout l'élément ouvrier, dit-il, est représenté par « les gardiens de prison » ! Cette sortie provoqua le courroux — peut-être un peu excessif en l'occurrence — de Denis Forestier.

Ici, nous n'estimons pas très exaltant de trouver à la pointe du M.S.U.D., le « Syndicat national du personnel pénitentiaire ». Nous l'avons dit. Mais il se trouve, comme par hasard — et nous serions tentés de dire : heureusement ! — que ce syndicat est à la C.G.T., et non à F.O. ou aux autonomes. Leriche était le dernier qui pouvait, avec quelque autorité, soulever cet incident : s'il n'a pas été geôlier lui-même, il a soutenu des geôliers, il en soutiendra d'autres. Si Pastre était de la majorité confédérale, il ne fait pas de doute que Leriche le trouverait très bien.

D'ailleurs cette sortie de Leriche n'est pas « dans la ligne ». Elle est suspecte de déviation anarcho-syndicaliste. La preuve, c'est qu'il a envoyé au journal « Le Monde » une rectification embarrassée. On a mal interprété ce que j'ai dit, écrit-il ; j'ai seulement constaté que le M.S.U.D. n'avait comme adhérents ouvriers que les gardiens de prison et les correcteurs d'imprimerie et qu'on n'y voyait pas de travailleurs de la métallurgie et du bâtiment.

Remarquez que ce n'est pas vrai. Mais Leriche a édulcoré sa déclaration au congrès. Pastre, pour sa part, a rédigé une protestation que « le Monde » a également insérée. J'y ai lu que le syndicat des gardiens de prison était adhérent à la C.G.T. depuis 1903. J'avoue que je n'en reviens pas. Est-il vrai qu'il y avait un tel syndicat dans la vieille C.G.T. ? Monatte devrait bien nous donner quelque éclaircissement sur ce point.

## LA DEFENSE LAIQUE

**Clément Durand** est le spécialiste de cette question ; il la connaît bien et son discours est toujours très prisé ; il a cette éloquence particulière à la question et au milieu qui plaît aux instituteurs. Cette année, devant l'attaque des tenants de l'école dite « libre » et les prétentions de la hiérarchie cléricale, obéie par ses féaux du gouvernement, la défense laïque prenait une importance plus grande.

Au pluralisme scolaire, à la ségrégation confessionnelle, à la captation des finances publiques par l'Eglise, le syndicat national des Instituteurs et le Comité national d'action laïque opposent un **plan de nationalisation de l'enseignement**.

J'avoue qu'au début la formule ne me plaisait pas. Nous nous méfions ici des nationalisations. Mais le contenu même du plan m'a rassuré : pas d'étatisation, ni de monopole ; une gestion tripartite : parents d'élèves, personnel enseignant, administration. Je crois maintenant que c'est une bonne réplique. Duthel qui voit plus grand que moi a dit que c'était un élément d'un « programme transitoire », entendant par là une revendication de la période de transition du capitalisme au socialisme. Il faut aller de l'avant, et voir.

Remarquons que le parti communiste s'était d'abord montré hostile à ce plan de nationalisation et ses représentants au Bureau national l'avaient combattu, puis, par une de ces volte-faces qui ne nous étonnent plus, il l'a accepté, tandis que Fournal et ses amis prenaient aussitôt le tournant. **Desachy** (Ecole émancipée, Oise) est pour le plan. Il demande le maintien vigilant des comités d'action laïque actuellement constitués. Il dénonce l'hypocrisie des « propositions de paix scolaire » soutenues par la hiérarchie catholique. En particulier, il s'élève contre l'entrée dans nos écoles des aumôniers, des prêtres de quelque religion que ce soit, pénétration qu'un Jean Guéhenno avait pu préconiser. « Les instituteurs résisteront par tous les moyens à l'entrée du prêtre à l'école ». **Desachy** montre que les prétentions cléricales s'étendent aux œuvres péri et post-scolaires et, par l'exemple de Saint-Gobain, il souligne l'aspect patronal de l'offensive anti-laïque. Il n'est pas souhaitable, dit-il, que le syndicat des Instituteurs se présente devant la commission d'étude de la question scolaire constituée par le gouvernement avec une majorité pro-cléricale. Enfin, il demande qu'un Conseil national extraordinaire soit convoqué d'urgence si la menace contre l'école devenait plus aiguë.

Pour **Couderc** (Aveyron), l'école a trop servi aux partis politiques ; c'est à eux maintenant de la servir. Il montre le danger d'une quelconque « solution régionale ».

**Martin** (Loire-Atlantique) apporte l'adhésion enthousiaste de sa section, mais il préconise « une autonomie financière » de l'école nationalisée. Dans l'Ouest, pour les parents comme pour les maîtres, nationalisation signifie libération. Nous avons besoin d'une grande force laïque indépendante. L'expérience des « cartels » a abouti dans son département à « un éclatement lamentable ».

Le délégué des Bouches-du-Rhône (tendance communiste) est au contraire pour les « cartels » : divergence unique, mais importante, dit-il.

Roussel (Puy-de-Dôme) fait état d'un tract communiste contre la nationalisation de l'enseignement. A l'adhésion de certains chrétiens, il oppose les déclarations fluctuantes, fuyantes de l'U.D.-C.F.T.C. Pour lui, entre « comités » et « cartels », il y a bien plus qu'une querelle de mots.

Pour nous aussi.

\* \*

## PROBLEMES D'OUTRE-MER ET GUERRE D'ALGERIE

Sur le premier point, la majorité présente une motion de coopération technique et culturelle avec les pays africains. Yvonne Yssartel (Ecole émancipée) dénonce toute tendance au paternalisme et une autre camarade (tendance communiste) craint un « néo-capitalisme ». Mazéas (majorité) insiste sur ce point : il s'agit de « coopération sur un pied de totale égalité ».

La position de la majorité sur le problème algérien peut se résumer ainsi : négociation d'un cessez-le-feu sans « préalables » ; réunion d'une « table ronde » sans exclusive pour rechercher une « solution originale » du conflit. C'est là où la position achoppe : qu'est-ce qu'une solution « originale » ? Pourquoi faut-il que la solution soit originale ? N'est-ce pas un « préalable » que de fixer d'avance l'objectif d'une solution originale ? La solution sera — originale ou non — celle que le peuple algérien décidera quand il aura, enfin, la parole. On ne saurait, avant la discussion, limiter son droit de libre détermination.

Contre la motion majoritaire, Lecœur défendit une « motion de synthèse » sous l'égide d'un certain nombre de sections : Bouches-du-Rhône, Ardèche, Marne, Oise, Rhône..., en fit une motion commune à l'Ecole émancipée et à la tendance communiste. Après un tableau dramatique de la guerre d'Algérie, l'orateur déclara qu'il appartenait aux populations algériennes, et à elles seules, de décider de l'issue.

Desvalois, rapporteur de la motion majoritaire, s'insurgea contre certaines expressions de son contradicteur qui avait parlé de « motion dépassée » et de « table ronde » autour de laquelle personne ne s'assied ». Le S.N.I. est à l'avant-garde depuis 1956, face aux fluctuations de la minorité ex-cégétiste. Le texte voté récemment à Pleyel est plein, lui aussi, de formules prudentes. A l'Ecole émancipée, Desvalois oppose les déclarations de Messali Hadj. Pour le rapporteur, les extrémismes se nourrissent mutuellement. La motion de la majorité ne fait que constater la spécificité du problème algérien. Il faut rechercher la discussion et le dialogue, sans capitulation préalable, d'un côté ou de l'autre.

C'est sur la question de l'Algérie que la majorité devait être relativement la moins forte : sur 2.015 mandats, elle en recueillit 1.277, tandis que 714 votaient la motion dite « de synthèse » (24 s'abstenant).

\* \*

## REFORMISTES ET STALINIENS

J'emploie à dessein les deux termes dont mes camarades de l'Ecole émancipée se servent pour désigner habituellement les militants des deux autres tendances. Ils sont en général très jaloux de tenir la balance égale entre ces deux courants ; même, ils ne répugnent pas (au moins certains d'entre eux) à faire « un bout de chemin » avec les staliniens. On vient de voir qu'ils ont fait motion commune avec eux sur l'Algérie. Sont-ils vraiment sûrs de penser comme eux, même sur cette question ?

Je voudrais simplement poser une double série de questions de nature, il me semble, à rendre plus

claire la discussion sur « réformistes et staliniens ».

Première série de questions : Est-il normal que réformistes et révolutionnaires se côtoient dans un syndicat de masse ? Est-il probable que les premiers seront ordinairement plus nombreux que les seconds ? Doit-on raisonnablement s'attendre à ce que, souvent, les réformistes dirigent le syndicat ? (Non que les syndicalistes révolutionnaires ne puissent diriger, et bien diriger, un syndicat de masse). Les syndicalistes révolutionnaires doivent-ils, dans ce cas, s'opposer systématiquement à tout ce que feront les réformistes ?

Deuxième série de questions : Est-il vrai que les staliniens ont, en fin de compte, pour objectif la destruction du mouvement syndical en tant que tel ? Doit-on appeler « syndicats » les organismes qui, sous ce nom, existent dans les pays du bloc dit « socialiste » ? Est-il vrai que les ouvriers hongrois et polonais révoltés revendiquaient, entre autres choses, l'indépendance des syndicats ? Si, en Yougoslavie, en Pologne, en Russie même, des syndicats indépendants du pouvoir existaient un jour, avec l'intégralité des droits syndicaux, y compris le droit de grève, cela n'entraînerait-il pas une révision complète de l'opinion que nous avons des régimes de ces pays ?

Chacun de nous doit d'abord se poser ces questions et y répondre, pour lui-même en premier lieu, avant de savoir ce qu'il doit faire dans les syndicats.

\* \*

Après cette parenthèse, revenons au congrès des Instituteurs. Il s'est terminé par la discussion et le vote des trois motions d'orientation maintenant traditionnelles avec des résultats voisins de ceux que j'ai donnés au début de cet article.

Duthel présenta la motion de l'Ecole émancipée précédée d'un texte sur la défense des libertés. Il reprit la dénonciation du pouvoir gaulliste « au service de la technocratie capitaliste ». « On nous a dit que nous devenions plus réalistes, dit-il, mais ce sont les réalités qui ont changé. » A vrai dire, tout est changé depuis le 13 mai 58. Dans cette situation nouvelle, ce qu'a fait le S.N.I. est positif. Et qui était à la pointe du combat dans cette période décisive de mai 58 ? Duthel a relevé dans les « Cahiers du Communisme » de juillet 1958, la liste des « faits du mois » (analogue, dans sa forme, à celle qui paraît dans chaque numéro de la « R.P. » — on nous copie !) : à la date du 30 mai, il n'est pas question de la grève des enseignants qui — on s'en souvient — est le seul mouvement de masse qui répondit à l'insurrection des colonels. « Pour le P.C., dit Duthel, la grève des enseignants du 30 mai n'a pas existé ! ». Ceux qui portent de si lourdes responsabilités pour avoir, pendant douze ans, dirigé la classe ouvrière, ne sauraient aujourd'hui être admis comme professeurs.

A la vérité, la conclusion de Duthel : « Je vous demande maintenant de voter la motion d'orientation de l'Ecole émancipée », n'allait pas très bien avec ce qu'il venait de dire. Un auditeur attentif, et non initié, se serait attendu à une tout autre conclusion.

\* \*

Beau congrès ? Congrès terne ? Ces deux estimations coexistent toujours. En tout cas, un congrès très représentatif du syndicat national des Instituteurs et qui, par toutes les questions discutées, déborde largement le cadre de cette organisation. Dans les mois qui viennent, rien ne se dira, rien ne se fera dans le monde syndical sans que, plus ou moins, on ne se réfère à ce congrès du S.N.I.

R. GUILLORE.

# L'Espagne à l'heure de la vérité

Pour la plupart des observateurs politiques et sans doute pour nombre de militants ouvriers espagnols, la subite apparition du parti communiste et l'importance de son rôle — comme aussi le ton de sa propagande — dans la préparation de la grève du 18 juin, auront été autant de surprises. Pour les lecteurs de la R.P., si tant est qu'ils ont bonne mémoire, les récentes informations concernant la grève de 24 heures seront venues confirmer et illustrer les documents publiés ici même :

— En octobre 1956, nous avons reproduit de larges extraits de la déclaration du Parti communiste d'Espagne (« Pour la réconciliation nationale — Pour une solution démocratique et pacifique du problème espagnol ») par laquelle la « ligne » était définie.

— En juin 1957, nous attirions l'attention sur les illusions de l'émigration qui misait sur une alliance avec certains éléments détachés du franquisme au lieu de s'attacher à construire ses propres structures, à définir et à faire connaître son propre programme, à rassembler ses propres forces (« L'Espagne à construire — Les illusions tuent les possibilités »).

— En septembre 1957, à propos du VII<sup>e</sup> plenum de la C.N.T. en exil, nous signalions que le problème de l'unification de la confédération anarcho-syndicaliste n'était pas de nature sentimentale ni même idéologique, mais que sa solution exigeait de la part des deux tendances un effort pour reposer tous les problèmes de l'Espagne d'aujourd'hui (« Le VII<sup>e</sup> plenum de la C.N.T. d'Espagne en exil »).

— En mai 1958 enfin, l'attention était attirée sur les manœuvres communistes, visibles sur le plan intérieur comme sur le plan international, et qui s'orientaient vers la conquête de l'appareil des syndicats verticaux pour éliminer les traditions de la C.N.T. et de l'U.G.T. (« Les communistes espagnols pour la réconciliation nationale »).

Aucune des informations publiées dans ces textes n'était secrète ni même officieuse ; elles pouvaient être rassemblées par n'importe quel lecteur de la presse communiste. Ne peuvent donc être surpris que ceux qui ne veulent ni lire, ni entendre, ni réfléchir. Somme toute, beaucoup de monde.

## INVENTAIRE DES OPPOSITIONS

Quels sont aujourd'hui les éléments que l'on peut classer parmi les opposants au régime franquiste ?

Il faut, en premier lieu, signaler certaines forces qui, sans être politiquement adversaires de Franco, constituent néanmoins des facteurs de mouvement au sein même du système. Ce sont essentiellement des forces financières et industrielles qui estiment que l'économie espagnole doit évoluer, se moderniser, de façon à offrir un minimum de garanties aux possesseurs de capitaux étrangers qui pourraient éventuellement investir en Espagne. S'il faut leur donner un visage ou les situer, il est possible de dire que ces milieux gravitent autour des cercles catholiques de Martin Artajo et de l'équipe d'Arburua. Des secteurs industriels nouveaux (produits chimiques, matières plastiques, textiles) surgit la volonté de réformer l'économie espagnole paralysée par le corset étatique, encombrée de services lourds, coûteux et inutiles. Cette volonté — ou cette velléité — est encouragée par l'intérêt que portent à l'Espagne divers milieux financiers de l'Allemagne de l'Ouest, d'Angleterre, des Etats-Unis. Mais ces éventuels financiers ne caressent pas les mêmes perspectives. Pour les Allemands, il s'agit de faire entrer l'Espagne dans le jeu du marché commun européen. Pour les Anglais, le but semble être une certaine harmonisation du bloc ibérique et le retour au pouvoir des forces traditionnellement anglophiles : monarchistes et groupes des industries minières. Pour les Nord-Américains, il s'agit avant toute chose d'éviter que l'aide des Etats-Unis ne

continue à se perdre dans les caisses sans fond d'un Etat entièrement voué à sa propre survie.

Tous ces éléments d'évolution et de transformation se heurtent évidemment à l'immobilisme de Caudillo et aux partisans d'une succession « à froid », c'est-à-dire aux dirigeants de l'Opus Dei. Par ailleurs, ils ne veulent en aucune façon déchaîner les mouvements populaires, de crainte que le seul atout économique de l'Espagne — c'est-à-dire le bas prix de sa main-d'œuvre — ne disparaisse.

Sur un plan plus nettement politique se situent les tendances dites libérales, lesquelles comprennent les héritiers de la tradition de droite — C.E.D.A. de Gil Roblès, monarchistes libéraux, tractions diverses de la décomposition phalangiste, courants régionalistes. Leur signe commun paraît être la monarchie, et c'est la reconnaissance de la monarchie qu'ils s'efforcent d'obtenir du troisième secteur : républicains, chrétiens de gauche, socialistes et anarcho-syndicalistes. Depuis 1946, c'est la question qui a fourni le plus de motifs de réunions, de conciliabules, de polémiques à toute l'émigration. Aujourd'hui encore, au sein du mouvement socialiste comme à l'intérieur de la C.N.T., la reconnaissance ou la tolérance d'une monarchie — transitoire ou de principe — alimente la discussion. Non que dans ces mouvements il y ait une croyance quelconque dans les vertus propres de la royauté, mais parce que, dans les perspectives tactiques de chaque fraction, une déclaration tranchée et ouverte favorable à la monarchie ferait perdre la face.

C'est ainsi que le Pacte de Paris, signé en 1957 par les socialistes et une des C.N.T., conjointement à une série d'organisations d'émigrés, ne signifiait pas autre chose que l'acceptation tactique de l'issue monarchiste libérale. L'argument principal des monarchistes libéraux de l'intérieur — et des entremetteurs de diverses teintes — était qu'il s'agissait là d'une dernière chance pour éviter la monarchie traditionnelle c'est-à-dire le franquisme sans Franco mais avec l'Opus Dei (1).

Nous en venons ainsi au mouvement ouvrier ou, plus exactement, aux organisations qui se réclament de lui.

## LE VIDE SE COMBLE

Depuis une dizaine d'années un vide s'est créé en Espagne, par la disparition, en tant que groupements organisés, structurés, reliés entre eux, de la Confédération Nationale du Travail et de l'Union générale des Travailleurs. La répression, l'usure d'une génération, la montée de jeunes couches de population sans formation idéologique, l'asphyxie entretenue par le régime ont progressivement réduit les appareils clandestins des deux centrales ouvrières à des noyaux d'hommes surveillés, traqués, isolés.

L'émigration peut faire illusion. Elle vit et s'agit, publie et s'affirme. Mais elle vit sur elle-même, par les cotisations de ses affiliés, par les collectes dans les milieux de sympathisants, par l'effort sans cesse renouvelé de ses militants. Ses contacts avec l'intérieur se sont amincis et espacés. Sa connaissance des situations, de l'ambiance, de la mentalité de l'intérieur s'estompe. Les trois branches de la vie du mou-

(1) On lira avec intérêt le livre récemment paru de Fidel Miro, ancien secrétaire du Mouvement Libéral de Catalogne, aujourd'hui réfugié au Mexique, *Y Espana cuando ?*, où sont rappelées les étapes multiples de la lutte antifranquiste, avec les zigzags socialistes, les retournements de Prieto, les efforts de la C.N.T. Si les idées de l'auteur concernant la réunification de l'U.G.T. et de la C.N.T. sont discutables, la chronologie des événements et les nombreuses citations des textes d'époque présentent une valeur incontestable.



vement ouvrier espagnol se développent — ou s'atrophient — peu à peu, en raison des climats différents : en Espagne même, les mécontentements, les oppositions spontanées, les réactions contre divers aspects du régime franquiste se manifestent en partie en marge des cadres anciens ; les groupes ou militants appartenant à l'une ou l'autre tradition — anarcho-syndicaliste ou socialiste — sont tiraillés entre leurs filiations anciennes et les réalités nouvelles ; enfin, les courants émigrés portent leurs efforts sur les luttes de l'émigration davantage que sur celles d'outre-Pyrénées.

Deux facteurs ont accentué ces phénomènes, deux facteurs qui n'en font qu'un mais qui se manifestent différemment selon les deux mouvements :

Les organisations politique et syndicale socialistes ont bénéficié de l'aide — réduite mais constante — des partis frères et des syndicats libres. Les organisations anarcho-syndicalistes n'ont pu vivre que par leur propre financement, c'est-à-dire pauvrement. Les premières s'efforcent donc de maintenir leur existence en fonction de l'apparence qu'elles se sont donnée : celle de la seule force démocratique, anticommuniste, représentative, sérieuse. Or, les quelques liaisons conservées par l'U.G.T. en Espagne sont dangereusement hypothéquées par l'influence communiste ; la vie intérieure de l'U.G.T. et du P.S.O.E. est dominée par les rivalités entre clans ; la structure clandestine est quasi inexistante ; les multiples volte-faces de la direction prietiste — notamment en ce qui concerne l'alliance avec les monarchistes et tout récemment par rapport au Pacte de Paris — montrent que les apparences extérieures ne couvrent plus guère que des réalités douteuses.

Aussi, la tendance des états-majors socialistes de l'exil est-elle d'attendre des pressions internationales et des accords entre directions de groupes de l'opposition intérieure, la possibilité de rentrer pour jouer le rôle de participants aux gouvernements de transition. Il y a de moins en moins d'efforts pour organiser effectivement les forces d'opposition pour une action antifranquiste. Le Pacte de Paris n'a pas servi de tremplin pour l'organisation de la lutte — ainsi que l'espérait la C.N.T. co-signataire — mais tout simplement de document pour de nouvelles transactions.

Or, ce jeu d'ombres est entretenu par les subventions de la C.I.S.L. et des partis socialistes frères. Par contre, l'aide internationale des syndicats, et singulièrement des comités d'aide de la C.I.S.L., a toujours été refusée à la C.N.T., organisation qui, du point de vue de la solidarité anticommuniste, de la liaison effective avec le mouvement ouvrier intérieur et des possibilités de reconstruction ouvrière de l'Espagne, offre cependant davantage de garanties.

Nous en sommes à l'heure de la vérité et celle-ci est amère. Si le vide laissé par l'U.G.T. et la C.N.T. n'est pas comblé par un effort de la part des éléments ouvriers de l'U.G.T. (qui forment une opposition elle aussi dépourvue de tout soutien mais qui représente le sang et la chair de l'organisation syndicale socialiste), et de la part des C.N.T., les communistes finiront par se créer une base populaire dont l'actuelle inexistence a été confirmée par l'échec de la grève du 18 juin. Chez les intellectuels, hantés par le slogan de l'efficacité et toujours attirés par le « parti qui va dans le sens de l'histoire », dans l'appareil phalangiste des syndicats verticaux sollicité de sauver son existence grâce à l'offre de protection communiste, le fonctionnement de l'appareil du P.C. combiné aux manœuvres de politique internationale de l'Union soviétique finiront par créer une attirance irrésistible.

Il est grand temps, pour les syndicalistes espagnols, de ne travailler qu'en fonction de l'Espagne et de se rappeler que l'émigration n'a d'importance que par rapport aux problèmes d'Espagne, que les problèmes essentiels ne seront résolus — et en fait se résolvent déjà — qu'en Espagne.

Vers la fin de l'année 1958, une campagne de type « psychologique » fut tentée en Catalogne. Il s'agissait de créer une atmosphère de résistance au régime en multipliant sur tous les murs l'inscription de la lettre « P » (**Protesta**). Il est possible et même probable que cette consigne soit d'origine communiste. Ce qui est beaucoup moins sûr, c'est que l'idée d'une grève générale de protestation à caractère économique, c'est-à-dire organisée sur la base de revendications concernant les prix et les salaires, soit née dans l'appareil communiste. Côté libertaire en tout cas, il y eut des récriminations contre cette façon « psychologique » de « protester » contre un régime qui se moque de l'opinion publique. Par contre, la plupart des groupes d'opposition sont à la recherche d'une méthode d'action, de mots d'ordre capables de rassembler de vastes secteurs de la population, de formes de protestation qui puissent atteindre le régime sans mettre en péril les cadres clandestins. Tant au sein des groupes de la gauche chrétienne que des noyaux d'intellectuels appartenant à la nouvelle génération et des milieux C.N.Tistes, la grève demeure, sous ses différentes formes, la manifestation vers laquelle tendent les efforts.

Le jeu des communistes fut de se faire admettre au sein des coalitions d'opposants. Ils offraient aux groupes et aux courants antifranquistes ce que ceux-ci ne possédaient pas, ne possédaient plus ou peu : un appareil intérieur bénéficiant de multiples soutiens (ambassades, firmes commerciales), des moyens matériels abondants, la liaison fréquente avec l'extérieur et enfin un poste émetteur : **Radio Espana independiente**, qui se trouve à Prague. Une fois lancé, l'appareil communiste fonctionna comme une machine aveugle, affirmant parler au nom de toutes les oppositions, s'annexant des éléments qui n'étaient nullement communistes, accaparant les tentatives les plus diverses. Déjà, à l'époque où il fut question de lancer un tract pour informer la population de Barcelone de la signification de la campagne « P », le comité clandestin de la C.N.T. de Catalogne ne voulut donner sa signature que si le texte contenait une nette réputation de toutes les dictatures. Les communistes refusèrent et le tract ne fut pas imprimé. Plus tard, alors que les équipes d'étudiants chrétiens et les milieux ouvriers de tendance chrétienne de gauche se trouvaient lancés dans la préparation de la grève, l'orientation donnée par la propagande communiste au mouvement et l'exploitation extérieure par les services communistes provoquèrent non seulement la rupture mais encore la prise de position publique des chrétiens de gauche contre la grève (2).

Parallèlement, le régime franquiste prêtait la main à la manœuvre communiste. Sa police suivait de près les tractations, les regroupements et les séparations. Elle procédait à l'arrestation des éléments qui auraient pu donner une teinte non communiste à l'agitation. Sa presse accentuait le contenu communiste de la grève projetée jusqu'à faire apparaître les communistes comme les seuls adversaires du régime. De cette façon, Franco visait plusieurs buts : présenter à l'opinion internationale toute manifestation contre le régime comme ayant un caractère communiste ; écarter les diverses oppositions en leur démontrant qu'aucun mouvement ne pouvait se concrétiser sur un mot d'ordre ; démontrer qu'aucune alternative ne pouvait

(2) Les exemples abondent de la frénésie communiste et de son complet dédain pour le sort du mouvement en soi : « Le Drapeau rouge », organe du P.C. de Belgique, publia un texte dans lequel le succès de la grève était décrit et salué, alors que la date du mouvement avait été reculée entre temps. Un jeune intellectuel récemment émigré, Vicente Girbau, fut désigné par l'émetteur de Prague comme partisan de l'entente avec le P.C. espagnol, alors que, dans ses lettres envoyées aux militants, Girbau mettait l'émigration en garde contre les manœuvres des communistes.

être imaginée. Il gagnait du temps une fois encore en pratiquant de nouvelles arrestations, en surveillant davantage les anciens militants, en apportant la preuve de la parfaite information de ses services de police politique.

### LA BATAILLE... DES COMMUNIQUES

Dans l'émigration, les réactions furent « tactiques ». Par la voix de Rodolfo Llopis, le parti socialiste espagnol dénonça la grève comme une simple manœuvre communiste et **Le Populaire** lui accorda ses colonnes pour s'en expliquer. Dans **C.N.T.**, de Toulouse, une note en caractères gras disait : « Les communistes et les franquistes se servent mutuellement ». **Espana Libre** se refusa à prendre position contre la grève, mais ses militants adoptèrent une position d'expectative. Par contre, dans une déclaration commune, diverses organisations catalanes se déclarèrent solidaires de la grève : parmi elles la Gauche catalane (Esquerra Republicana de Catalunya), le Mouvement socialiste (section du parti socialiste ouvrier espagnol), le groupe des nouveaux émigrés (Nova Republica), la Confédération régionale du Travail de Catalogne (C.N.T.). Leur thèse était que l'idée de la grève exprimait un réel sentiment de mécontentement de la population catalane et qu'il ne fallait pas donner dans le panneau franquiste qui la présentait comme une pure opération communiste.

A vrai dire, nous avons là un bel exemple de bataille de communiqués par lesquels les divers courants de l'émigration s'efforcent de sauver la face et de bien figurer. Mais apparence et figuration ne peuvent pallier la faiblesse actuelle de l'action menée par l'émigration, et notamment par la C.N.T. et l'U.G.T. de l'exil.

Le vide ne peut pas être comblé par des déclarations ou des polémiques. Il ne peut l'être que par la restructuration des cadres de militants, par la recherche de meilleurs contacts entre l'intérieur et l'exil, par l'aide efficace apportée par l'émigration aux combattants de l'intérieur, par la mise en commun de toutes les forces pour offrir aux couches populaires d'Espagne non des prises de position générales mais des solutions concrètes aux problèmes sociaux qui se posent de façon aiguë.

La Confédération Nationale du Travail peut encore en dépit de ses divisions à l'extérieur et de son affaiblissement à l'intérieur — conséquence de la répression, du vieillissement de ses militants, de la montée des problèmes neufs — jouer un rôle décisif. Mais ce n'est pas en jetant des cris de ralliement ou en évoquant son histoire qu'elle pourra reconquérir la classe ouvrière, ni reprendre son rôle moteur de la lutte sociale en Espagne. Elle ne pourra effectuer sa mue qu'en se faisant connaître comme l'organisation ouvrière en mesure d'ouvrir des perspectives, d'offrir des solutions, de présenter des issues aux impasses économiques et sociales, en bref, de jouer un rôle syndical. Cela demande études, travail, connaissance des problèmes, profession par profession, région par région, recherche — par une œuvre commune entre intérieur et exil — des possibles interventions ouvrières, des types d'organisation, des méthodes appropriées. Le problème des provinces agricoles arriérées, de l'irrigation et de la réforme agraire, celui de l'assainissement des services publics, celui de la réorganisation des industries exigent, non pas la polémique, mais bien la connaissance et l'action. C'est-à-dire, en définitive, la revendication de la succession.

L'organisation ouvrière qui se montrera capable de présenter aux couches laborieuses espagnoles les moyens et les méthodes qui permettront de répondre aux questions immédiates comme à celles qui se poseront à plus longue échéance, a toutes les chances de devenir le pôle d'attraction du mécontentement et de préparer les cadres réels autour desquels se groupera l'Espagne de demain.

Pour cela, la C.N.T. possède non seulement une

expérience longue et multiple, mais encore de nombreuses attaches avec la vie syndicale de base, au sein même des organisations verticales officielles. Son capital moral, demeuré intact, peut donc être valorisé encore par un effort de réadaptation aux situations espagnoles nouvelles et de présentation aux nouvelles générations, non plus sous la forme du rappel de ses traditions mais sous celle d'une organisation en mesure de donner à la classe ouvrière et aux populations agricoles les moyens et les techniques d'intervention, capable de donner un contenu à l'espoir, de guider les premiers pas de demain.

Louis MERCIER.

## UN CINQUANTENAIRE A CELEBRER

En octobre 1959, il y aura cinquante ans que l'assassinat, par les cléricaux espagnols, de l'apôtre de la Libre-Pensée

**FRANCISCO FERRER**

soulevait dans le monde entier la colère de tous les révolutionnaires, de tous les hommes libres, de tous les écrivains et penseurs libéraux.

**LE 9 OCTOBRE 1959**

**au Palais de la Mutualité**

une soirée, organisée par le « Monde Libertaire », sera consacrée à l'évocation de cet assassinat couronnant cet apostolat.

**RETENEZ CETTE DATE**

## Interdiction des grèves en Syrie

L'unification de la législation sociale dans les deux provinces de la République arabe unie (Egypte et Syrie) a été réalisée par le Code Unifié du Travail en 1959 (loi n° 91). C'est la loi égyptienne qui a prévalu.

Ce code consacre le titre IV aux « syndicats ouvriers », avec 27 articles. La rédaction assez confuse des textes ne permet pas de comprendre si la loi rend obligatoire l'organisation syndicale, mais le contexte semble indiquer que non.

En ce qui concerne le droit de grève, l'article 209 stipule que la grève et la cessation du travail, partielles ou totales, sont interdites. L'arbitrage est obligatoire pour tout conflit. Les infractions sont punies de trois mois à un an de prison (art. 233).

Cette interdiction constitue un recul par rapport à l'ancien code du travail syrien qui accordait un droit limité de grève aux syndicats.

Dans les articles concernant la dissolution des syndicats, il est dit que cette mesure peut résulter d'une décision de l'assemblée générale (art. 179) ou d'un jugement de la Cour de première instance (art. 181).

Dans les deux cas, les biens du syndicat sont obligatoirement versés au ministère des Affaires sociales et du Travail (art. 180).

La dissolution, par voie judiciaire, peut être prononcée dans les quatre cas suivants : infraction aux dispositions du titre IV du Code du Travail, après sommation écrite ; provocation au renversement du régime politique ou propagande en faveur d'un système visant à modifier les principes de la Constitution ; cessation de travail dans les services publics ou les travaux de nécessité publique ; usage de la force à l'encontre des droits d'autrui au travail ou à l'encontre du droit patronal d'embaucher ou de licencier des salariés.

Signalons que le mouvement syndical demeure possible en Syrie (en 1959) ; il existait, d'après les chiffres officiels, 305 syndicats ouvriers, alors que les syndicats patronaux étaient au nombre de 338. Outre le manque de tradition syndicale, les rivalités politiques, la mise en tutelle des syndicats par les groupes partisans, il faut trouver la raison de cette faiblesse dans le fait que 30 % seulement de la main-d'œuvre travaillent dans la grande industrie.

Il n'y a pratiquement pas de travailleurs syndiqués dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce, la petite industrie.

# Le VOYAGE PRÉSIDENTIEL dans LA LOIRE

Je ne pensais pas que cela nécessitait un papier dans la R.P. — Louzon pense le contraire et me demande un compte rendu. Va pour le compte rendu ! Première remarque : Tous les lecteurs de la R.P. qui ont entendu la radio ou qui ont lu les journaux en savent autant que moi. Il va sans dire que le dimanche 7 juin je n'ai pas mis le nez dehors et que j'ai passé mon temps en saines occupations à la maison : préparation de classe, mise en ordre du courrier et des paperasses des tiroirs, corrections de cahiers, etc.

Quelles conclusions tirer du passage de de Gaulle à St-Etienne, et des réactions de la population... ? — absolument aucune. Toute manifestation de ce genre, à cause de son caractère de haute confusion perd en effet toute signification tangible.

Comment faire la part, dans la foule qui envahit, dit-on, — à l'heure du discours (de l'important discours de St-Etienne !!) la place de l'Hôtel-de-Ville, des partisans, des curieux, des amateurs de kermesse, des opposants de droite ou de gauche, des partisans de gauche ou de droite, des mobilisés par obligation, de la participation des classes possédantes, et de la participation de la classe ouvrière ? On ne possède absolument aucun moyen d'appréciation.

D'après ce que j'ai pu voir de ma fenêtre, beaucoup de promeneurs du dimanche à pied ou en voiture sont rentrés autour de 17 heures et s'en sont allés du côté de la place de l'Hôtel-de-Ville. D'après ce que j'ai pu constater, les édifices publics ont été seuls pavovés. D'après les renseignements contradictoires que j'ai pu obtenir et l'examen des photographies de journaux les appréciations sur le nombre des spectateurs variant de 10 à 30.000 personnes. Atmosphère : indifférence dans les jours précédant la venue de de Gaulle. Sympathie désabusée de l'homme de la rue pour l'ancien chef de la Résistance, qui est, en même temps, au moins dans les mots, le Président officiel de ce qui reste de la République — indifférence et oubli immédiat après le passage de de Gaulle. On n'en entend plus parler nulle part. On s'accorde à reconnaître le vide de son discours qu'on ne peut même pas qualifier de sibyllin. On attendait au moins un discours de teinte sociale, au moins aussi social que le discours de St-Etienne de Pétain sous l'occupation. L'allusion bien connue aux sacrifices demandés à tous et « surtout aux plus déshérités » a été assez amèrement avalée. Les promesses de prospérité obtenue bientôt par le fameux équilibre de la balance des comptes et par le coup de tampon F.L. sur les billets de banque ne paraît pas avoir fait délirer la population. Quant aux vagues fleurs de rhétorique sur l'association de l'ouvrier à l'entreprise, elles paraissent ne pas être parvenues jusqu'aux oreilles des auditeurs.

Les journalistes eux-mêmes s'efforcent de trouver là-dedans matière à commentaire. Mais le rôle même d'interprète, de commentateur ou de critique de la pensée dissimulée derrière les mots, devient un rôle impossible devant l'évidente absence de toute extériorisation d'une doctrine ou d'une idée directrice quelconque.

« ...POUR L'ALGERIE... NOUS VERRONS BIEN !... » C'est à décourager l'opposition de droite elle-même. Elle s'est manifestée par quelques cris de « Algérie française ! » sans grande conviction, à St-Etienne, et les jeunes volontaires métropolitains de la guerre à outrance avec la peau des autres en Algérie ont rapidement battu en retraite devant le service d'ordre.

Si je compare le rassemblement stéphanois à propos de la venue de de Gaulle à un autre plus récent et de Gaulle à lui-même dans un passé déjà lointain, je constaterai deux choses :

Il y a loin de l'énergie, de la concision et de la clarté des mots d'ordre emporte-pièce de de Gaulle à la radio anglaise, après l'effondrement du front français (ceci indépendamment de ce que l'on peut penser de ces mots d'ordre) à la vaseline informe des discours de l'actuel chef d'Etat et de Gouvernement.

Malgré l'importance du déploiement de foule qu'on ne peut nier, il y a loin de l'ambiance (pendant,

avant, et après, puisque c'est à ces formules impondérables qu'il faut avoir recours) stéphanoise enregistrable pour la venue de de Gaulle à celle que l'on a pu enregistrer par exemple les 23 et 24 mai dernier pour la XIV<sup>e</sup> fête de la Jeunesse organisée par l'enseignement laïque, ses associations et ses syndicats.

Sans aucune obligation, tous les enseignants de St-Etienne se sont mobilisés pendant deux jours, ont organisé un défilé de 15.000 élèves devant une foule enthousiaste de 60.000 personnes, pas seulement sur la place de l'Hôtel-de-Ville, mais tout au long des trottoirs des rues. Cet enthousiasme a duré plusieurs jours aux fêtes données, au vélodrome, sur la place publique, dans diverses salles de quartier et même sous le chapiteau d'un cirque, utilisé comme salle de spectacle de secours.

Le Président de Gaulle en termes de liesse démonstrative populaire a fait beaucoup moins recette que la grande fête laïque à St-Etienne. Voilà tout ce que je peux affirmer dans le domaine subjectif de l'appréciation à vue de nez.

Sur divers points du parcours, l'accueil a été plus froid qu'à St-Etienne — entre autres à Rive-de-Gier paraît-il — où on n'a pu décider le public à reprendre *la Marseillaise*.

L'atmosphère de cérémonie officielle à laquelle on se croit obligé d'assister a été sans doute l'atmosphère dominante. Une anecdote amusante sur ce qui peut se passer dans le subconscient individuel donne assez bien une idée de ce qui peut se passer aussi dans le subconscient collectif.

Un des dix directeurs les plus âgés désignés pour une délégation de deux cents élèves, entre dans sa classe en coup de vent.

« Vous savez que le maréchal Pétain vient à St-Etienne. Je suis obligé d'y aller avec 20 élèves... Est-ce qu'il y en a qui peuvent demander à leurs parents... etc. ! etc. !... »

— Qui c'est Pétain ? demandent les élèves...

— Vous n'avez pas vu sur les journaux ?...

— Sur les journaux on dit que c'est de Gaulle !...

— Ah ! oui ! De Gaulle !...

Etait-il possible de prévoir et d'organiser des contre-manifestations ? de faire entendre le point de vue de l'opposition. Je crois que l'indifférence aurait joué en sens inverse et que même dans les rangs ouvriers la sympathie désabusée qui vit encore pour de Gaulle, le dernier Président de la République devant les hommes du 13 mai et le fascisme latent aurait joué en sens inverse. Le goût de la cocarde, le dégoût des politiciens, jouent également. Il y a toujours dans l'âme du peuple français ce mélange de patriotisme et d'esprit révolutionnaire qui n'était pas tellement absent, à ce que l'on dit parfois de l'esprit des Communards, à l'origine du mouvement. Je crois surtout que la plupart auraient pensé que le jeu n'en valait pas la chandelle.

« Le Progrès » affirme que les mots d'ordre d'absention lancés « semi-clandestinement » par les organisations ouvrières « ne paraissent » pas avoir été suivis. La prudence de l'appréciation est là aussi de rigueur, et pour cause !

Bien entendu chaque organisation qui s'est tenue dans les limites qui lui a paru compatible avec les possibilités psychologiques du moment accuse vigoureusement la voisine d'avoir manqué de vigueur. La tendance Fournial (CGT) de la Loire au Syndicat des Instituteurs a déterminé son vote contre le rapport moral du Bureau national sur les « équivoques » dénoncées par elle qu'elle disait relever dans les conseils de Denis Forestier envoyés par lettre et concernant l'attitude à tenir pour les désignés d'office à la haie d'honneur de de Gaulle, au nom de l'Ecole. Mais le vote contre ce rapport moral était déjà dans l'air depuis cette mémorable réunion de Bureau où la tendance CGT déclara redouter dans une telle période « la dictature des laïques ».

Pendant des tracts de diverses origines ont été imprimés et distribués exprimant l'opposition à la politique du gouvernement : tracts de comités anti-

fascistes, tracts portant les signatures de militants individuels U.F.D., U.G.S., etc. ! tracts d'organisations syndicales S.N.I., F.E.N., C.G.T., C.G.T.F.O., C.F.T.C., tracts locaux pour Roanne, St-Etienne, Rivé-de-Gier, tracts de fronts uniques syndicaux ou politiques.

Voici un texte type qui résume tous les autres :

*Le Président de la République n'est plus le chef de l'Etat au-dessus de la mêlée politique, mais au contraire le promoteur d'une politique déterminée qui nous vaut :*

*Baisse du pouvoir d'achat.*

*Chômage.*

*Suppression de la retraite des anciens combattants.*

*Franchise de 3.000 francs (Sécurité sociale).*

*Diminution des prestations sociales et familiales.*

*Marasme dans l'Education nationale.*

*Menace contre la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.*

*Atteinte aux libertés républicaines.*

*Par contre cette politique d'austérité à sens unique permet l'aggravation de la guerre d'Algérie et la prolongation du service militaire. Elle permet aussi les déplacements publicitaires, spectaculaires et coûteux.*

*(N'oubliez pas de demander la note de frais à M. le Député ou M. le Maire, c'est vous qui la paierez.)*

*Pour manifester votre opposition à une telle politique, la dignité veut que vous n'alliez pas applaudir son représentant dimanche prochain...*

Voici donc le compte rendu demandé. Il a peut-être son utilité. D'autres articles cependant et d'autres études seraient plus utiles : sur deux questions essentielles à l'heure où le franquisme sent à nouveau bouger l'Espagne sous ses bottes mal assurées...

Le problème de l'unité syndicale libre, et le problème de l'unité d'action revendicative dans leurs rapports unitaires et démocratiques généraux.

Le premier est inclus dans la mise à l'étude des statuts précis et complets dressés par le M.S.U.D. qui, contrairement à l'affirmation du représentant du courant Fournial (C.G.T.) à l'assemblée générale du Syndicat des Instituteurs de la Loire n'a pas du tout l'air de perdre le Nord. (La mise à l'étude de ces statuts sera l'occasion d'une réponse claire à chacune des questions pratiques précises posées aux organisations, aux tendances comme aux individus syndiqués ou inorganisés, par la reconstruction d'un mouvement ouvrier indépendant, qui ne dépend que d'eux.)

Le second est inclus dans les événements en marche dont la grève des cheminots actuellement annoncée peut être le prélude pour toute l'Europe antifranquiste.

Jean DUPERRAY.

P.S. — J'oubliais une mention particulière à l'attitude originale et intéressante de l'UD-FO de la Loire, lors de la venue de de Gaulle. — Dans une lettre mesurée et ferme, signée de son secrétaire Soffietto, elle a demandé une audience au Président de la République, chef du Gouvernement pour lui exposer succinctement les problèmes ouvriers et les revendications des travailleurs du département.

Elle a publié sa lettre dans la presse après avoir enregistré en ces termes le refus essuyé :

Soulignons après le refus qui vient de nous être notifié, le peu d'intérêt que semble offrir l'opinion que voulaient apporter nos camarades sur la situation des travailleurs.

Les responsabilités sont ainsi situées.

Il nous fallait le dire pour que chacun sache qu'il n'obtiendra l'amélioration de son sort que par des actes concrets. Ce n'est pas nous qui souhaitons l'épreuve de force, fût-ce pour faire respecter notre dignité et notre droit à une vie plus heureuse, mais lorsqu'elle nous est imposée nous le regrettons, mais nous ne la refusons pas. »

Cette attitude me semble spécifiquement syndicaliste et fait très justement écho et à la constatation développée dans notre R.P. par Roger Hagnauer le 13 mai de l'an dernier et à la prise de position publique de Michel Debré.

La première situait avec clarté un des aspects du mouvement gaulliste en France en le situant comme *une utilisation de la menace fasciste par la Confédération Générale du Patronat Français* pour obtenir une politique de mise au pas prolétarienne.

La seconde ne fait qu'envelopper de considérations classiques sur l'intérêt national cette même politique, celle que de Gaulle appelle si bien « l'austérité surtout pour les humbles ! »

Nous devons saluer à ce propos au moment où le gouvernement espagnol menace d'instaurer l'état de guerre sur son territoire contre les manifestations « susceptibles de troubler l'ordre », dans le cadre de la défense laïque et sociale, les contacts signalés par « Liberté » entre la Ruche, les Amis de Sébastien Faure, le SNI, la Libre Pensée, la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération Anarchiste et la CNT espagnole pour le cinquantenaire de Francisco Ferrer.

## LES SYNDICATS AUTONOMES DE LA SEINE SE DÉVELOPPENT

Le 20 juin 1959 s'est tenu le congrès de l'Union Départementale des Syndicats autonomes de la Seine.

Il a été une manifestation de vitalité du syndicalisme autonome : affluence de délégués représentant plus de 50 syndicats parisiens groupant plusieurs milliers d'adhérents.

Les débats, quoique passionnés par moment, n'ont pas cessé d'avoir un but constructif. La preuve a été apportée que pour gérer eux-mêmes leurs organisations, les ouvriers, employés, fonctionnaires n'ont nul besoin de directeurs politiques.

Après l'adoption des rapports moraux et financiers à 85 pour cent des mandats, le congrès a élu sa nouvelle Commission administrative qui a formé ainsi son bureau :

Secrétaire Général : J. Samson (Métallurgie) ; Trésorier : J. Pelletier (R.A.T.P.) ; Secrétaires-adjoints : Sepz (S.N.C.F.) et Riguidel (Bâtiments et T.P.) ; Trésorier-adjoint : Griache (Automobile).

Le siège de l'Union Départementale des Syndicats Autonomes de la Seine est situé : 19, boulevard Sébastopol, Paris-1<sup>er</sup>.

Les lecteurs de la « R.P. » retrouveront ici quelques vieilles connaissances, quelques copains de l'Union des Syndicalistes, tenants d'un syndicalisme non inféodé, fidèles aux bonnes traditions du mouvement ouvrier.

\*\*\*

La résolution suivante a été adoptée par le congrès :

« Le Congrès de l'Union Départementale des Syndicats Autonomes de la Seine, dans ses assises du 20 juin 1959 a approuvé l'action de son bureau sortant et constaté avec joie et confiance, la progression constante du syndicalisme autonome, et se félicite de sa combattivité dans tous les secteurs du monde du travail.

Le Congrès rappelle à tous les travailleurs, que seul un syndicalisme soustrait de par ses statuts et son idéal à l'emprise des partis politiques, peut et doit unir la classe ouvrière.

Il affirme que seul le syndicalisme autonome présente les garanties autonomes pour la conduire à son émancipation totale. »

# La grande imposture qui se prolonge et se regonfle

— Les jeunes nous lisent-ils? Je pose la question, sans amertume. Des vieux — qui ont vécu les mêmes expériences que nous — s'irritent aussi de nos fréquentes rétrospectives — et rejettent ou méprisent nos « préalables » irréductibles.

Sans doute, subissons-nous la double déformation de la spécialisation et du parti-pris. Pourquoi s'en défendre? Il est normal qu'un militant se spécialise dans ses études comme en son action. Et s'il n'avait pas pris parti, il ne serait pas un militant.

Ce qu'il faut discuter c'est exclusivement l'utilité de nos démarches. Avons-nous tort de chercher dans le passé, l'explication du présent et la prévision de l'avenir? Il ne s'agit pas de rabâcher de vieilles formules. Il s'agit de placer les textes dans leur temps, qu'il s'agisse de la Charte d'Amiens, ou de l'internationalisme socialiste de 1905 ou du bolchevisme de 1917. Car les « jouvenceaux... et les sexagénaires » qui raillent notre « archaïsme » admettent difficilement que leur ignorance ou leur amnésie étayent l'imposture de ceux qui utilisent la lettre: de la Charte d'Amiens, des résolutions de Stuttgart ou des proclamations de Lénine... pour en abolir l'esprit!

## DU DORIOT DE 1935 AU LECŒUR DE 1959...

Si la rétrospective est nécessaire, c'est bien pour orienter nos promenades à travers l'opposition communiste. L'évolution de Lecœur et d'Hervé, de l'orthodoxie stalinienne à l'orthodoxie molletiste, ne surprend que les gobe-mouches intellectuels qui appliquent au zoo politique des règles cartésiennes de classification. Le parti communiste officiel à l'extrême-gauche, le gaullisme à l'extrême-droite.

Pour aller d'un bout à l'autre bout, faut-il passer par toutes les étapes? Sinon on simplifie aussi « logiquement ». La rupture avec l'extrême-gauche, c'est l'adhésion à la droite. Anticomuniste, molletiste, gaulliste, réactionnaire sont des termes synonymes.

Apparemment, ces deux explications contradictoires sont satisfaisantes... pour l'esprit. Elles sont aussi fausses l'une que l'autre. Elles supposent que l'adhésion au communisme implique **une connaissance exacte de la réalité communiste, une volonté affirmant ou confirmant, à chaque tournant, les conclusions d'une délibération claire et libre.** C'est ainsi qu'il y a trente-cinq ans on avait répondu d'abord à la question: **Faut-il adhérer au Parti?**, plus tard à la question: **Faut-il rester au Parti?** A la fondation de la « R.P. », certains d'entre nous hésitaient encore... Troubles de conscience que quelques-uns de nos meilleurs amis d'aujourd'hui ont subi jusqu'en 1929, jusqu'en 1935. On ne sacrifiait pas le jugement... on s'accordait un sursis, par soumission à la nécessité révolutionnaire. Mais lorsque Staline eut liquidé l'héritage de Lénine et du bolchevisme, la rupture avec le parti stalinien maintient sur leur position ceux qui ne variaient pas et qui ne voulaient pas suivre dans leur fuite en avant les pillards et les escrocs de la stalinisation...

Ces militants peuvent aujourd'hui, s'ils survivent, être déçus, las, découragés... La fidélité ne paye guère.

A quelques très rares exceptions près, ils ne se sont pas reniés ou avilis. Mais l'espèce ne se renouvelle plus, et je n'en vois guère parmi les opposants des dernières cuvées.

Lecœur a grandi dans l'appareil. Hervé — dont la valeur intellectuelle n'est pas niable — représente

assez bien ce type de clerc qui se croit appelé à une mission historique. L'un et l'autre, pour des motifs différents peut-être, méprisent les petites choppes isolées sur la route des pèlerinages. Ils n'ont pas de temps à perdre. Ils appartiennent, par prédestination, à la hiérarchie sacerdotale d'une Eglise officielle. Certes le Parti socialiste n'est pas encore monolithique. Mais le « Secrétariat » n'y tolère plus que des critiques limitées. Guy Mollet ne supporterait pas que son autorité fût bafouée comme celle d'un Jaurès ou celle d'un Léon Blum. Il y a de la ressource pour des gens qui ont rompu avec les staliniens sans déboulonner la statue de Staline, génie... « centralisateur ».

Les choses ont changé. En 1935, Jacques Doriot, brisant avec Maurice Thorez, dédaignait les formations démocratiques et campait à l'écart en chef unique d'une phalange de mercenaires, pour revêtir six ans plus tard un uniforme galonné d'officier hitlérien. C'est que sa carrière politique avait commencé à Moscou, dix ans plus tôt, et qu'il n'avait jamais connu le mouvement ouvrier que sous le projecteur du mirador ou de l'observatoire du commandement.

## UNE VOIE COMMUNISTE... DE GAUCHE

Voici cependant une opposition nouvelle, qui s'exprime dans « **La Voie communiste** », dont le leader de mai-juin 1959 étudie les possibilités d'une action commune avec le **parti socialiste autonome** et l'**Union de la Gauche socialiste**, dont la fusion est probable. On envisage la création de comités d'unité d'action, mais on n'abandonne pas la lutte à l'intérieur du Parti « **qui représente en France, un mouvement solidement enraciné, une tradition acceptée telle quelle par la majorité des travailleurs** ».

On affirme que, depuis trois ans, l'opposition a représenté une critique de gauche. Pour le justifier, on publie sous le titre « **Le rapport secret de Maurice Thorez** »... des morceaux choisis du chef, tirés de ses œuvres complètes, caractérisant « **les divers moments de l'histoire du Parti** ». (Car le communisme reste la seule formation politique française qui n'ait pas changé de tête, depuis plus de trente ans.) Sans doute, sur les textes publiés jusqu'en 1936, « **il y aurait énormément de critiques à faire** ». Mais « **cette politique** » qui s'oppose si bien à l'opportunisme actuel nous donne au moins une leçon: ce que l'on nous présente aujourd'hui comme éternel, immuable, inamovible, n'est que le reflet d'une époque. **Le Parti des années 20 et 30 n'ayant point encore goûté aux grandeurs du Pouvoir, devait lutter pour vivre et attaquer pour se maintenir** ».

Voilà qui semble bien observé et assez exactement rapporté. Cette opposition de gauche réveille le passé révolutionnaire du Parti, dresse le fantôme d'un Thorez jeune et dynamique devant l'ancien ministre durci l'âge, la sclérose et la paralysie cérébrale ont durci les artères. Elle a pris conscience d'une évolution opportuniste, accélérée par la corruption du pouvoir. On voudrait applaudir. Hélas! il nous faudrait ne rien savoir ou avoir tout oublié. Cette évocation émouvante ne s'anime que par une grossière légende.

Ce n'est qu'une nouvelle mise en scène d'une imposture constante.

En 1932, Thorez saluait les « **combats révolutionnaires en Indochine, les Soviets en Chine** ».

En 1933, il reprochait aux travailleurs de s'être laissés abuser « **par la démagogie pacifiste des radicaux et des socialistes, de ne pas avoir écouté les**

communistes soutenant la ferme et juste politique **classe contre classe** ».

En 1933, il proclamait que « l'ennemi est dans notre propre pays » et que le meilleur moyen d'aider efficacement nos frères d'Allemagne en lutte contre le fascisme hitlérien, c'était « de lutter en France contre l'impérialisme français, bénéficiaire du criminel traité de Versailles ».

Thorez, à la même époque, citait Staline, justifiant en 1928 la tactique « **classe contre classe** », s'opposait aux luttes fragmentaires, préconisait la **grève générale**, n'accordait aucune confiance au Parlement et proclamait que la formule sur le pouvoir aux travailleurs « n'était acceptable que si elle signifiait : lutte pour les Soviets, pour la dictature du prolétariat... »

### ORDRE SPONTANÉ ET IVRESSE... OBJECTIVE !

Est-on convaincu que la raison bout dans le cratère de cette opposition de gauche ? Sectaires... peut-être, le Thorez et le Parti de 1930 à 1933. Mais incontestablement révolutionnaire et internationaliste. Quelle tristesse de les voir, aujourd'hui, corrompus par l'opportunisme !

Tristesse ! Que vous dites ! Pauvres abstraits de quintessence ! Pauvres intellectuels, ...« enfileurs de mouches » ! Pauvres hépatiques, incurables !

— Allez soigner vite votre foie ! Nous autres, nous boirons la prose mousseuse et revigorante de M. Jean Cau (*Express* du 2-7-59), observateur « objectif » du congrès communiste d'Ivry.

Il a regardé « les visages des délégués acclamant Thorez... en tempête :

« Visages rayonnants de confiance, de joie, d'amitié.

« J'ose écrire tout net que ces applaudissements et que ces acclamations interminables — eh oui — sont spontanés. Cinq à six cents communistes, sculptés du même bois, durcis au même feu, en un même élan, en un même ordre enthousiaste (l'ordre et l'enthousiasme ne sont pas contradictions) jettent à leur chef leur confiance et leur amitié. Maurice Thorez, en ce moment, n'est pas Maurice Thorez. Il est le Parti. Il est ce qu'a été et ce qu'est le Parti, tel que l'ont accepté hier et que l'acceptent aujourd'hui ces hommes... C'est solide sur ses pattes, un communiste, ça s'arc-boute, ça tient le coup, c'est inconditionnellement fidèle à la patrie du socialisme, à la ligne générale tracée là-bas par le grand parti frère de l'Union soviétique et à la ligne parallèle tracée en France, par la direction du Parti avec, à sa tête, notre camarade Maurice Thorez. »

Retiens-moi, vieil ami, qui déplore mes « rabâchages... historiques »... J'ai quelque loisir en ce début de vacances. Me voila tout émoustillé à l'idée de fouiller dans les informes tas de vieux papiers qui entourent mon écritoire. De semblables effusions lyrico-épiques secretées par des journalistes réputés, même des écrivains estimés... lors d'apparition à la tribune, devant un public « spontanément » enthousiaste... et ordonné... de Mussolini, Hitler, Staline, Pétain, de Gaulle... même La Rocque ou Doriot... Un peu de patience et j'en trouverai de multiples exemples.

Seulement, je n'ai pas envie de jouer. Je voudrais sérieusement poser à M. Jean Cau deux questions :

1° Parmi ces six cents communistes « solides sur leurs pattes »... fidèles inconditionnellement à l'U.R.S.S. et à Thorez... combien de permanents, fonctionnaires du Parti, de la C.G.T., des multiples succursales du Parti, des multiples offices créés et entretenus par Moscou ?

Rien de plus spontané... ô ! Jacques Cau... latéral... que le geste du chien remuant la queue devant la gamelle.

2° Quelle est la date d'adhésion au Parti de ces délégués, qui l'acceptent tel qu'il est et l'ont accepté tel qu'il fut ?

Des journalistes besogneux et sordides ont été torturés, fusillés... au moins épurés en 1944, parce qu'ils avaient, pendant l'occupation, consacré de lourdes colonnes aux rassemblements pro-hitlériens. Ils avaient au moins l'excuse de la contrainte s'exerçant sur la presse. C'est librement que M. Jean Cau exprime ses ivresses spectaculaires.

S'il ne sait pas, qu'il apprenne avant d'écrire. S'il sait... quelle opération prépare-t-il ?

### DEUX ASPECTS CONTRADICTOIRES DE LA MEME IMPOSTURE

On avouera que nous sommes difficiles à contenter. Nous ne sommes pas plus émus par le spectacle décrit par M. Cau de ces solides communistes, dressés unanimement dans la confiance à Thorez, que nous ne sommes séduits par l'opposition de gauche, se référant au jeune Thorez pour accabler le Thorez vieilli et opportuniste.

Les opposants ont tort. Thorez n'a varié que dans son aspect physique et les formules employées. Fondamentalement, essentiellement, il demeure tel qu'il fut, il accomplit sans désemparer une besogne dont l'inspiration et les buts ne changent pas.

M. Jean Cau s'abuse ou nous abuse. Thorez n'incarne pas le Parti... parce que le Parti n'existe plus depuis longtemps, en tant que personne morale capable d'action consciente, délibérée et volontaire.

Thorez, avant la guerre, appartenait déjà à ce que Staline appelait : **Lavotchka**... c'est-à-dire l'assemblée de domestiques... connue hors de Russie sous le nom de Komintern ou Internationale communiste.

Nous n'insistons pas sur cette mutation brutale de l'Internationale communiste de Lénine et Trotsky — conçue à Zimmerwald en 1915 — en cette « **lavotchka** » de Staline. Arrêtons notre revue rétrospective à 1928. On ne pourra citer aucun cas d'intervention fructueuse d'un parti national à Moscou. Il ne sera pas toujours facile de comprendre les résolutions votées par les congrès et comités siégeant à Moscou. Mais on établira sans difficulté la relation entre la politique étrangère de Staline et la tactique de chaque parti communiste national.

### CONTRE LE RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND

On pouvait, au début de l'entre-deux-guerres, associer les espoirs révolutionnaires et la nécessité, surtout économique, de l'alliance germano-russe. De 1919 à 1923, l'Allemagne fut secouée par des tourmentes politiques et sociales. Le diktat de Versailles accablait le peuple allemand. Le traité de 1922 signé à Rapallo entre l'Allemagne et la Russie des Soviets se justifiait sans doute par l'intransigeance germanophile du poincarisme français et l'hostilité de l'Angleterre impériale à la Révolution soviétique.

Mais dès 1924 l'objectif révolutionnaire disparaît. Le gouvernement soviétique est reconnu par l'Angleterre travailliste et la France du Bloc des Gauches. Avec de plus en plus de netteté, on va déceler dans la politique soviétique le prolongement de la politique tsariste. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'orientation de l'Allemagne vers l'Occident, c'est le rapprochement franco-allemand que Briand et Stresemann inaugurent en 1925 par le traité de Locarno, contre lequel se déchaîne la presse communiste.

La coalition de l'Occident contre l'U.R.S.S. était-elle une menace réelle — ou le danger fut-il inventé pour justifier l'accomplissement du totalitarisme stalinien ? Le projet de désarmement général proposé par Litvinoff en 1928 (stupidement rejeté par la France) fut-il une tentative pour prévenir la guerre... ou un

thème de propagande... ou un moyen de gagner le temps nécessaire pour intensifier les fabrications militaires ?

Ce n'est pas cette histoire diplomatique qui nous préoccupe en ce moment. C'est la corrélation entre la politique étrangère de Moscou et la politique particulière des partis communistes d'Occident.

Il faut séparer la France de l'Allemagne. Pour cela, envenimer les plaies du diktat de Versailles, barrer la route du pouvoir aux socialistes et aux radicaux briandistes en France, faciliter la montée au pouvoir des hitlériens en Allemagne.

De 1928 à 1933, c'est la tactique « **classe contre classe** », assurant le succès électoral de la Droite en 1928, limitant le succès de la Gauche en 1932. En Allemagne le parti communiste excite le nationalisme allemand, mène une lutte implacable contre les sociaux-démocrates, se déchaîne contre le traité de Versailles, s'allie aux nazis pour renverser le gouvernement socialiste de Prusse.

Staline se serait réjoui de la victoire d'Hitler en 1944. Ce qui est incontestable, c'est qu'il a tenté d'obtenir de son homologue allemand, un Rapallo « renforcé », un pacte de même nature que celui qu'il signa en 1939. Certaines déclarations publiées dans l'**Angriff**, journal nazi de Berlin, en mai 1933, sur : **le désir du Fuehrer de « resserrer encore davantage les rapports avec le gouvernement des Sovièts »** encourageaient de tels espoirs.

Mais Hitler voulait d'abord liquider Versailles, neutraliser ou dissocier les alliés orientaux de la France : la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie. L'accord germano-polonais de 1933 rejeta Staline dans le camp des démocraties occidentales.

Tout cela ne se réalisa pas en quelques jours. En janvier 1934, alors que l'on travaillait déjà dans les chancelleries au rapprochement avec la Russie et à l'adhésion de celle-ci à la Société des Nations, le Comité Central du Parti Communiste français dénonçait ceux qui « **envisageaient la participation de l'U.R.S.S. à des blocs impérialistes** ». Quelques mois plus tard, le Parti communiste s'intégrait dans le Rassemblement populaire, et lançait le mot d'ordre de l'unité syndicale, qu'il avait qualifiée, quatre ans plus tôt, d'unité de trahison !

En 1935, Staline recevait Laval à Moscou et lançait son fameux communiqué : « **M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France...** »

Le Parti communiste incarné par Maurice Thorez de 1935 à 1939 devient le plus nationaliste des partis français.

Le pacte Hitler-Staline du 23 août 1939 tombe sur les partis occidentaux comme un écrasant coup de masse. Certains, qui avaient tout subi jusque-là, ne peuvent s'y résigner. Ils ne reviendront pas de leur étonnement. Mais dès que les instructions impératives parvinrent aux agents de la « lavotchka », les chefs subalternes s'inclinèrent sans hésitation. Thorez déserta, les sabotages organisés dans les entreprises de défense nationale provoquèrent l'exécution de jeunes fanatiques. Tous les partis occidentaux de France, d'Angleterre, de Belgique, des Etats-Unis revinrent au défaitisme « révolutionnaire ». Staline livra à Hitler les communistes allemands réfugiés en U.R.S.S. Molotov adressa de chaleureuses félicitations au Fuehrer, après l'écrasement des armées françaises...

Mais lorsqu'Hitler eut attaqué l'U.R.S.S. le 21 juin 1941, un revirement aussi brutal, aussi total, fut imposé aux chefs communistes qui obéissent, comme ils ont toujours obéi, **comme ils obéissent encore**.

M. Jean Cau doit savoir que ce qu'il appelle par euphémisme la fidélité inconditionnelle à la patrie du socialisme, c'est-à-dire la totale subordination aux intérêts de l'impérialisme moscovite n'a pas cessé depuis 1945, depuis la mort de Staline, s'est même renforcé et aggravé — et qu'en particulier toute la politique de Thorez et de ses adjutants, quelle qu'en

soit l'expression publique, tend à dissocier l'alliance atlantique et surtout à saboter tout rapprochement franco-allemand. Thorez est à Khrouchtchev ce que le Doriot de 1941 était à Hitler. Si M. Cau ne le dit pas, il favorise l'imposture et en est le complice.

L'opposition de gauche communiste doit savoir que les variations de Thorez de 1928 à 1959 ne furent que la projection en France des tournants décidés à Moscou. En le disant, **ils contribueront au contraire à la renaissance d'un communisme internationaliste authentique, et pour être irritant leur sectarisme ne sera pas fétide et nauséabond.**

## UN PREALABLE STRICT ET EXCLUSIF

— Tu as parlé de « préalable ». Entends-tu par là que tu n'acceptes de t'associer pour une action quelconque qu'avec ceux qui partagent tes opinions sur le communisme ?

— Il ne s'agit ni de communisme... ni d'opinions. Il s'agit tout simplement d'agents d'un gouvernement totalitaire.

— Tous les communistes... alors sont exclus de tout rassemblement, même de l'unité syndicale.

— Les travailleurs communistes agissant parce que salariés ont leur place dans les syndicats. Ceux-ci ne sont pas libres, ne sont pas de vrais syndicats, lorsqu'ils sont colonisés par l'appareil communiste.

Je ne concilie pas ces deux affirmations. Faites-en ce que vous voudrez. Il m'est absolument impossible de collaborer avec des gens dont les paroles ne traduisent jamais la pensée, dont la pensée personnelle est sans aucune valeur, qui se sont volontairement privés du droit de penser librement.

Je n'envisage pas davantage de m'associer à des gens qui savent tout cela parfaitement et qui le taisent, par crainte ou par opportunisme.

— Alors, il faut rejeter les travailleurs qui s'affirment communistes. Cela fait encore une masse imposante. Pourtant, il faut les admettre dans les syndicats, parce que salariés. Contradiction ?

— Contradiction, en effet. Pcs facile à résoudre ! — Qui a pesé sur toute notre action.

Je crois, en effet, qu'il y a des travailleurs sincères qui voient le communisme à travers les nuages de l'imposture.

Sont-ils la majorité de la clientèle communiste ?

C'est à discuter. Un grand nombre votent pour les communistes, parce que ceux-ci représentent une force extérieure à la classe comme à la nation. On espère que cette puissance étrangère apportera des biens que l'on n'aura pas la peine de conquérir par une action consciente, organisée, difficile.

— Les communistes sont liés à l'Etat russe. D'autres sont liés à l'Etat français ou au parti américain. Il faut se résigner à jouer le jeu syndicaliste entre ces influences divergentes.

— Il est vrai que des militants ouvriers peuvent être séduits ou tout simplement corrompus par les puissances politiques françaises et étrangères, par le patronat, même par l'Eglise. Le soupçon ici peut provoquer la méfiance, la certitude implique la dénonciation publique. Ce sont là des risques et des accidents que nous connaissons, contre lesquels nous sommes prévenus et avertis. La séduction et la corruption agissent comme des microbes pathogènes dans un corps sain.

L'agent de Moscou n'est ni séduit, ni corrompu. Sa personnalité n'est appréciable que par ceux qui l'emploient. Elle n'a aucun effet sur la besogne qu'il accomplit au sein du mouvement ouvrier. Il faut prendre à la lettre les définitions de Michel Collinet dans son livre : « **Du bolchevisme** » :

« **Des anciens concepts, il ne subsiste pour les besoins de la propagande que le langage révolutionnaire destiné à conditionner les masses à leur rôle prévu de cinquième colonne de la puissance soviétique. L'ancien vocabulaire du marxisme révolutionnaire est**

conservé et adapté à chaque situation tactique ; il n'exprime plus une réalité vécue ou une aspiration sentimentale du prolétariat, mais les intentions utilitaires de l'appareil communiste. »

### LE JEU DE MOSCOU : CHANTAGE ET CONTRE-REVOLUTION

J'entendais, il y a près de trois ans, une amie qui répondait : **Algérie...** à mes propos sur la **Hongrie**. J'entendais dernièrement un jeune présenter l'objection espagnole à mon antistalinisme.

Ce serait drôle, si les événements évoqués n'étaient aussi tragiques. On pourrait opposer à ces pitoyables arguties, nos manifestations concrètes de solidarité à l'égard des travailleurs algériens et des républicains espagnols.

C'est encore là un effet de l'imposture. L'un des plus dangereux et des plus criminels.

Car l'action khrouchtchevienne en Algérie comme l'intervention stalinienne en Espagne de 1936 à 1939 représentent le pire chantage de l'Etat soviétique et une entreprise contre-révolutionnaire.

Staline intervint en Espagne pour peser sur l'Angleterre et la France. Au début, il demeura neutre, ne consentit à vendre des armes et des munitions à la République espagnole que contre de lourds paiements en or.

Et lorsqu'il envoya ses mercenaires noyauter les armées, les institutions, le gouvernement espagnols, ce fut pour liquider les éléments révolutionnaires du « Poum », de la CNT et de la Fédération anarchiste.

La classe ouvrière espagnole fut dissociée et asservie par Staline avant d'être écrasée par Franco. Et tandis qu'un « gentleman agreement » renvoyait en Espagne les volontaires franquistes, prisonniers de la guerre d'Hitler contre l'U.R.S.S. — les républicains, les révolutionnaires... les communistes authentiques, espagnols, réfugiés en U.R.S.S. après la victoire de Franco, s'en allaient crever dans les camps de déportation dont Karaganda reste le tragique prototype.

Je maintiens qu'un chantage du même ordre est exercé sur la France, à propos de l'affaire algérienne. Si notre gouvernement brisait l'alliance atlantique, Khrouchtchev serait tout disposé à favoriser l'écrasement des rebelles algériens, comme son maître Staline sacrifiait en 1927 les communistes chinois pour maintenir son alliance avec Tchang Kaï-Tcheck — comme il livrait en 1939 les communistes allemands à son allié Hitler !

Si le chantage ne réussit pas, si le F.L.N., pour vaincre, s'accroche à l'U.R.S.S., ce sera la liquidation du syndicalisme et du libéralisme algérien... peut-être la colonisation de l'Algérie par l'impérialisme le plus réactionnaire dans ses buts, le plus atroce en ses moyens !

Roger HAGNAUER.

### LE BEAU MONDE DE M. KHROUCHTCHEV

Il y a eu en Hongrie, autour d'Imre Nagy : parjure, forfaiture, mépris du droit international, violation de l'immunité diplomatique et des personnes parlementaires, rapt et assassinats.

Seul le vol n'apparaît pas dans cette histoire. Je le regrette, pour ma part. Au milieu de ce beau monde, un voleur eût paru bucolique et rafraîchissant.

Albert CAMUS.

(Préface de la Vérité sur l'Affaire Nagy.)

# LE MOUVEMENT OUVRIER pendant la Première Guerre Mondiale (14-18)

par Alfred ROSMER

Il est maintenant possible d'annoncer que le deuxième volume de notre ami Alfred Rosmer sortira des presses en octobre prochain.

Nous en avons reçu l'assurance formelle.

Il importe donc que les lecteurs de la « Révolution prolétarienne » qui désirent bénéficier du prix réduit, nous envoient sans attendre leur commande :

— Soit à la « R.P. », 14, rue de Tracy, Paris (2<sup>e</sup>) ;

— Soit au Cercle Zimmerwald, B/P. 61-07 Paris (2<sup>e</sup>).

Ne pas envoyer de fonds pour le moment. C'est seulement lors de la sortie du livre qu'il conviendra de régler les souscriptions annoncées. Rappelons que le prix de 1.500 francs ne s'appliquera qu'aux 1.000 exemplaires souscrits.

\*\*

Voici les têtes de chapitre de cet ouvrage :

- I. — Après la Conférence de Zimmerwald.
- II. — Réveil syndical.
- III. — La France et les Alliés à la fin de 1915.
- IV. — Vive agitation au Parlement.
- V. — Briand, Président du Conseil.
- VI. — Un groupe de femmes pacifistes.
- VII. — Une Assemblée corporative.
- VIII. — Premier Congrès de guerre du Parti socialiste.
- IX. — Premières grèves.
- X. — Jouhaux déjeune chez les industriels.
- XI. — « La Bataille ».
- XII. — Kienthal.
- XIII. — La Conférence 24-30 avril 1916.
- XIV. — Lénine. Les bolchevicks et Zimmerwald.
- XV. — Les anarchistes et Zimmerwald.
- XVI. — Premiers conflits dans les usines travaillant pour l'armement.
- XVII. — Appel du Gouvernement français au tsar pour l'envoi d'un renfort sur le front occidental.
- XVIII. — Dans la Deuxième Internationale.
- XIX. — Minoritaires socialistes (centristes) et Zimmerwaldiens.
- XX. — Le Syndicalisme interallié.
- XXI. — Verdun.
- XXII. — La Fédération des Métoux au 1<sup>er</sup> mai 1916.
- XXIII. — Les Instituteurs syndiqués et la guerre.
- XXIV. — Conférence des partis socialistes des pays neutres.
- XXV. — Majoritaires et minoritaires socialistes.
- XXVI. — Dans la C.G.T. Pour la défense du syndicalisme révolutionnaire.
- XXVII. — Attentat contre le Premier Ministre autrichien.
- XXVIII. — Parti socialiste et C.G.T. dans les derniers mois de 1916.
- XXIX. — Deuxième conférence confédérale. Paris (24-25 décembre 1916).
- XXX. — Bilan et perspectives.

\*\*

Appendice :

- Chronologie du déclenchement de la guerre.
- Lettre de Merrheim à Pierre Monatte.
- Lettre de Trotsky à Jules Guesde.
- Les résolutions de la Conférence de Kienthal.
- Bibliographie.
- Index.



# Notes d'Economie et de Politique

## REQUÊTE A MESSALI HADJ

Messali Hadj est l'une des plus grandes figures du combat contre le colonialisme. Organisateur des ouvriers parisiens d'origine algérienne dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, ouvrier lui-même, il devint, lorsqu'il eut regagné son pays natal, le fondateur et le porte-drapeau du premier mouvement national algérien à base populaire qu'il y ait eu. C'est grâce à lui que le nationalisme algérien cessa d'être confiné au sein de petits groupes d'intellectuels pour devenir un mouvement de masse englobant peu à peu l'ensemble du peuple algérien et mettant au premier plan les revendications des plus exploités : ouvriers et paysans.

Naturellement, cela lui valut d'être la bête noire de l'occupant. Tous les moyens furent bons pour lui fermer la bouche et lui interdire toute activité. Durant des années, il fut confiné, par mesure administrative, dans un bled du Sud algérien, puis, après avoir joué quelque temps, après la Libération, d'une liberté relative, un beau jour — et toujours par simple mesure administrative, sans qu'un délit quelconque lui soit imputé (en fait, parce que s'étant rendu à Orléansville il y avait été accueilli par une foule nombreuse) — il fut enlevé d'Algérie et mis en résidence forcée en France, d'abord sur le continent, puis sur une île de l'Atlantique, pour n'en être libéré qu'il y a quelques mois, avec interdiction d'aller en Algérie.

Au cours de ses internements successifs, tout comme pendant ses courtes périodes de liberté, Messali Hadj fut le chef aimé et vénéré de tous ceux de ses compatriotes qui « se sentaient battre quelque chose sous la mamelle gauche », et dont le nombre, en grande partie grâce à lui, ne cessait de s'accroître. Durant longtemps ses conseils furent des ordres.

Cependant, peu avant le soulèvement de l'Aurès, dans l'énerverment causé chez les militants algériens par la sensation que leur force croissante était insuffisamment employée, les membres du parti messaliste cherchèrent de nouveaux moyens d'agir.

Ils les cherchèrent dans deux directions différentes.

Les uns crurent les trouver sur la voie que l'on pourrait appeler « réformiste » ; les autres, dans la voie révolutionnaire.

Le maire d'Alger d'alors, le libéral Jacques Chevalier, ayant proposé aux conseillers municipaux appartenant au parti de Messali Hadj de travailler avec la municipalité, de bonne foi, pour l'amélioration des conditions de vie de la population musulmane d'Alger, notamment de son logement, ceux-ci acceptèrent, et, pour la première fois, l'un vit de véritables représentants du peuple algérien, et non plus seulement des « élus administratifs », œuvrer en commun avec un représentant de la puissance dominatrice.

Les autres... préparèrent l'insurrection.

Confiné en France dans une petite ville de province, éloigné de son milieu et des réalités de l'évolution algérienne, Messali Hadj refusa d'aller aussi bien avec les uns qu'avec les autres.

Des premiers, les collaborateurs du maire d'Alger, il n'hésita pas à se séparer ; il quitta le parti qu'il avait fondé — dont c'était la première scis-

sion — pour en créer un autre, pur de toute collaboration.

Quant aux seconds, lorsque leurs préparatifs furent achevés et qu'ils eurent décidé de passer à l'attaque, ils demandèrent à Messali Hadj de prendre la tête du mouvement. Pour des raisons que j'ignore, et qui étaient peut-être très valables, Messali Hadj refusa. Ses anciens lieutenants passèrent outre, et, le 1<sup>er</sup> novembre 1953, levèrent, sans Messali, le drapeau de la révolte.

Depuis lors, ils n'ont cessé de se battre ; voici près de six ans qu'ils tiennent en échec l'armée française.

Le vieux chef, cependant, ne les a pas ralliés. Non seulement il ne les a pas ralliés, mais les fidèles qu'il a conservés, sinon en Algérie, du moins au sein de l'immigration algérienne en France, se livrent à une guerre au couteau contre les représentants de ceux qui se battent dans les maquis algériens : les représentants du F.L.N. Guerre au couteau qui se poursuit sans arrêt, de représaille en représaille, de vendetta en vendetta, et dont le seul bénéficiaire est, bien entendu, la puissance impériale qui assiste, le sourire aux lèvres, à cette lutte fratricide entre les deux fractions de ses ennemis.

Rien ne saurait être plus dommageable à la grande cause à laquelle Messali Hadj a consacré sa vie : l'indépendance de son peuple. Alors, comment ne fait-il point le nécessaire pour y mettre fin ?

Ses griefs contre le F.L.N. sont peut-être extrêmement graves, je n'en sais rien ; mais je dis que quoi que ce soit que Messali Hadj ait à reprocher au F.L.N., quels que soient les crimes même que celui-ci ait pu commettre à son égard ou à l'égard de ses partisans, il n'en reste pas moins que le F.L.N. se bat contre le colonialisme français et que se battre contre lui quand on est soi-même l'ennemi-né du colonialisme est alors un crime plus grave que tous ceux que le F.L.N. a pu commettre : c'est le crime des crimes. C'est une absurdité.

Je supplie donc Messali Hadj de bien vouloir reconsidérer sa position ; le « cōf » ne saurait l'emporter sur la nation. Messali sait que cette requête lui vient d'un homme qui, dans la faible mesure de ses moyens, n'a pas cessé, bien avant même que Messali soit d'âge à entrer dans la vie politique, de combattre partout, et particulièrement en Afrique du Nord, le colonialisme et l'impérialisme de ses propres compatriotes. Qu'il ne détourne donc pas l'oreille !

Je ne crois pas trop m'avancer en disant que, si Messali Hadj donnait l'ordre aux membres du M.N.A. de cesser d'attaquer ceux du F.L.N., les attentats contre les membres du M.N.A. cesseraient eux-mêmes aussitôt.

D'un mot, Messali peut arrêter la guerre fratricide ! D'un mot, il peut reconstituer le front uni de tous les Algériens dignes de ce nom ! Quelle grande œuvre ce serait là ! Ce serait le plus grand acte que, dans sa vie déjà si remplie, Messali aurait accompli, le plus immense service qu'il pourra jamais rendre à la cause qu'il a déjà si magnifiquement servie.

Ce mot, est-ce trop espérer qu'il le dise !

(Nous publions d'autre part un récent appel de Messali Hadj qui semble répondre au désir de Louzon. — N. de la R.)

## REDRESSEMENT ? NON ! TRANSFERT ? OUI !

Voici des mois que la « propagande » nous bourre le crâne avec le « redressement financier de la France », et ça va sans doute encore s'amplifier dans les mois à venir.

En quoi donc consiste ce soi-disant redressement ? Il consiste uniquement dans le redressement des finances de l'Etat.

Pour payer ses échéances de fin de mois, l'Etat n'a peut-être plus besoin de recourir à la presse à billets, en tous cas, il y recourt moins, et, pour régler ses achats à l'étranger il a tous les dollars et les livres qu'il lui faut.

De cela nous ne disconvenons nullement. Mais, d'où vient cette aisance de la trésorerie de l'Etat ?

Elle ne vient pas de ce que l'Etat a réduit ses dépenses ; tout le monde sait qu'elles seront, au contraire, largement supérieures en 1959 à ce qu'elles étaient en 1958. Elle vient donc de nouvelles ressources. Or, il n'y a point de magie en économie. Si quelqu'un, que ce soit l'Etat ou un particulier, dispose de nouveaux biens, alors qu'il n'en est pas lui-même le producteur, c'est qu'il les a pris à un autre. Le revenu national, c'est-à-dire l'ensemble des biens produits dans un pays durant une année, est quelque chose de très concret, de bien déterminé, qui ne peut s'augmenter par un coup de baguette magique. Dès lors, si quelqu'un reçoit de ces biens une plus grosse part, c'est que la part d'un autre ou de plusieurs autres a été réduite. Ricardo l'a déjà dit voilà plus d'un siècle : ce que les uns ont en plus, les autres l'ont nécessairement en moins. Dès lors, étant donné que le montant du revenu national, loin d'augmenter, a diminué depuis l'avènement de l'Etat plébiscitaire et du moment qu'aujourd'hui l'Etat est plus riche que sous la République, c'est que les citoyens sont plus pauvres, l'ensemble de la population ou une fraction de la population a vu son revenu diminuer, son standing de vie s'abaisser.

Dans le cas présent, quelle est la fraction de la population qui a fait ainsi les frais de la richesse de l'Etat ?

Comme presque toujours, cette partie de la population n'est autre que le prolétariat.

On a calculé que tandis que, de 1953 à 1958, le pouvoir d'achat des ouvriers français augmentait de 6 % par an en moyenne, depuis fin 1957 le pouvoir d'achat d'un ouvrier célibataire a diminué de 10 %.

La voilà la raison, la seule raison de la richesse de l'Etat. L'Etat est plus riche parce que l'ouvrier est plus pauvre. Il n'y a donc pas eu « redressement » mais « transfert » : le transfert à l'Etat d'une partie de ce qui allait précédemment aux travailleurs ; une partie de ce qui constituait, sous la République, le pouvoir d'achat du salarié est allé au pouvoir d'achat de l'Etat.

Or, un pays n'est pas prospère du fait que l'Etat y est riche. C'est bien plutôt le contraire ! Les maharadjahs de l'Inde, dont la fortune se confondait avec celle de l'Etat, étaient les êtres les plus riches du monde, et leurs sujets les êtres les plus misérables du globe. Les finances de Mussolini et de Hitler étaient encore plus brillantes que celles de M. Pinay, mais le peuple italien et le peuple allemand étaient encore plus misérables que ne l'est présentement le peuple français, peut-être cependant pas plus que celui-ci le sera demain si la classe ouvrière française continue à se laisser faire, si elle accepte de se serrer le ventre toujours davantage pour qu'une

part de plus en plus grande de son travail lui soit enlevée afin d'assurer la « Grandeur » de l'Etat.

## RÉPONSES A LA MÉGALOMANIE

S'il est assez facile à ceux qui commandent à tous les services d'informations de tromper leurs peuples, il leur est moins facile de tromper les Etats étrangers. On a beau vanter sa propre « grandeur » à chaque occasion, ceux-là vous jugent à vos vraies dimensions ; et, quand ils ont toisé votre petitesse, ils se comportent en conséquence. Le chef de l'Etat français et le chef de son gouvernement en font depuis quelque temps l'amère expérience.

M. de Gaulle avait demandé — ou plutôt « exigé », grandeur oblige ! :

1° Que soit constitué entre la France, l'Angleterre et l'Amérique un directoire à trois, qui gouvernerait souverainement toute la politique étrangère de l'Occident ;

2° Que les Etats-Unis livrent à la France leurs procédés de fabrication de la bombe atomique et de la bombe à hydrogène, afin que la France puisse avoir l'air d'être à égalité de génie technique et de capacité industrielle avec les Américains et les Anglais ;

3° Que l'Amérique s'engage à n'employer nulle part d'armes atomiques sans la permission de la France.

Cette mégalomanie trouva à Londres et à Washington l'accueil que l'on pense. Foreign Office et Département d'Etat envoyèrent baigner le chef de l'Etat français... avec des fleurs. Celui-ci voulut alors se fâcher : il retira ses rafiots méditerranéens des forces de l'O.T.A.N., il refusa à l'O.T.A.N. le droit d'utiliser les forces aériennes françaises de bombardement à longue distance, et, enfin, il refusa l'installation de rampes de lancement et de munitions nucléaires sur le territoire français. Ce fut en vain.

Mais les deux premières des mesures prises par M. de Gaulle n'avaient guère d'importance, étant donné le peu de cas qu'on fait des forces armées françaises, aussi se contenta-t-on de sourire ; mais la troisième qui touchait directement à la capacité de combat de l'armée américaine appelait une réponse. Celle-ci ne se fit pas attendre : Norstadt annonça qu'il allait retirer de France les 200 bombardiers qui y étaient basés pour les transférer en Angleterre et en Allemagne, deux pays qui acceptent, eux, le dépôt de bombes nucléaires.

L'O.T.A.N. peut se passer de la France, tel est l'avertissement que l'Amérique vient, en prenant cette mesure, de donner à la France. Et c'est tout ce que son chantage aura rapporté à M. de Gaulle.

Ne voulant pas être en reste, le chef du gouvernement voulut, lui aussi, lancer son offensive contre les « amis de la France », mais, étant donné qu'on ne se croyait pas obligé de prendre avec lui autant de gants qu'avec son patron, les ripostes vinrent encore plus immédiates et cinglantes.

M. Debré avait menacé de ses foudres les banques suisses qui ouvrent des comptes au F.L.N. Le ministre des Affaires étrangères suisse rétorqua insidieusement par la menace à peine voilée de faire publier les rapports qu'il possède sur le comportement de la Légion étrangère en Algérie. Du coup, il n'a plus été question des banques suisses, ni de leur mise à l'index.

Une seconde exigence avait été formulée par le président du Conseil : que les alliés de la

France, et particulièrement l'Amérique, l'aident à abattre les fellagha.

Sur ce point, la réponse américaine a été d'une savoureuse ironie, dont il se peut d'ailleurs qu'on ne se soit pas aperçu à Matignon, où l'on a l'esprit plutôt lourd.

Bien que rudes, les Américains sont des gens polis; aussi se crurent-ils obligés de répondre rapidement à l'invitation qui leur avait été faite du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, mais, au lieu de faire répondre au chef du gouvernement de la France par quelqu'un qui soit de son rang, par le chef du Département d'Etat par exemple, ils ne firent même pas à M. Debré l'aumône d'une déclaration d'un quelconque sous-secrétaire d'Etat adjoint, ils se contentèrent de dépêcher à Paris un vague fonctionnaire de leur agence d'information, pour qu'il vienne répéter au cours d'un banquet ce que le gouvernement américain avait toujours dit: à savoir qu'il comprenait que la situation de la France en Algérie était difficile, et qu'il espérait qu'une solution libérale pourrait être trouvée (Khrouchchev avait dit, lui aussi, la même chose), mais pas un mot contre le F.L.N., pas un mot contre le « prétendu gouvernement provisoire de la République algérienne »!

Bien plus, la presse française, fidèle à ses habitudes de distorsion, ayant fait mousser au maximum cette déclaration en tentant de la présenter comme une approbation de la politique française, le Département d'Etat s'empressait quelques jours plus tard, cette fois par une communication officielle, de faire savoir que ce serait une faute de détacher de leur contexte quelques phrases d'un discours pour « les interpréter comme un nouveau départ ».

M. Debré avait demandé à Washington de modifier sa politique à l'égard de la question algérienne, tout ce qu'il obtenait c'est la réaffirmation par le Département d'Etat qu'il ne s'en départirait point! Pour un succès, c'est vraiment un succès!

Cependant, un peu plus tard, une nouvelle réponse devait encore être faite au discours de M. Debré. Celui-ci ayant déclaré qu'il n'accepterait point que de nouveaux Etats reconnaissent le « prétendu gouvernement de la République algérienne », le Ghana, le tout petit Ghana, reconnut ledit gouvernement... et M. Debré ne rompit même pas les relations diplomatiques avec lui! Grandeur! Grandeur! Grandeur!

Croyez-moi, messieurs, si vous aviez tant soit peu le sens, non point de ce que vous appelez la grandeur, mais simplement de votre dignité, vous garderiez vos effets de torsos strictement pour l'usage interne; à l'extérieur, ils ne vous rapporteraient que des camoufflets.

## LA CONSTITUTION TUNISIENNE

Le mois dernier, l'assemblée constituante de Tunisie a définitivement voté la Constitution.

Celle-ci institue un régime du type que l'on appelle maintenant « présidentiel », par opposition au régime parlementaire, c'est-à-dire un régime où les ministres sont responsables uniquement devant le Président de la République, qui les a nommés, et non devant le Parlement.

Les tenants de ce système ne manquent pas de faire valoir que c'est le système américain, celui des Etats-Unis. C'est exact, mais ce qu'on oublie de préciser, c'est que c'est aussi le système des Etats de l'Amérique latine. De telle sorte que si le régime présidentiel est capable de produire une république comme c'est le cas aux Etats-Unis, il peut aboutir aussi à une suite presque ininter-

rompue de dictatures, comme c'est le cas dans presque tous les Etats de l'Amérique centrale et méridionale.

La raison profonde pour laquelle la non-responsabilité du gouvernement devant le Parlement n'a pas engendré de dictatures aux Etats-Unis a été magnifiquement mise en lumière par Tocqueville dans son fameux ouvrage sur « la démocratie en Amérique », et l'on ne peut qu'y renvoyer. Rappelons simplement que cette raison réside dans l'existence aux Etats-Unis d'une décentralisation du pouvoir extraordinairement poussée. Non seulement les différents Etats qui constituent cette « union d'Etats » sont totalement indépendants du pouvoir central pour tout ce qui regarde leur vie intérieure, mais, au sein même de chaque Etat, comtés et communes n'ont aucun compte à rendre au gouvernement de leur propre Etat pour tout ce qui concerne leurs affaires propres, il n'y a pour eux ni « autorité de tutelle » ni autorité de contrôle; enfin, dans chacune des subdivisions territoriales, le pouvoir est divisé entre autorités distinctes et indépendantes les unes des autres: les magistrats notamment sont complètement indépendants aussi bien du gouvernement que du Parlement.

De sorte que s'il est bien vrai que le Président des Etats-Unis et ses ministres disposent du pouvoir exécutif fédéral sans que le Parlement puisse les en priver, ce pouvoir exécutif fédéral est assez peu de chose, bridé qu'il est par la multitude des autres pouvoirs parsemés dans tout le pays qui sont indépendants de lui et qui ne manqueraient pas de le frapper d'impuissance s'il s'avisait de vouloir gouverner un jour « contre la volonté du peuple ».

Cette situation est tout à fait particulière aux Etats-Unis; elle provient, non pas d'un plan préconçu élaboré par quelque Sieyès, mais de la manière même dont s'est formé le peuple américain: des groupes de pionniers allant plus ou moins à l'aventure, s'établissant en des lieux jusque-là inhabités, au moins par l'homme blanc, presque sans moyens de communication, devant donc s'organiser eux-mêmes, en se forgeant une administration, un pouvoir, un « Etat », pratiquement souverains, personne d'autre n'ayant pratiquement la possibilité de s'occuper d'eux.

Il est donc vain de vouloir instituer chez des peuples qui se sont développés d'une toute autre manière, une décentralisation semblable à celle qui règne aux Etats-Unis et qui est pourtant la condition nécessaire pour qu'un « régime présidentiel » ne tourne pas rapidement à la dictature.

Cependant, si ceux qui instituent ailleurs un tel régime avaient néanmoins l'intention de tenter de préserver leur pays de la dictature, ils pourraient tout au moins prendre les précautions constitutionnelles que prirent, malgré les garanties de fait que leur donnait la décentralisation, les fondateurs des Etats-Unis d'Amérique pour empêcher le président de gouverner contre la volonté bien arrêtée du Parlement.

Les principales de ces précautions sont au nombre de trois.

En premier lieu, le Parlement a le pouvoir de mettre en accusation le Président de la République (procédure d'« impeachment »). En second lieu, le Président doit soumettre à l'approbation du Sénat toutes ses nominations de ministres et même, en outre, toutes les nominations de hauts fonctionnaires, civils ou militaires. On vient de voir par le cas tout récent de Strauss, nommé ministre du Commerce par Eisenhower mais non ratifié par le Sénat, que ce dernier n'a pas l'intention de laisser prescrire ses droits. Enfin, et cela est le plus important, le peuple est appelé à faire

entendre sa voix tous les deux ans. Tous les deux ans, la Chambre des Représentants est entièrement réélue, cependant que le tiers des sénateurs voient leurs mandats (de 6 ans) expirer et qu'eux aussi se trouvent ainsi soumis à la réélection.

Il y a donc, en fait, un certain contrôle qui s'exerce sur le pouvoir exécutif de la part du Parlement d'une manière permanente, et de la part du peuple à intervalles rapprochés.

Or, dans la Constitution tunisienne, aucune des trois mesures que nous venons de dire ne figure : il n'est pas prévu de mise en accusation du Président par le Parlement, aucune nomination de ministre ou de quiconque faite par le Président n'a à être soumise au Parlement, et les élections, tant celle du Président que celle du Parlement, n'ont lieu que tous les cinq ans.

Ainsi, durant cinq ans, quoi qu'il advienne, le Président jouit d'un pouvoir pratiquement absolu, qui peut même comprendre celui de faire les lois à la place du Parlement, car l'article 32 de la Constitution prévoit qu' « en cas de péril immi-

nent menaçant les institutions de la République... etc., le Président de la République peut prendre les mesures exceptionnelles exigées par les circonstances ».

C'est là une disposition qui doit figurer dans presque toutes les constitutions des Etats de l'Amérique latine, de même qu'elle figure dans celle de l'Etat plébiscitaire français, mais qui, bien entendu, n'a aucun homologue dans celle des Etats-Unis.

La Constitution tunisienne est donc du type des constitutions issues de pronunciamientos militaires, non du type d'une constitution issue d'une guerre d'indépendance comme celle des Etats-Unis.

Si la Tunisie est appelée à devenir un jour un Etat démocratique, la présente constitution ne pourra être que transitoire, elle marquera la période que l'on peut appeler « bonapartiste » et que l'on trouve dans presque toutes les révolutions.

R. LOUZON

## Lettre de Tunis

### LA GRANDE MISÈRE DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Dans un communiqué à la presse du 25 avril dernier, la C.A. de la Fédération générale des Travailleurs de la Terre (UGTT) expose la situation dans laquelle se débattent les ouvriers agricoles : sous-emploi, licenciements abusifs, non-application des textes en vigueur, absence totale de la sécurité du travail et du système d'allocations familiales, etc.

La C.A. se plaint que les articles 2, 3, 7, 8, 9, 10 et 11 du décret du 30 avril 1956 instituant le Statut des ouvriers agricoles, n'aient pas été respectés dans leur lettre « par suite de la mauvaise interprétation donnée à ces dispositions par l'opposition apparente ou occulte des représentants des chefs d'entreprise au sein des Commissions du travail agricole ».

Que disent ces articles :

— l'article 2 traite de salaires et des avantages en nature. Les salaires minima sont fixés, pour chacune des trois zones, à 350, 325 et 300 francs par jour. Les avantages en nature sont débattus au moment de l'embauche ;

— l'article 3, de la durée du travail : 2.700 heures maximum par an, pour 300 jours de travail effectif. (Les patrons préfèrent, bien sûr, revenir aux 12 et 15 heures d'autrefois) ;

— l'art. 7, de la composition de la Commission du travail agricole, réunie à la diligence du caïd (aujourd'hui gouverneur) et présidée par lui avec l'assistance de l'inspecteur du travail et de l'ingénieur des services agricoles ; chaque commission comprend 3 représentants des patrons et 3 des ouvriers — choisis par le gouverneur parmi les personnes proposées par les organisations syndicales patronales et ouvrières (le choix portant, évidemment, sur les plus dociles) ;

— la classification professionnelle prévue à l'article 8 n'a pas été examinée depuis la parution du décret du 30-4-56 (ça fait trois ans) ;

— l'art. 9 traite des caisses sociales agricoles ;

— les travailleurs de la terre n'ont tiré aucun profit de la priorité au réembauchage prévue par l'article 10, par suite de la duplicité des employeurs qui ont intérêt à puiser dans la masse de manœuvre des chômeurs moins exigeants sur le respect du Statut ;

— quant à l'article 11 — qui prévoit une amende égale à 10 % du montant des insuffisances de rémunération, sans préjudice du recours au civil par les ouvriers lésés — il est demeuré lettre-morte, malgré les violations constatées dans diverses régions.

En résumé, la C.A. de la Fédération générale des Travailleurs de la terre présente les principales revendications suivantes :

1) Mise en marche du système d'allocations familiales et de la Caisse de retraite ;

2) Institution d'une indemnité de maternité ;

3) Octroi de logements en état d'habitabilité aux travailleurs permanents ;

4) Délivrance de cartes professionnelles aux travailleurs d'arbres fruitiers et d'oliviers ;

5) Unification des salaires agricoles au sein de chaque gouvernorat (il est impensable que l'ouvrier de Zaghouan touche 0 dinar 300, alors que celui de Aïn-Draham touche 0 d. 350 bien que le cours du blé soit identique, que ce soit au Nord, au Centre ou dans le Sud) ;

6) Garantie pleine et entière des 2.700 heures de travail effectif réparties sur 300 jours de l'année agricole, comme prévu au décret du 30-4-1956 ;

7) Solution urgente des conflits de travail soumis à la compétence des justices cantonales dans le mois de la demande introductive d'instance ;

8) Sursis à l'exécution des jugements rendus en matière de référé et ordonnant l'expulsion des travailleurs agricoles des habitations construites de leurs propres mains sur les exploitations où ils ont travaillé durant plusieurs années ;

9) Réforme de la structure de la Commission du travail agricole dont l'inefficacité est flagrante.

« La C.A. de la Fédération générale des Travailleurs de la terre considère que ces revendications sont vitales pour la classe ouvrière agricole et méritent d'être étudiées par les pouvoirs compétents dans les meilleurs délais. »

En décembre 1957, nous nous étions déjà fait l'écho du mécontentement des ouvriers agricoles : 300 fr. au lieu de 350... sans fiche de paie — « saisi du litige, l'inspecteur du travail n'a pas donné de suite... » — « licenciement abusif du secrétaire général pour son activité syndicale » — « notre organisation et ses militants ont droit de la part de l'inspecteur du travail à la même protection que le clan patronal... »

Ainsi, malgré leur beau Statut (et celui d'avril constituerait un progrès énorme pour les ouvriers agricoles, s'il était appliqué, ne fût-ce que pour la durée du travail : 9 heures par jour au lieu de 12 et parfois 16 — pour le même prix), les travailleurs de la terre sont gros-jean comme devant !

Ce propriétaire terrien ne se vantait donc pas quand il disait au rédacteur de l'Action : « J'ai trouvé le moyen de continuer à payer mes ouvriers 150 francs la journée, sans que Ben Salah et Bourguiba puissent rien contre moi. »

Il faut croire que sa méthode a fait tache d'huile pour que, trois ans après, les « bénéficiaires » du Statut se plaignent si amèrement, et avec d'autant plus de raison que si la monnaie est stabilisée, maintenue au niveau de 1955, les prix n'ont cessé de monter d'une manière lente et progressive :

« Depuis le début de 1956 jusqu'en avril 1959, les prix ont augmenté de 9,88 %. »

Nous écrivions dans la R.P. de juin 56 qu'il aurait

fallu 360 francs par jour pour restituer à l'ouvrier agricole le pouvoir d'achat d'il y a 60 ans, en se basant sur les prix officiels de gros à la production du blé et de l'hulé.

Aujourd'hui, avec la vie plus chère de 10 % et des salaires réels qui doivent être beaucoup plus près de 150 francs par jour du propriétaire terrien qui narrait Ben Salah et Bourguiba, que du minimum des 300 du Statut ; avec la condamnation des grèves par le Gouvernement et par l'UGTT ; avec un parti unique qui veille à l'application stricte des consignes gouvernementales et « syndicales », on assiste à un nivellement impitoyable par le bas. La tendance est à l'accroissement du nombre des chômeurs pour que soit sécrété au plus vite par l'emploi de ces chômeurs à bas prix le capital nécessaire à l'épanouissement de la nouvelle bourgeoisie bureaucratique.

Dans ce pays essentiellement agricole, la misère se généralise chez les producteurs de la terre !

Le 29-6-59.

J.P. FINIDORI

## Le Congrès de l'Union Marocaine du Travail

Les 24, 25 et 26 avril, l'Union Marocaine du Travail s'est réunie en congrès. 1.600 délégués étaient présents, représentant un effectif de 600.000 membres organisés en une quarantaine d'unions locales et de fédérations. Ce fut une manifestation dont la signification était décisive dans le climat politique marocain caractérisé par la rupture entre les deux tendances de l'Istiqlal : celle d'Allal El Fassi et celle de Ben Barka.

Très schématiquement, on peut dire que le vieil Istiqlal représente un nationalisme de type grand bourgeois et conservateur, alors que le néo-Istiqlal est un nationalisme plus jeune, groupant les activités des périodes récentes, les cadres populaires, les partisans d'un Maroc moderne (il serait possible de citer un autre groupe qui est celui des hommes de l'armée de la Libération, autres nationalistes de tradition guerrière, et des Berbères montagnards).

Si El Fassi a su conserver l'armature du parti, la tendance Ben Barka bénéficie d'une part de l'appui officieux du gouvernement, et d'autre part du soutien du leader de l'U.M.T., Mahjoub Ben Seddiq. Aussi les partisans d'El Fassi tentèrent-ils de porter la scission sur le domaine syndical en favorisant la création de syndicats autonomes.

En fait, des réactions s'étaient déjà manifestées au sein du mouvement syndical contre les méthodes du secrétaire général Ben Seddiq, notamment parmi les ouvriers du port de Casablanca, il y a deux ans environ. Autoritaire, maniant l'organisation comme un instrument de pression et d'intervention dans la mêlée politique, favorisant l'accession aux postes responsables d'éléments sans formation syndicale mais politiquement disciplinés, Ben Seddiq rencontrait des obstacles là où, précisément, la vie syndicale était ancienne, solidement ancrée, animée par des militants de base : dans les mines et dans les ports.

La tentative de former un mouvement autonome a pourtant échoué. On peut voir deux raisons à cet échec : d'une part les dirigeants du vieil Istiqlal ne peuvent comprendre ni respecter les raisons motrices d'un mouvement syndical ouvrier, et ils ont par conséquent voulu se servir de courants qui, en fait, s'opposaient aussi bien au conservatisme des bourgeois et des anciennes élites qu'à la gymnastique politique des ambitions du Néo-Istiqlal ; d'autre part, l'appareil de l'U.M.T. était solidement tenu en main par Ben Seddiq, et recevait l'appui ou bénéficiait de la tolérance des autorités. (Lors des incidents qui se produisirent à l'ouverture du congrès, incidents qui furent par ailleurs grossis par les agences de presse, la police intervint en faveur de l'U.M.T.)

Nous nous trouvons donc dans une situation particulière encore que très compréhensible pour des syndicalistes européens : l'appareil de l'U.M.T. constitue une pièce importante du jeu politique marocain (et Mahjoub Ben Seddiq semble jouer un rôle plus

important que le leader officiel du Néo-Istiqlal, Ben Barka) ; les réactions ouvrières ne peuvent s'exprimer compte tenu des moyens officiels et officieux dont dispose le secrétaire général ; la tentative, de la part d'El Fassi, d'exploiter ces courants d'indépendance syndicale n'a pu aboutir par suite de l'incompatibilité sociale entre direction du vieil Istiqlal et base ouvrière. S'il était besoin de souligner l'existence des éléments d'un courant ouvrier dans l'impossibilité de se manifester ouvertement et de s'ouvrir une perspective, il suffirait d'observer l'attitude de certains militants syndicaux qui se réfugient dans l'abstention ou l'effacement. Ainsi, Taieb Bouazza, un des dirigeants les plus sérieux de l'U.M.T., s'est fait nommer ambassadeur à Belgrade...

Le congrès a consacré la victoire de Ben Seddiq, lequel s'est bien gardé de toute démagogie et a donné des gages au gouvernement et au Sultan, tout en insistant sur l'importance que revêtait l'U.M.T. En ce sens, les résolutions votées sont sans équivoque. Ainsi, la motion d'orientation générale « réaffirme avec force la volonté des travailleurs de continuer le combat de libération nationale et de supporter, dans l'égalité et la justice, tous les sacrifices qu'impose la réalisation des objectifs nationaux » (...) « affirme qu'il n'existe aucune contradiction entre les intérêts des travailleurs et ceux des autres couches sociales marocaines et que seule l'union dans l'action de toutes les forces vives de la nation est capable de préserver l'acquis de la lutte et d'assurer le développement harmonieux de la société marocaine vers un régime de liberté, de justice et de démocratie ». Un paragraphe définit la position envers les courants syndicalistes purs : « Repousse la tendance réactionnaire inspirée par l'impérialisme dans le but d'isoler la classe ouvrière dans un corporatisme étroit préjudiciable aux intérêts de la nation inséparables de ceux des travailleurs » (1).

Sur le plan international, l'ambiguïté de l'U.M.T. apparaît également. Bien qu'affiliée à la C.I.S.L., la Centrale avait invité les délégués de la F.S.M., des représentants de la C.F.T.C., des syndicats yougoslaves, des syndicats de l'Europe sous contrôle russe, et des syndicats espagnols phalangistes ! Dans son discours, Ben Seddiq déclara que son organisation demeurerait membre de l'Internationale des Syndicats libres, mais qu'elle entretiendrait des rapports avec tout le monde.

La résolution sur les problèmes des relations extérieures se ressent de cet esprit opportuniste — et l'explique : elle réclame entre autres choses, « l'augmentation des importations d'équipement industriel afin d'augmenter les échanges avec les pays socialistes pour que notre commerce extérieur ne soit plus dépendant d'un seul Etat ». L'argument présenté en faveur de cette thèse était que ces « économies socialistes » étaient en expansion et à la recherche de marchés.

La Chine populaire fut particulièrement applaudie. Il semble de plus en plus que ce que les leaders des Etats neufs admirent dans le système chinois, c'est la mobilisation de la main-d'œuvre pour des tâches d'industrialisation rapide. Reste à savoir si les 600.000 syndiqués que l'U.M.T. prétend contrôler — toutes réserves devant être faites sur la réalité de ce chiffre — montreront dans les faits le même enthousiasme que leurs états-majors.

DAMASHKI

(1) Traduit de « At-Tali'a du 1<sup>er</sup> mai.

De la confrontation de nos expériences, il ressort que, de façon à peu près générale, dans la conduite de la guerre, sont employés des moyens que notre conscience réprouve. Les arrestations et détentions arbitraires sont nombreuses. Les interrogatoires sont menés, de façon trop habituelle, avec des moyens que nous devons qualifier de « tortures ». Les exécutions sommaires de prisonniers civils et militaires, décidées par une autorité juridiquement incompétente, dissimulées le plus souvent en « tentatives de fuite », et couvertes par des rapports officiels ne sont pas l'exception. Il n'est pas rare, enfin, en cours d'opérations, que des blessés soient achevés. Ils nous faut ajouter que ces pratiques sont répandues jusqu'au plus petit échelon de l'organisation militaire.

(Lettre récente de 31 prêtres ayant servi en Algérie à leurs évêques.)

# Pour que cessent les assassinats entre Algériens

## UN APPEL A MESSALI HADJ

Les premiers coups de feu ont été tirés à Paris il y aura bientôt trois ans. Depuis, ils se sont multipliés et ont fait des victimes tant parmi les Nord-Africains que dans la population française.

Ainsi, tous les matins, nous apprenons dans la presse, que des actes de terrorisme et des règlements de compte ont été commis dans Paris et dans toute la France. Les nationalistes algériens ne sont pas les seuls victimes de ces luttes fratricides. Des balles atteignent d'inoffensifs passants, parfois des femmes et des enfants. De plus en plus l'opinion publique française est très fâcheusement impressionnée.

Pour ma part, j'ai toujours condamné l'assassinat comme méthode pour le triomphe des idées et des doctrines. Le 1<sup>er</sup> septembre 1957, j'ai adressé un appel à mes compatriotes alors que j'étais en exil à Belle-Isle-en-Mer. Le 1<sup>er</sup> janvier 1959, j'ai renouvelé cet appel. Après mon retour dans la région parisienne je n'ai cessé d'exhorter tous les Algériens, sans distinction d'appartenance politique, à cesser les luttes fratricides profondément néfastes au succès de la cause algérienne. Durant ces quatre derniers mois, un certain apaisement s'était produit. Mais depuis quelques jours les attentats sont en recrudescence et ont fait de nombreuses victimes algériennes et françaises.

Nous désirons absolument que cette situation cesse et nous appelons les démocrates français à nous aider à mettre fin à ce fléau qui salit la révolution algérienne et risque de compromettre pour le présent et l'avenir les rapports d'amitié entre le peuple français et le peuple algérien.

Récemment l'un de nos compatriotes M<sup>r</sup> Ould Aoudia, a été assassiné en plein Paris. Nous condamnons, de la façon la plus énergique, ce crime qui a justement soulevé l'indignation des milieux démocratiques. C'est un réconfort, dans ce malheur,

que plusieurs centaines de personnes, Français et Algériens réunis, aient tenu à manifester leur sympathie au défendeur et à sa famille en assistant à ses obsèques.

Mais si odieux que soit ce crime, par les conditions dans lesquelles il a été commis, par la qualité d'avocat de la victime, il ne faut pas oublier toutes les victimes de tant d'autres attentats et les milliers de femmes et d'enfants jetés soudain dans la misère et le malheur.

Nous devons tout tenter pour mettre fin aux luttes sanglantes qui déchirent les Algériens entre eux et éloignent d'une cause profondément juste un grand nombre de travailleurs et de démocrates français.

C'est pourquoi je me permets, au nom de l'idéal de liberté et de fraternité humaine, de suggérer une initiative qui serait susceptible, à mon sens, d'avoir les plus heureuses conséquences en Algérie et en France.

Si les démocrates français, qui ont toujours manifesté leur sympathie au peuple algérien, quelles que soient leurs nuances de pensée, si les défenseurs des détenus algériens, quel que soit le parti de ces détenus, se réunissaient pour lancer un appel commun à tous les nationalistes algériens afin que cessent au plus tôt ces attentats, je suis persuadé qu'un tel appel ne demeurerait pas sans effet, qu'il sauverait de nombreuses victimes éventuelles, y compris celles du contre-terrorisme qui serait obligé de reculer. L'une des conséquences les plus favorables de la situation ainsi créée serait de rapprocher la masse des travailleurs français et algériens.

Pour ma part, je me mets immédiatement à la disposition des bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, car l'essentiel est que le sang cesse de couler et que les balles perdues ne fauchent plus dans la rue de malheureux passants.

## PROTESTATION DE MILITANTS SYNDICALISTES

Le 6 juin 1959, Mohamed Hadji, secrétaire de la région parisienne de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens (1), tombait sous les balles de trois tueurs du F.L.N.

Ce lâche assassinat frappe un militant qui a donné de nombreuses preuves de son dévouement à la cause des travailleurs algériens et de l'amitié entre les classes ouvrières algérienne et française, Nadji avait subi à plusieurs reprises les brimades policières et avait passé de longs mois en prison et en camp d'internement.

Le Comité de Défense et de Solidarité des Syndicalistes Algériens (2), créé au lendemain de l'assassinat, dans de semblables circonstances, des premiers dirigeants de l'U.S.T.A., Abdallah Filali, Ahmed Semmache, Ahmed Bekhat, et de nombreux autres militants, élève une protestation indignée contre ce nouveau crime. Il rappelle que le mouvement ouvrier ne saurait tolérer l'assassinat comme moyen de régler des divergences politiques. Il demande à tous les militants syndicalistes, quelle que soit leur opinion de condamner ces méthodes.

Pour le Comité : Sidro, Employé F.O. ; Hébert, Cheminot F.O. ; Houdeville, Employé C.F.T.C. ; Capocci, Journaliste F.O. ; Lemoine, Mineur C.G.T. ; Lapeyre, Travaux publics F.O. ; Lauré, Enseignant F.E.N. ; Bernard, Livre C.G.T.

(1) Mohammed Nadji a lutté toute sa vie pour la défense de la classe ouvrière et de la liberté. Avant la création de la Fédération de France de l'U.S.T.A., dont il fut l'un des fondateurs, Nadji fut délégué du personnel aux usines Chaousson à Asnières. Il fut aussi membre du Bureau des Métaux C.G.T.

(2) Pour tous renseignements, s'adresser à A. CAPOCCI, 13, rue d'Enghien, Paris (10<sup>e</sup>).

## CONCEPTIONS SYNDICALES DE LA TENDANCE F.L.N.

Lors d'un séminaire organisé à Tunis par les militants de l'Union générale du Travail d'Algérie (tendance F.L.N.), en février 1959, les problèmes des conflits sociaux et des grèves ont été étudiés. Nous reproduisons un paragraphe concernant le droit de grève. Il nous semble intéressant et caractéristique de l'orientation d'un courant syndicaliste, très différent des actuelles conceptions en vigueur chez la plupart des « cadres » des syndicats en pays neufs :

« L'existence de procédure de conciliation et d'arbitrage est une limite au recours à la grève. Nous « trouvons cette limitation dans la convention collective qui interdit souvent aux parties de recourir à la grève pendant un certain délai.

« Ces causes sont fréquentes dans les accords d'ententes.

« Tout compte fait, chacun pourrait avoir le désir de régler le conflit collectif qui pourrait donner naissance à une grève.

« On doit donc tendre à améliorer les procédures de conciliation de façon à mettre à la disposition des parties une procédure simple et efficace qui aide vraiment à trouver une solution équitable au différend qui les divise.

« Si une telle procédure existait, chacun sentirait qu'il est de son intérêt de suivre la voie du règlement pacifique.

« Mais en tant que syndicalistes, nous nous devons de marquer notre hostilité à l'égard des procédures de conciliation et d'arbitrage, si celles-ci postulent l'interdiction ou la restriction du droit de grève qui doit rester l'arme efficace de l'ouvrier. Les syndicalistes doivent veiller dans de tels cas à maintenir l'autonomie entre de telles procédures et la grève.

« Cette dernière est une liberté essentielle du mouvement ouvrier. »

# M. ETIEMBLE, commis-pèlerin suppôt de Mao-Tse-Toung

Il existe en Chine un roman ancien, le « Si Yeou Ki » (Voyage en Occident), contant le fantastique voyage du moine Hiuan Tsang, au VII<sup>e</sup> siècle, de la Chine à l'Inde, « à la recherche de la vérité bouddhique ». Le moine est accompagné d'un singe mythique qui le protège et qui l'aide efficacement dans son entreprise.

M. Etienne, qui se nomme « le nouveau singe pèlerin », a fait paraître l'année dernière, son récit de voyage en Chine nouvelle, sous le titre *Tong Yeou Ki* (Voyage en Orient). L'auteur se flatte d'être le singe prodigieux du président Mao, qui tente de rapporter en Occident les vérités d'un marxisme sinisé.

Il vient en Chine vers le milieu de 1957, invité par le gouvernement de Mao-Tse-Toung, en tant que président d'une délégation culturelle du gouvernement français. De retour en France, il prétend conter honnêtement l'histoire (d'une crise chinoise), préparer l'avenir franco-chinois, travailler à la reconnaissance de la Chine de Mao par le gouvernement français — et enfin, préciser le « quand même » de son attitude de soutien à l'égard du régime en Chine.

C'est un livre ennuyeux à lire, mais il nous permet d'avoir une idée de la position équivoque de M. Etienne et de la « gauche française » qui, déçus de la Russie stalinienne et travaillés par la nostalgie d'être toujours amis de quelque chose du même genre de la Russie, mais « sans procès de Moscou, sans torture des opposants », ont trouvé en la Chine de Mao, leur objet idéal de consolation. M. Etienne se considère comme le « compagnon de route » de Mao-Tse-Toung depuis un quart de siècle. En 1934, il organise à Paris avec Vaillant-Couturier des meetings pour défendre la cause de Mao. Maintenant, Mao au pouvoir, M. Etienne n'arrive pas en Chine « comme à la Mecque un musulman ou comme à Lourdes un chrétien », mais plutôt, nous semble-t-il, comme commis-pèlerin.

« A l'Hôtel de Pékin... l'ascenseur est suisse, car les Suisses, eux, ont reconnu la Chine et en profitent ». M. Etienne regrette bien que son gouvernement laisse échapper de bonnes affaires. Comme si le vieux capitalisme français avait besoin des conseils de M. Etienne pour introduire à nouveau ses marchandises et sa civilisation en Chine nouvelle.

« Au lieu de mépriser Mao-Tse-Toung, et de l'abandonner au jdanovisme, si, dès 1949, nous lui avions offert notre appui pour rebâtir son pays, nos camions, nos rails, nos locomotives auraient précédé de peu nos ingénieurs, nos professeurs, c'est-à-dire des hommes libres (sic). A leur suite, qui sait si nos arts, nos lettres, notre pensée n'auraient pas séduit les Chinois vers un peu plus de liberté ? »

M. Etienne n'aime pas les Américains, qui cherchaient à évincer le capital français de ses terres coloniales et semi-coloniales :

« Quand les Américains nous ont supplantés quelque part, voyez un peu leur politique : discréditer notre langue, calomnier nos savants et nos universités, insinuer que chez nous on achète chaque enseignant. »

Nous soulignons ces *nous*. Car ils sont très significatifs. L'auteur se fait le défenseur du capitalisme français, tout en côtoyant le « socialisme », le communisme.

Travaillant à la reconquête du marché chinois — dont l'ouverture serait la reconnaissance de la Chine de Mao par le gouvernement français, à renforcer l'expansion du mythe de la Chine du « Progrès » en Occident, en particulier parmi la « gauche française », M. Etienne ne fait qu'emboîter le pas à Claude Roy (auteur de « Clefs pour la Chine ») et Simone de Beauvoir (auteur de « La Longue Marche »), tout en leur reprochant d'avoir osé, avant lui, parler avec ignorance des choses chinoises.

En voici la raison majeure de son soutien quand même du régime actuel en Chine : Depuis un siècle et demi, le gouvernement de Mao est le seul qui ait « sérieusement voulu gouverner cet empire », qui fasse « avec sérieux un effort pour les humbles ». « Pourvu qu'ils n'asservissent pas la pensée ni ne torturent les opposants, je pardonne beaucoup à ceux qui logent, nourrissent, vêtent les pauvres ».

La nouvelle classe exploitatrice et dominante en Chine, en Russie et ailleurs, tiendrait sûrement peu compte des sentiments de M. Etienne à son égard. Mais les pauvres dont M. Etienne parle sont, surtout sur la terre, l'immense majorité qui, de leur sueur et sang, logent, nourrissent et vêtent leurs maîtres à leur détriment.

« Vivent les nouveaux maîtres qui ménagent les conditions matérielles de leurs esclaves ! » Voilà le fond de la générosité de M. Etienne.

Déçu de la Russie stalinienne, M. Etienne se fait anti-russe. Faisant escale à Prague, il trouve que « comme les Américains, les Russes ont inventé une forme neuve et subtile, d'oppression coloniale ». Au sujet des rapports sino-russes, M. Etienne constate : « Bien que les Russes aient dû abandonner certains avantages coloniaux qu'ils s'étaient octroyés en Chine (sociétés mixtes par exemple, et l'on sait ce que cela veut dire !), leur attitude, leurs coutumes, leurs costumes, leurs épouses, tout évoque pour moi... le protecteur qui « coopère » à la mise en valeur d'une région « sous-développée », comme on dit aujourd'hui. »

Que dirait alors M. Etienne quand sa patrie opprimait et exploitait des populations d'immenses régions en Asie, en Afrique, en Océanie ? M. Etienne veut tout de même la France d'abord. Lorsqu'il visite le studio qui fabrique les reproductions de peinture chinoise, admirées par Mme Simone de Beauvoir, M. Etienne reprochait à cette dernière d'avoir oublié de « préciser qu'on fait aussi bien en France, mieux peut-être ». La fibre patriotique ressort, M. Etienne ne peut se retenir devant les Chinois : « Qu'on ne tienne pas pour nulles ici, la science, la technique françaises. Je parle des médecins, des chirurgiens, des chimistes, des ingénieurs français : aéronautique, barrages, constructions navales, électricité, chemin de fer. »

Dans Moscou 1957, au mausolée de Lénine-Staline M. Etienne, nous décrivant la longue file de pèlerins de plusieurs kilomètres qui attendent l'instant de prier Lénine et Staline, s'indigne qu'il « se trouve encore des gens pour contester le caractère quasi religieux des rites staliniens ». Mais les rites confucéens et le respect sacré que notre singe a observés à l'égard de son « Président Mao » diffèrent-ils beaucoup de ces « rites staliniens » des paysans russes à l'égard des momies de leurs feu maîtres ?

Parmi les premières personnalités avec qui M. Etienne entre en contact à Pékin, voici Tsien-Po-Tsan, un ancien révolutionnaire professionnel, dans son agréable vie nouvelle :

## INEGALITES SOCIALES ET TRAVAUX FORCES

« Ce vieux militant, longtemps persécuté, dirige maintenant le département d'histoire de l'Université Peita, l'ancienne université américaine de Pékin... Tsien-Po-Tsan s'émerveille en nous faisant visiter sa demeure vaste et confortable, avec salle de bain, toilette à l'occidentale, enfin *tous les confort* (souligné par l'auteur). Je comprends que cet homme, qui si longtemps vécut traqué, se complaise à jouir enfin de la maison qui fut celle d'un professeur yanqui, et à se faire promener dans la voiture avec chauffeur que lui alloue son Parti. »

Ceux qui, hier donc, se mettaient à la tête de la révolte des ouvriers et des paysans, « se complaisent » aujourd'hui dans leur situation de maîtres et pro-

fiteurs du régime, s'octroient des privilèges sur le dos de ces mêmes ouvriers et paysans qu'ils prétendaient mener à l'émancipation. Le parti devient le noyau, la tête de la bourgeoisie nouvelle. Tsién-Po-Tsan n'est qu'une minuscule image des conditions matérielles de la classe dirigeante actuelle dans les pays dits communistes.

A propos d'un des mensonges de Mme de Beauvoir, M. Etienne nous dévoile d'autres aspects de la société « socialiste » chinoise :

« Mme de Beauvoir se moque du monde, qui prétend qu'à Pékin on ne peut distinguer « un intellectuel d'un ouvrier, une ménagère pauvre d'un capitaliste », et que les Chinois « les plus riches mènent une vie presque aussi simple que les pauvres ». Prétendre qu'un homme tel que Kuo-Mo-Jo, qui habite une vaste et riche demeure entourée d'espaces verts, pourvue du chauffage central (très rare ici) et de puissants ventilateurs électriques... mène une vie presque aussi simple que les pauvres », que les paysans dont j'ai visité les maisons, que les ouvriers dont j'ai vu les dortoirs, c'est faire à Kuo-Mo-Jo injure autant qu'aux pauvres... Entre le paysan dont le revenu annuel est de 40 à 50 yuans (chiffre officiel) et l'intellectuel qui gagne aisément 4 ou 5.000 yuans, osez-vous prétendre qu'il n'y a presque pas de différence. »

Mais M. Etienne qui dénonce aussi clairement le mensonge de Mme de Beauvoir, feint d'ignorer qui forme la clientèle de ces restaurants de luxe de Pékin où il est invité :

« Ce festin (au restaurant spécialisé dans le canard laqué) nous revient à moins de 1.100 francs par personne (7 yuan). Presque tous les salons sont pleins, et le patron me dit que le dimanche il vend jusqu'à 150 canards. Fort bien, mais, qui mange là ? Le salaire moyen des ouvriers est de 60 yuan. Même rapport exactement qu'entre un repas à la Tour d'Argent et le salaire moyen d'un manoeuvre chez nous. »

A Lan-Tcheou, il rencontre des enfants épaulant ou portant toutes sortes de récipients, allant puiser l'eau du Fleuve Jaune pour arroser les arbres. M. Etienne ne sait qui croire quand son collègue communiste lui affirme qu'ils sont tous « volontaires », tandis que l'interprète lui dit que c'est « service obligatoire ».

A quelques kilomètres de Yin-Hang, une ville neuve en construction, « des centaines d'hommes travaillent au nord de la route sous la protection vigilante apparemment des sentinelles armées de mitraillettes ».

Un peu plus loin, à Yu-men, M. Etienne s'informe auprès du maire à ce sujet :

« ...Quand le maire prétend que les gens que nous avons revus tout à l'heure surveillés par des sentinelles à mitraillettes, ce sont des braves paysans d'une entreprise collective, dois-je supposer qu'il va m'expliquer le système chinois des travaux forcés...? »

Au fait, ces hommes sont-ils protégés ou surveillés par les sentinelles armées de mitraillettes ?

M. Etienne ne s'informe-t-il plus par la suite de ce fameux « système chinois des travaux forcés » auprès de ses hôtes, responsables du régime. Mais pourquoi cette abstention si la misère des autres vous « blesse » réellement tous les jours, M. Etienne...

On sait que l'exploitation de la main-d'œuvre pénale sous forme de « camp de travail de rééducation » se pratique en Russie et dans les pays satellites. En Chine, Mao a suivi le modèle russe. Voici, d'après M. Etienne, comment cette justice pourvoyeuse du « camp disciplinaire » fonctionne à Yu-men :

« Il y aurait à Yu-men un magistrat qui juge en première instance, au civil et au criminel. Il pourrait infliger jusqu'à 15 ans de travail disciplinaire, mais le jugement devrait être confirmé par l'instance supérieure. Ce qui me paraît d'autant plus dur qu'il n'y a pas d'avocats dans l'oasis. Le prévenu qu'on doit juger dans les 48 heures, se défend seul ; il peut citer quelques témoins à décharge. »

Quelques renseignements sur les salaires et prix en terre du socialisme de M. Etienne :

*Les salaires.* — 8 échelons artisans dans la fabrication de reproductions de peinture :

— 40 à 100 yuan par mois (6.000 à 15.000 frs), moyenne 60 ;

— Professeur d'Université : 200 yuan en moyenne par mois ;

— Ingénieur en chef du pétrole : 270 yuan par mois ;

— Ingénieurs : 150 yuan mensuels.

La moyenne du salaire ouvrier est de 60 yuan mensuels ; certains touchent jusqu'à 100 yuan.

— Industrie du coton : ouvriers, de 32 à 105 yuan ; contremaîtres, 120 yuan ; ingénieurs, jusqu'à 240 yuan ; le directeur gagnait moins que l'ingénieur le mieux rémunéré.

*Les prix.* — Dans les magasins d'Etat :

— Casquette, 600 frs ; chaussures médiocres, 3.000 frs ; veste, 5.000 à 13.000 frs ; toque fourrure, 30.000 frs ; appareil Zeiss, 2.000 à 3.000 yuan (300 à 450.000 frs) ; vélos chinois, 150 yuan ; japonais, 200 yuan ; anglais, 500 yuan.

Ces chiffres qui nous montrent un éventail de salaires peu ouvert, nous donnent une fausse idée de la situation sociale, car l'auteur ne nous renseigne pas sur les privilèges matériels accordés aux cadres, dirigeants, et aux soutiens du régime.

Avec des outils les plus rudimentaires à bras et à dos d'hommes, de femmes, d'enfants, on construit des routes, on élève des barrages, on bâtit des villes nouvelles. Les ouvriers dammaient la terre jaune avec une hie de pierre qui ne diffère pas de celle qu'on utilisait sous les *Chang* il y a quatre mille ans.

« Oui, dit M. Etienne, l'homme ici doit longtemps encore faire la bête de somme ; aussi longtemps que le pays n'aura pas eu le moyen de se fabriquer tous les chevaux-vapeur dont le privèrent trois siècles de stagnation. »

Mais qui est cet « homme-bête de somme » ? Ce ne sont sûrement pas ceux qui dirigent, commandent et punissent, et qui justifient leur existence en évoquant la barbarie des régimes du passé pour voiler la face hideuse de leur propre barbarie. Et dans les pays dits « avancés » où il y a abondamment des chevaux-vapeur, cet « homme-bête de somme » a-t-il cessé d'exister ? Où ils existent sous forme de robots asservis à l'idéal de production industrielle.

Dans la future Chine industrialisée avec le même régime qu'aujourd'hui, le coolie chinois rejoindra son frère d'Europe et d'Amérique tout au plus au rang de robots.

M. Etienne nous décrit sa visite d'une filature du Nord-Ouest :

« ...J'apprécie l'ordre, la propreté des ateliers nouveaux, et le visage des ouvrières... Rien de commun avec ce que nous savons que fut en Chine, jusqu'à la révolution, la vie des travailleurs. Quand nous arrivons à la salle d'apprêt pour les fils l'air devient irrespirable, en dépit d'une ventilation aussi satisfaisante que possible... Nous arrivons dans l'une des salles de tissage où travaillent 500 machines : l'enfer. Un bruit qui ne met pas dix minutes à nous assourdir, abrutir. Ce disant, je le critique point la *Chine socialiste* dont je crois bien qu'elle fait tout ce que faire se peut pour rendre tolérable un terrible métier. Qu'elle serve les actionnaires d'une société bourgeoise, ou les *technocrates d'une économie socialisée*, la machine, hélas, n'est pas encore au service de l'homme.

« Toutes ces jeunes ouvrières, saines aujourd'hui, plantureuses, et dont un tiers environ furent transplantées de Changhaï, quel portrait de la femme offriront-elles dans 20 ans ? Au cours d'une conversation avec le directeur, je l'interroge sur les effets du bruit ; jusqu'à présent, il n'a rien remarqué... » (souligné par nous N.V.)

A la place des actionnaires bourgeois, M. Etienne voit des technocrates d'une « économie socialisée », qui transforment les ouvriers en auxiliaires des machines.

N'empêche que M. Etienne se complait d'être le « singe » de cette bourgeoisie nouvelle, dont le président Mao est bien la tête.

Vu à Lo-Yang : « Tout ce quartier abonde en logements ouvriers. Sur 5 kilomètres environ, nous en comptons quelque 35.000. Pour ceux qui passeront des taudis que nous déplorions ce matin à ces appartements plus propres, plus spacieux, « Socialisme » aura un sens précis. A ce niveau de misère, qu'importe aux hommes la liberté de penser !... »

C'est aller un peu loin dans le mépris du sens des mots.



## SUREXPLOITATION DES PAYSANS

Lorsque d'autre part, il examine la situation des paysans il estime, contrairement à Mme Simone de Beauvoir, qu'elle n'est pas brillante. Nous reproduisons ici quelques passages relatifs à la vie des paysans Yu-men.

« Toute l'Agriculture serait collectivisée ; les terres réparties en fermes sur lesquelles vivent 200 à 300 familles (5 à 6 personnes par famille, rarement 20). Chaque famille cultive pour soi un lopin à raison d'un *demi-meou* par personne (1/30 d'ha environ, soit 300 M2) ; elle vend le produit au marché libre qui se tient tous les cinq jours. Seules denrées exclues de ce commerce : les plantes oléagineuses, le coton et le thé.

« D'après les statistiques officielles du ministère de l'Agriculture, 50 % des fermes collectives sont pauvres : 100 yuan ou moins de revenu par famille et par an ; 40 % assez pauvres : 10 % riches. A la coopérative horticole de Pékin, l'une des plus prospères de la Chine... le salaire moyen d'une famille est de 360 yuan par an. »

Visite d'une coopérative modèle à Tcheng-Tchéou (11 juin 1957). D'après le président : en 1942, 3 millions de Chinois périrent de faim. Dans ce village de 213 familles, 280 victimes. Aujourd'hui : la coopérative groupe 1.936 familles, soit 9.000 personnes réparties en 17 villages, exploite 2.000 hectares, divisés en 69 groupes de travail (en général le groupe comprend 30 ou 40 familles) ; chacun doit obtenir du lot de terre qu'on le charge de cultiver un rendement préfixé.

« Tous ont désormais la nourriture et le vêtement assurés. »

Qu'entend-on par *paysan riche* ?

« Quand bien même il travaille de ses mains et peu importe la superficie qu'il cultive lui-même, quinconque emploie des ouvriers d'appoint est un paysan riche s'il tire du travail d'autrui plus du quart de son revenu. *Paysan riche*, celui qui travaille mais emploie des ouvriers agricoles. *Propriétaire foncier*, celui qui se borne à percevoir des fermages. »

La réforme agraire dans ce village :

« Deux propriétaires fonciers, cinq paysans riches se partageaient 1.200 des 3.000 meou du village (soit 80 hectares sur 200 et quelques) ; 206 autres se partageaient les 2.000 meou restants, de sorte que chaque famille pauvre ne cultivait en moyenne que 70 ares. Après avoir récupéré 800 meou de terres communales, la coopérative dispose maintenant de 4.000 meou que travaillent 213 familles, et chacune de ces familles (5 personnes en moyenne) reçoit 500 yuan par an (75.000 frs par an), partie en nature et partie en espèces. A quoi s'ajoutent les ressources du lopin familial (2 meou 1/2 pour 5 personnes) : œufs, cochon, cultures vivrières. Quand il se loue à l'extérieur (transports pour les chantiers) le paysan verse à la coopérative le fruit de son effort qu'on ajoute alors à la masse sur laquelle se calcule le salaire coopératif. Cette rémunération de 500 yuan serait calculée pour deux adultes au travail ; un fils aîné aux champs qui gagne dans les 300 yuan et la famille devient aisée. »

Comment sont réparties les tâches ?

« Une fois l'an, les paysans se réunissent par groupes de travail ; ils élisent un directeur de groupe et un comité de gestion pour l'ensemble de la coopérative. Ce comité assigne les tâches en tenant compte des *normes du plan*, lesquelles sont établies à la sous-préfecture par une commission agricole à laquelle chaque coopérative a soumis ses propositions. Nul toutefois n'est tenu à travailler hors de la ferme. »

Tout ceci a l'air fort raisonnable. Il existe au moins théoriquement une gestion démocratique des coopératives. Mais on devine que les « normes du plan » régissent sur cette apparente démocratie. Sans doute chaque coopérative « soumet ses propositions » pour l'établissement du plan local. M. Etienne pendant laisse dans l'ombre tout ce que le plan représente de dictatorial.

50 à 75.000 francs par an seulement !

Comment une terre aussi riche que la terre chinoise peut-elle rémunérer aussi maigrement ses paysans en voie de motorisation et rationalisation. C'est ici qu'on touche du doigt l'intervention écrasante de l'Etat capitaliste. Son idéal d'industrialisa-

sation à outrance, rapide, exige la surexploitation des producteurs (paysans et ouvriers) comme dans l'économie anglaise du 17<sup>e</sup> siècle (1).

L'époque et les méthodes varient, mais l'Etat ne s'oriente pas hors de ce but essentiel : faire contribuer au maximum les masses paysannes au fond d'accumulation primitive.

« D'après le rapport du ministre de l'Agriculture, très peu de fermes collectives peuvent offrir à leurs paysans un niveau de vie comparable à celui dont on nous assure que jouissent ceux que nous avons vus. Pour des gens qui, jusqu'en 1949 restaient à la merci des richards, des calamités naturelles et des seigneurs de la guerre, cette tarte à la crème de la propagande, la sécurité, le bol de riz assuré, n'est-ce donc pas quelque chose ? Depuis que je vécus en Egypte, j'ai compris que *la communisme est la seule discipline qui puisse arracher à leur crasse, à leur misère, à leurs maladies, les pays vraiment arriérés.* »

Quelle est l'idée exacte de M. Etienne ?

Certainement qu'un pays arriéré, qui veut entrer dans le chœur des grandes nations industrielles, donc disposer d'un capital important pour monter ses usines, se voit obligé de transformer son agriculture désuète en agriculture moderne à grand rendement (réforme agraire, mécanisation, coopératives ou collectivisation, etc), ce qui permet de prélever le nécessaire sur le travail paysan. Mais pourquoi M. Etienne baptise-t-il « communisme » ici, « socialisme » ailleurs, le régime chinois d'industrialisation actuelle, lui qui, par ailleurs, écrit :

« Dans l'esprit de Marx, le socialisme devrait franchir l'homme et lui préparer les conditions matérielles d'une liberté vraie. La norme, le rendement, voilà leurs (des communistes) valeurs suprêmes. »

Nous touchons ici d'une façon très nette à l'équivoque, l'ambivalence, de la pensée de M. Etienne.

Pourquoi cette équivoque ?

Voici comment s'exprime le professeur Etienne : « Qui enseigne longtemps n'attend plus d'une classe de 40 élèves qu'elle fournisse 35 garçons intelligents, loyaux, travailleurs, et sensibles ; il sait qu'inévitablement, elle comptera 2/3 environ de médiocres (et l'autre tiers ?), ceux qui seront un jour ministres, sénateurs, industriels : les « cadres ». Aussi longtemps qu'une piqûre ne saura modifier les gènes, nous en resterons là. »

En soutenant le régime de Mao, M. Etienne fait le dernier pas dans le découragement : il reconnaît implicitement le droit, à cette minorité « intelligente » de dominer et d'exploiter la majorité des « médiocres ». Et voilà comment il « déplore » qu'il y ait des victimes mais qu'il est « quand même » avec leurs bourreaux.

Théoriquement pourtant, il affirme son besoin de précision. Puisqu'il s'appuie sur d'Alembert (« qu'on s'épargnerait des questions et des peines si l'on déterminait enfin la signification des mots d'une manière nette et précise ! ») et sur le *cheng-ming* (doctrine chinoise de dénominations correctes)... nous nous étonnons qu'il emploie à la légère et sans les définir les mots socialisme et communisme.

Sans doute M. Etienne conserve-t-il la nostalgie de la « liberté vraie » :

« Puissent les communistes chinois ne pas oublier que l'homme attend du socialisme, non pas seulement du riz, des normes, un vêtement, mais, au spirituel au moins autant qu'au temporel, un coin d'ombre où tourner sa meule, où ruminer des pensées solitaires qui féconderont le socialisme. Bien que le nouveau régime favorise l'incinération, il n'a point détruit les taupinières géantes, ces tombeaux un peu partout à perte de vue sur la plaine. *Du point de vue rendement*, comme disent les crétins, on aurait dû raser tout cela. Pour réaliser l'ambitieux plan de 12 ans, il faudra cultiver toutes les terres arables, et ne rien laisser en friche... »

Vœu pieux, déjà infirmé par les événements : les « communes » ont commencé à raser les cimetières ; le rendement n'est pas un Dieu qu'on puisse mécontenter.

« Je n'oublie pourtant pas que la vie est rude aux rizières ! Dix heures au moins de travail chaque jour à la ferme collective ; le temps qu'il faut donner aux quelques meou du lopin familial ; les sang-

(1) Si bien analysée par K. Marx.

sues; la bilharziose, les jambes pourries. Point de riz quelquefois, et jamais de repos (payés ou non, les congés n'existent pas encore) ; souhaitons qu'un jour prochain l'exploitation collective permettra d'accorder aux paysans quelques jours de repos par an. »

Pas un jour de répit pour le repos. Que les paysans soient intelligents ou médiocres, le régime ne leur permet pas de penser. Ce n'est pas une question de gênes, Monsieur le Professeur. Mais pas plus dans les petites que dans les grandes choses, la contradiction ne semble beaucoup gêner M. Etiemble. Quand il pense aux paysans qui, avec leurs 6 yuan mensuels pour la nourriture, ne goûtent à la viande que deux ou trois fois par mois, toutes les chinoïseries raffinées qu'on lui fait déguster lui restent sur l'estomac. Il se complait cependant, avec une insistance de gourmet, à la description voluptueuse des festins. Hélas...!

### L'EPANOUISSEMENT DES « CENT FLEURS »...

M. Etiemble consacre de nombreuses pages dans son livre à l'examen de la liberté de pensée et d'expression en Chine. Sur les pas de Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> Congrès du parti russe, Mao-Tse-Toung avait préconisé l'épanouissement des « cent fleurs ».

« Si l'on en croit M. Ts'ao Kang dans le *Ta-Kong-Pao* du 22 mai (1957), « les dirigeants communistes à cette époque considérèrent les intellectuels comme des objets de literie : utiles durant la nuit, gênants durant la journée ».

« La campagne de rectification et les premiers entretiens sur les *cent fleurs* ont révélé un mécontentement plus général et plus acerbe que celui auquel le Parti se croyait en butte. Un article comme celui du professeur Ko-Peiki (Jen min Je Pao, 31 mai) dépasse de loin l'humble requête : « J'estime que les rapports entre les masses et le parti sont bien pires qu'avant la libération... Dans l'Université où j'enseigne, les membres du parti jouent les policiers en bourgeois qui espionnent les masses... La Chine est un pays de 600 millions d'habitants, parmi lesquels il faut compter des contre-révolutionnaires ; ce n'est pas la Chine du Parti Communiste... Bien que vous soyez les maîtres... ne nous méprisez point, nous autres intellectuels. Il se peut que cela tourne mal, que les masses vous renversent et vous massacrent. La disparition du Parti Communiste ne « signifierait pourtant pas celle de la Chine. Refuser la direction communiste, ce n'est donc pas trahir la patrie ». Pour conclure : « Si les trois fléaux ne sont pas vaincus (dogmatisme, bureaucratisme, égoïsme), un raz de marée balayera les responsables. »

Candide, M. Etiemble se réjouit « de voir que dans un pays où règnent les communistes, la presse obtient le droit de formuler des critiques aussi peu académiques. Il est vrai qu'elles ne font guère que gloser les thèses du président Mao sur les trois vices du parti : dogmatisme, égoïsme et manie bureaucratique ».

Mais il ne se demande pas pourquoi ces thèses du président Mao après que le régime a réduit les intellectuels au rôle d'objets. Il ne les met pas en relation de conséquence avec un malaise assez intense dans la population pour susciter les grèves de 1956. Et par conséquent, il ne croit pas un seul instant qu'il s'agit là, en même temps qu'une soupe de sûreté, d'un piège tendu aux naïfs qui rêvent encore de liberté. Il n'est que joie de ce que le Parti Communiste chinois démente une habitude despotique déjà historique : « tout habitué qu'il soit à vilipender l'adversaire pour la plus innocente pécadille, le Parti Communiste, quand il règne, n'a pas l'habitude d'accepter qu'on se permette à son endroit l'ombre d'un semblant de menace ».

Même de la part du Singe. Mais la stérilité des sciences sociales dans le régime de Mao était certainement devenue assez évidente pour que les dirigeants la ressentent comme un danger.

« Le 14 avril, à Tien-Tsin, lors d'une table ronde sur les *cent fleurs* et les *cent écoles* de pensée, le chef de l'Institut de Recherches Historiques à l'Université de Nankai, M. Lei Hai Tsong, disait... « En fait, le marxisme-léninisme a depuis longtemps cessé de progresser : il est toujours en l'état où le laissa

la mort d'Engels en 1895. Depuis lors, Lénine et Staline ont bien proposé des idées neuves touchant deux ou trois problèmes très limités, mais ils n'ont guère traité que ceux que leur proposait la révolution qu'ils étaient en train de faire. Quand il s'agit d'interpréter des millénaires qui composent l'expérience historique de notre espèce, et de créer des sciences sociales à la page, autant avouer que le marxisme ne nous apporte rien depuis 1895. Voilà qui satisfait nos sectaires. Marx et Engels, eux, ne cessaient de réviser leurs théories, observant à cette fin les progrès de chaque science sociale, utilisant à cette fin tous les matériaux, tous les fruits de toutes recherches scientifiques. Leurs successeurs ont, hélas, décidé qu'Engels et Marx ont résolu tous les problèmes, et que les sciences sociales n'ont plus à progresser. La réalité dément cette prétention. »

(Jen Min Je Pao 21/22 avril 1957)

Le mécontentement se manifeste dans tous les domaines de la vie intellectuelle. Au théâtre, « tous les acteurs qui prennent la parole critiquent durement la bureaucratie du Parti, la tyrannie de l'idéologie et de la politique. La plupart des directeurs de théâtre sont « des cadres », assez souvent haut placés dans le Parti, mais ignorant tout du métier. Ils ne se soucient que de rendre le jeu des acteurs « plus proche des sentiments et de l'idéologie des soldats de l'Armée Rouge... »

Cependant, on ne peut reprocher à M. Etiemble de ne pas voir l'incompatibilité entre liberté d'expression et régime totalitaire. Il cite M. Li, vice-président de l'école normale de Tien-Tsin :

« ...Si l'on accepte que s'opposent les *cent écoles* mais si pourtant on considère le marxisme-léninisme comme la seule vérité, il peut arriver que les fervents de la vérité « empêchent les autres de s'exprimer ». Si d'autre part on renonce à cette norme, « il en peut résulter un état de confusion idéologique ». Que faire ? Ceci : « Considérer le marxisme-léninisme comme une arme dans la discussion », non point « comme la norme sur quoi se modeler » ; puisque le marxisme-léninisme fatalement doit l'emporter, autant dire que nous le prenons comme l'idéologie directrice ». On n'est pas plus astucieux, ajoute M. Etiemble, car...

« Comment peut-on affirmer à la fois qu'on va laisser discuter les cent écoles et que « pour juger de la vérité » d'une théorie scientifique, on doit s'assurer d'abord qu'elle est conforme à six critères politiques dont celui-ci : pour être « vraie » une théorie scientifique doit « contribuer à renforcer la dictature du prolétariat, le centralisme démocratique, le rôle dirigeant du Parti Communiste et la solidarité socialiste. »

Mais, cette question, M. Etiemble ne la pose pas à un membre du Comité Central, Tcheou-Yang, pas plus qu'il ne veut le mettre mal à l'aise en lui demandant pourquoi les Chinois qu'il interroge lui assurent qu'il n'y eut jamais de grèves en 1956. Sa candeur ne va certainement pas jusqu'à ne pas connaître les réponses réelles à ces questions : peur de la police secrète, et nature véritable du « libéralisme » des régimes de dictature.

La 8<sup>e</sup> section du discours de Mao ne le laisse pas sans appréhension, dit-il. Les « six critères auxquels doit se soumettre toute école qui veut penser juste et par conséquent garde le droit de s'exprimer » permettraient de « boucler immédiatement quiconque désapprouve si peu que ce soit la théorie marxiste-léniniste, et la pratique du Parti Communiste chinois ».

### ... ET LA REPRESSION QUI SUIVIT

Pourtant, il déclare formellement : « Je me refuse à considérer la politique des cent fleurs comme un habile coup de filet, comme un « piège policier ».

Depuis lors, les faits ont parlé : Une répression féroce s'est abattue sur les imprudents et nous ne savons pas si elle a ouvert les yeux à M. Etiemble.

Déjà d'ailleurs, durant son séjour, M. Etiemble doit bien constater « qu'on organise des réunions d'ouvriers qui exigent la condamnation de cet impudent professeur (Ko-Peiki). « Mais c'est pour préférer la nouvelle tyrannie à l'ancienne, les « communistes » aux mercantis, comme si toute autre possibilité était inaccessible.

Arrêtons-nous un instant sur le cas de l'écrivain Hou-Fong, membre déjà en 1927 de la Ligue des Jeunes communistes et en prison avant les cent fleurs pour avoir revendiqué la liberté d'expression pour les auteurs.

M. Etienne qui croit aux cent fleurs, s'adresse à Mme Chou-Nan, vice-présidente de l'Association culturelle, pour savoir ce qu'est devenu cet écrivain dont s'inquiète la gauche française et dont *France-Observateur* parle avec sympathie pour sa doctrine des « Cinq poignards ».

Elle me répond : complot, correspondances saisies, activités fractionnistes et contre-révolutionnaires.

M. Etienne demande les preuves du complot pour « rassurer la gauche ». Mme Chou-Nan lui déclare : « Si on vous les mettait sous les yeux, ces preuves, vous ne pourriez y croire ». M. Etienne trouve « intolérable » cette méfiance à l'égard d'un Français que sa formation et ses sentiments personnels préviennent pour Mao, il ne semble pas trouver intolérable d'abandonner Hou-Fong à l'arbitraire de la bureaucratie totalitaire.

Même attitude, quoique plus explicite, chez Tcheou-Yang, membre du C.C. déjà mentionné : « On ne l'aurait certes pas arrêté pour sa théorie littéraire des « cinq poignards ». Celui qu'on emprisonna, c'est l'organisateur d'une opposition. »

Nous voudrions savoir si M. Etienne a eu le courage de poursuivre son enquête ou si son « besoin de précision » (voyez d'Alembert et la doctrine du Cheng-Ming) s'est trouvé endormi par ces réponses manière « procès de Moscou », et si son sens de la solidarité avec un penseur révolutionnaire a été si facilement enterré.

Qu'en pense la gauche française ?

M. Etienne a vu dans la révolte de Budapest d'Octobre 1956, un mouvement ouvrier contre l'impérialisme russe et ses valets hongrois. Il apprécie Mao, prenant à huis-clos, fortement partie contre Rakosi et la tyrannie, en février 1957, et il s'inquiète (au lieu de s'indigner) lorsque Mao, dans son rapport public « admoneste durement ceux qui, en Chine, furent troublés par la répression russe ». Entre cette dernière attitude de Mao et le faible épanouissement des cent fleurs, il voit bien un lien :

« Les cent écoles ne discuteraient que pour autant qu'elles contribueraient à renforcer la direction du Parti Communiste. »

Et, il s'en prendrait bien au chargé d'affaires magyar rencontré à Pékin : « en buvant un pot, vers minuit, entrevu le chargé d'affaires magyar : jeune, visage intelligent, sa femme aussi. Si je n'étais l'hôte du gouvernement chinois, j'irais lui demander comment un homme doué d'un visage si franc, si lumineux, accepte de servir le massacreur des ouvriers, le geôlier de toute pensée, le gauleiter Kadar ».

L'éthique de M. Etienne lui interdit-elle d'accomplir sa mission d'enquête auprès d'un gouvernement dont il est l'hôte et auprès de ses serviteurs ? Et si le chargé d'affaires magyar soutient Kadar, Mao-Tse-Toung ne le soutient-il pas aussi ?

Et M. Etienne, ne soutient-il pas Mao-Tse-Toung ?

M. Etienne se réjouit que le mot « trotskisme » ne fasse plus partie du vocabulaire chinois « pour la Chine, quelle chance ! », car le duel Staline-Trotsky « eut pour seul effet de pourrir la pensée marxiste ». Mais il ne mentionne pas que presque tous les trotskistes chinois ont été assassinés par Mao-Tse-Toung.

Ainsi, il évoque invariablement le passé pour faire l'apologie du présent. Contre ceux qui critiquent la dictature policière et militaire de Mao et de son parti, il s'écrit : «...je leur demanderai si elles n'ont jamais ouï parler de Ts'eu-hi, ces belles âmes, ou de fascisme chinois, ce *sin-cheng-hou* (2) durant lequel on ne comptait les étudiants mitraillés, les professeurs emprisonnés, les journalistes massacrés, les chefs de syndicats torturés avec minutie, les marxistes mis hors la loi... »

Au sujet de l'exécution dans les formes juridiques de 700.000 « contre-révolutionnaires » par le gouvernement de Mao (16 % des 4 millions de suspects arrêtés, d'après Chou-En-Lai), tout en déplorant ces 700.000 victimes, il évoque le défunt « régime semi-

colonial condamnant plusieurs millions de Chinois à mourir chaque année de faim. »

L'ouvrier, le paysan qui payent de leur chair l'industrialisation sous le règne des communistes pour la puissance de leurs nouveaux maîtres, la bourgeoisie nouvelle, ou la bureaucratie, ne peuvent se contenter de comparer leur sort à celui de ceux qui vivaient sous Chang Kai Chek.

A d'autres époques, correspondent d'autres possibilités.

Tous les maîtres du monde actuel évoquent invariablement la barbarie, les crimes des régimes du passé pour voiler leur propre barbarie, leurs propres crimes aux yeux de leurs esclaves.

M. Etienne n'a fait qu'employer la même méthode que ceux dont il sert les intérêts.

N. VAN.

A travers

## LES LIVRES

### L'AFFAIRE DES OFFICIERS ALGERIENS

d'Abdelkader Rahmani

(Editions du Seuil)

Ce petit livre a la valeur d'un témoignage et d'un document.

Le témoignage est appréciable par la qualité du témoin : l'ex-lieutenant Rahmani fut l'un des signataires de la fameuse lettre des cinquante-deux officiers algériens adressée en décembre 1956 au Président de la République. Message collectif, rédigé collectivement, en termes mesurés et respectueux et que le lieutenant Rahmani fut chargé par ses camarades d'acheminer vers son illustre destinataire.

Ce qu'il raconte, avec une honnêteté indiscutable, ce sont les péripéties de cet acheminement, ses contacts avec des hommes politiques français, son arrestation non seulement arbitraire mais encore accomplie au mépris des engagements pris, des promesses formulées garanties par « la parole d'officiers généraux... », son internement hypocrite, l'inculpation collective que l'affaire provoqua, la démission des officiers signataires, enfin sa libération... relative (il reste en résidence surveillée) due au général de Gaulle, contrarié longtemps par ceux... « qu'il a compris », mais qui ne semblent pas désirer le comprendre...

Le document. Ce ne sont pas seulement les textes des deux lettres collectives. C'est l'évolution d'un homme qui a accompli fidèlement son devoir d'officier français, qui a voulu concilier son loyalisme à l'égard de la métropole et son patriotisme algérien, qui a cru en Guy Mollet jusqu'au 6 février 1956, qui espérait que le de Gaulle de 1958 resterait l'homme des ordonnances de 1943 et de la déclaration de Brazzaville, qui pense encore que le salut exige un tête à tête de Gaulle-Ferhat Abbas... qui, ayant annoncé qu'il ne publierait son livre qu'après avoir perdu tout espoir, semble conclure par l'aveu d'un irrémédiable échec...

Livre désespérant ? Pas tout à fait. Le 8 décembre 1958, Rahmani concevait encore, en conclusion, « la mission de la France, au sein d'un regroupement de peuples vraiment libres — d'un Commonwealth français ».

Faut-il, après avoir entendu cet homme qui n'est pas des nôtres, qui parle en officier et en patriote — mais loyal et conséquent — répéter que si nos ambitions sociales et internationalistes ne peuvent être satisfaites par sa formule, nous ne pouvons même pas les formuler tant que son espoir n'a pas été satisfait. — R. H.

### LA LIBERTE SYNDICALE

Bureau International du Travail, 205, bd Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>). — Prix : 300 fr.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans notre numéro de juin. Mais nous avons omis d'indiquer l'adresse de l'éditeur et le prix. Nous complétons aujourd'hui.

(2) Sous Chang-Kai-Chek.

# La grève des aciéries aux Etats-Unis

La grande grève des aciéries qui secoue en ce moment l'Amérique appellera de notre part des informations et commentaires.

Outre son importance sociale internationale, elle soulève des problèmes d'une gravité encore incalculable.

Une fois de plus, l'empirisme américain dépasse l'idéologie des organisateurs du mouvement. En maintenant la revendication de l'augmentation des salaires, les syndicalistes de l'Union des Aciéries se placent à la pointe du progrès. Ils peuvent rejeter les théories révolutionnaires, même le thème de la lutte des classes. Ils peuvent opposer aux grands capitalistes des objections qui nous paraîtront naïves, parce qu'elles s'inspirent du bon sens élémentaire et de l'équité. Leur action pose à la fois les problèmes des intérêts ouvriers, de la dignité ouvrière, au sein d'une société dominée à la fois par l'expansion industrielle, les perspectives de l'automation et l'apréhension conservatrice des possédants. Mais elle pose aussi le problème de la lutte ouvrière internationale. Par l'exemple qu'elle implique. Aussi, parce que, pour la première fois depuis longtemps, l'industrie américaine subit la concurrence de l'industrie européenne. Les importations d'acier européen ont sans doute permis aux capitalistes américains d'augmenter leurs stocks, en prévision de la crise. Il n'est pas impossible que l'exportation des capitaux américains s'ajoute ou se substitue à l'exportation des marchandises. Il n'est pas exclu que les Etats-Unis perdent leur rôle directeur dans l'économie mondiale, que même le dollar ne soit plus la monnaie-pilote. Si l'on veut voir le fond des choses, c'est sans nul doute parce que les industries européennes bénéficient d'un véritable dumping social, c'est-à-dire que les conditions de travail des ouvriers européens sont bien inférieures à celles des ouvriers des Etats-Unis.

La lutte des syndicats des aciéries est donc une bataille dans laquelle les travailleurs d'Europe sont directement engagés.

Nous publions simplement quelques passages d'un discours de David J. Macdonald, président de la Fédération ouvrière de la sidérurgie, répondant à l'argument fallacieux des capitalistes de tous les pays qui prétendent que toute augmentation de salaires doit être automatiquement annulée par une augmentation des prix correspondante :

« Nous savons que l'augmentation des salaires ne provoque pas d'augmentation des prix. Malgré cela beaucoup de gens pensent qu'il ne sert à rien d'augmenter les salaires parce que, justifiée ou non, cette augmentation provoque une hausse des prix. Il n'est pas nécessaire que les prix augmentent. Cela n'a pas été le cas tout au long de l'histoire de notre pays. Si cela était vrai, cela signifierait que nous ne pourrions jamais améliorer notre niveau de vie. Cela signifierait que notre genre de vie reste immuable. Mais regardez 20 ans, 40 ans en arrière : chacun de vous sait que le niveau de vie de l'immense majorité des Américains s'est considérablement élevé depuis cette époque. Et au cours de ces dernières années, les revenus ont augmenté beaucoup plus vite que les prix. L'histoire a prouvé que les revenus peuvent s'élever sans que les prix augmentent.

« Bien qu'on ait tendance à imputer au travailleur toutes les augmentations de prix, on a eu, ces dernières années, de nombreux exemples d'augmentations de prix indépendantes de toute augmentation de salaires.

« En 1957, par exemple, l'augmentation du prix des automobiles a immédiatement succédé à une augmentation des salaires. Ford a fait connaître ses

nouveaux prix, plus élevés, mais trois semaines plus tard, la General Motors annonçait des prix plus élevés que ceux de Ford. Ford a immédiatement annulé ses prix courants et les a alignés sur ceux de la General Motors — et il n'y avait pas eu d'augmentations de salaires. En 1958 encore, l'industrie de l'automobile a signé une convention collective avec modification des salaires, qu'elle a qualifiée d'arrangement « non inflationniste », par quoi elle entendait un règlement qui n'exigeait pas d'augmentation des prix. Quelle a été la première réaction de l'industrie automobile à cette hausse de salaires non inflationniste ? Elle a tout simplement augmenté les prix de 4 % »

## SOREL ET LA LÉGENDE

Dans le bulletin de presse anarcho-syndicaliste de Hollande (A.S.P. n° 123, du 23 février 1959), Albert de Jong publie une lettre de Christian Cornelissen qui lui fut adressée en 1938, à propos d'un projet d'édition française du travail de Mme Clara Wichmann : « La Théorie du syndicalisme ». A cette époque, de Jong était secrétaire de la N.S.V. (Confédération du travail syndicaliste des Pays-Bas) et Cornelissen vivait dans la région parisienne.

La lettre mériterait d'être reproduite intégralement, car elle traite de la tendance « ouvriériste » dans le mouvement syndicaliste français. Nous nous bornerons à en citer un passage qui nous paraît essentiel et qui contribuera à briser la tenace légende d'un Georges Sorel théoricien et père spirituel du syndicalisme révolutionnaire.

« Ce serait une injure pour la mémoire d'hommes comme Fernand Pelloutier, Emile Pouget, la plus belle figure du mouvement anarcho-syndicaliste, ou Victor Griffuelhes, un dirigeant-né, perspicace, et de bien d'autres encore en vie, que de penser qu'ils avaient besoin de la philosophie des Lagardelle, Berth ou Sorel... »

« Je voyais Sorel tous les jours à la Bibliothèque Nationale, au cours des années qui suivirent 1900. Deux fois je lui ai proposé de m'accompagner à la C.G.T., où Griffuelhes et Pouget dirigeaient alors le mouvement, pour qu'il fasse au moins la connaissance personnelle des hommes sur les théories desquels il philosophait, mais ce fut sans succès. « Ce n'est pas nécessaire », répondait-il. »

### La Charte d'Amiens, en 1906,

exprimait la résistance ouvrière au sectarisme et au ministérialisme socialiste... formulait les espoirs révolutionnaires de la classe ouvrière...

### En 1959...

le sectarisme a abouti au totalitarisme, le ministérialisme s'est accompli...

La résistance peut-elle être efficace, les espoirs peuvent-ils revivre ?

Pour apprécier l'évolution de 1956 à 1959, lisez et diffusez

### L'ACTUALITÉ DE LA CHARTE D'AMIENS

de Roger HAGNAUER

avec une préface de Pierre MONATTE  
un compte rendu du Congrès d'Amiens  
de P. MONATTE

le texte de la Charte d'Amiens  
la déclaration de l'Union des Syndicalistes

## L'ASSURANCE CHÔMAGE

Un arrêté du 12 mai 1959 (publié au « Journal officiel » du 15 mai) rend obligatoire les dispositions incluses dans la convention instituant l'assurance-chômage, signée le 31 décembre 1958 par le Conseil national du patronat français d'une part, la C.G.T.-F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. (Confédération Générale des Cadres), d'autre part.

Lorsqu'on ouvrit en France, il y a trente ans, le débat sur les assurances sociales, la Ligue syndicaliste demanda au regretté docteur Lafontaine de présenter le problème aux militants syndicalistes.

Sans doute, le conférencier parla-t-il surtout en médecin. Mais les termes qu'il employa pour marquer les étapes de l'évolution s'appliquent parfaitement à l'effort mené pour réduire l'insécurité caractérisant la condition ouvrière. Mendiant partiel, client des bonnes œuvres charitables, indigent assisté, enfin assuré social, le travailleur a conquis — par ses propres moyens — cette dignité humaine, réservée longtemps, par une arbitraire discrimination, aux privilégiés de la naissance et de la fortune.

En nationalisant les biens de l'Eglise, l'Assemblée constituante de 1789 avait sans nul doute établi la Révolution bourgeoise et paysanne sur sa base fondamentale. On pensait résoudre ainsi le problème financier ; on voulait consacrer une propriété foncière libérée de toute servitude féodale. Que la bourgeoisie — ainsi qu'Albert Mathiez l'a démontré — ait réussi aussi bien par l'appropriation des terres que par l'inflation, à bénéficier presque exclusivement de l'opération, c'est une confirmation de notre thèse. Et les constituants ont prouvé leur sagesse politique, en tentant de désarmer l'Eglise, par la dispersion de sa massive clientèle.

Mais ces juristes entendaient justifier cette expropriation, en substituant une administration d'Etat aux œuvres de bienfaisance, l'Assistance publique, à l'édifiante charité.

Si la terre était demeurée la principale source de richesses, la Constituante aurait peut-être assuré ainsi la stabilité du régime social. La révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, le développement du capitalisme imposèrent au contraire l'insécurité de la main-d'œuvre ouvrière, comme la condition même du profit capitaliste.

Pour subsister au sens strict du mot, l'ouvrier dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle devait employer totalement le salaire de tous les jours ouvrables. La femme et les enfants représentaient une charge que seuls leurs propres salaires compensaient bien insuffisamment. La maladie, le chômage provoquaient un déficit que ne comblait pas l'assistance publique et qui imposaient l'appel aux aumônes charitables.

Ce qui est remarquable, c'est que les premières tentatives d'organisation ouvrière publique — les coalitions légalement interdites, les groupes de lutte ouvrière réduits à la clandestinité des compagnonnages ou des sociétés secrètes — furent justement les **mutuelles, caisses de secours et de prévoyance**, dont le recrutement et l'efficacité étaient fort limités, mais qui manifestaient déjà la volonté de prévenir les risques, d'éviter aux « associés » l'humiliation de la charité publique ou privée.

On trouvera chez tous les historiens du mouvement ouvrier (Paul Louis, Dolléans, Lefranc) des précisions sur ces mutuelles, sur « **cette solidarité spontanée** » qui provoquait l'admiration d'observateurs honnêtes. L'évolution de la mutuelle à la « résistance », puis au syndicat appellerait d'autres commentaires. De 1830 à 1840, le terme de « **secours mutuel** » restait souvent attaché à des organisations qui formulèrent des revendications corporatives et réalisèrent des « coalitions ouvrières ».

Le syndicalisme s'est affirmé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la défense des salaires, la diminution de la journée de travail, par l'action directe, préparant la grève générale et la Révolution.

L'insécurité ouvrière résultant du système capitaliste en son principe même, il fallait détruire celui-ci pour abolir celle-là. Mais en visant les étoiles, on peut atteindre le linteau de la porte. L'institution des Assurances sociales a-t-elle contrarié les ambitions révolutionnaires, en stabilisant la condition ouvrière ? C'est possible. Elle satisfait cependant la dignité ouvrière, en substituant **l'assurance à l'assistance**, l'exercice d'un droit à l'humiliant bénéfice d'un don.

Ce droit s'acquiert par la cotisation, se traduit par le contrôle de l'assuré sur la gestion des caisses...

Mais le risque permanent, fatal, inhérent à la condition ouvrière et au système capitaliste : **le chômage** restait hors de la prévention par les assurances sociales.

L'assistance légale — plus ou moins réduite, soumise à l'arbitraire des pouvoirs publics — offrait seule ses ressources aux chômeurs. Cette survivance est aujourd'hui condamnée. Avant même d'examiner les résultats concrets obtenus en cette affaire, on doit logiquement saluer comme une nouvelle conquête ouvrière, le principe de **l'assurance-chômage**.

C'est plus que la reconnaissance d'un droit, c'est un renversement de valeurs. On ne dira plus d'un travailleur qu'il est un chômeur possible. Mais d'un chômeur qu'il est un travailleur en inactivité provisoire, lié à son entreprise, à sa corporation, à son industrie.

C'est aux Etats-Unis que le principe du salaire garanti a été appliqué avec une ampleur suffisante pour provoquer un mouvement d'opinion, dans le monde entier. Bien sûr, ici on s'est montré « réticent ». Ces bougres d'Américains sont toujours déconcertants. Un esprit lucide et logique peut-il admettre que le pays du « capitalisme monstrueux » soit aussi celui de la plus grande efficacité syndicale ? Que notre patriotisme chatouilleux s'apaise ! L'idée du salaire mensuel garanti avait été lancée par la Fédération F.O. des métaux, avant que Walter Reuther signe les célèbres accords avec les grandes firmes automobiles.

L'exposé des motifs de la convention du 31 décembre 1958 comprend, outre **la nécessité de relever le niveau de vie des travailleurs sans emploi**, deux formules importantes : **la stabilité des ressources des salariés, le besoin de faciliter les orientations et les reclassements nécessaires**.

La convention n'engage que les entreprises adhérentes au C.N.P.F. Elle institue des « **associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce** » dans chaque région ou département, coiffées par une **Union nationale interprofessionnelle chargée de la gestion d'un fonds de compensation**.

Elle précise les conditions imposées aux bénéficiaires : trois mois de travail au minimum pendant l'année dans des entreprises du régime, représentant 180 heures de travail effectif ; l'inscription comme demandeurs d'emploi aux services officiels ; l'obligation de ne pas se trouver hors de la population active, par l'effet de l'âge (celui de la retraite) ou de l'incapacité physique ; le caractère involontaire de l'abandon de l'emploi.

Les prestations (38 % du salaire moyen) s'ajoutent à l'allocation d'Etat, jusqu'au plafond de 80 à 85 % (sauf élévation exceptionnelle à 90 ou 95 %) du salaire perdu. Il est également précisé que l'on ne peut descendre au-dessous de 380 francs par jour à Paris, 370 ou 350 francs en province.

Associations et union sont administrées sur la base paritaire. Cependant ce sont les centrales syndicales signataires de la convention qui représenteront les travailleurs.

Les cotisations patronales et ouvrières alimentent les caisses. Celles-ci ne sont pas exigibles des travailleurs en chômage partiel ou ne dépassant pas 30.000 francs par mois. Celles-ci et celles-là sont fixées à 1 % du salaire, soit 0,8 % en cotisation patronale et 0,2 % en cotisation ouvrière. Sur un salaire mensuel de 50.000 francs, le patron versera 400 francs et l'ouvrier 100 francs.

Si nous ne nous croyons pas autorisés à juger la convention sur l'assurance-chômage, c'est que notre morale syndicaliste nous impose de ne pas jouer le rôle de **conseillers** sans courir les risques et porter les responsabilités des **payeurs**.

Il ne nous est pas interdit cependant d'attirer l'attention sur l'essentiel, de dégager les éléments d'un débat fructueux.

1) La convention engage non une seule entreprise, non une seule industrie, mais des organisations nationales interindustrielles. Ce qui soumet l'extension et l'efficacité de l'institution à l'intervention de l'Etat.

Celle-ci établira-t-elle la parité? Le C.N.P. n'engage que ses adhérents, et dans les entreprises de ceux-ci, son autorité n'est pas contestée. La C.G.T.-F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. sont, elles, désarmées lorsque le C.N.P. n'est pas engagé. Les centrales ouvrières n'engagent jamais (même si la C.G.T. se joint à elles) la totalité des salariés d'une entreprise. Leur accord purement formel au sommet se réalise malaisément à la base.

2) La représentation ouvrière dans les caisses de sécurité sociale est élue au suffrage universel des cotisants. Ici, elle est exclusivement syndicale.

Ce qui est normal, les chômeurs ne formant pas une collectivité permanente. Ce qui serait même salutaire, si les syndicats manifestaient une activité capable d'ébranler la nocive stabilité bureaucratique.

3) L'assurance-chômage ne se confond pas avec le salaire garanti. Celui-ci doit demeurer à la charge de l'entreprise. Il stabilise l'emploi en limitant le profit. **Il consacre le droit du salarié sur l'entreprise, il engage l'action pour le contrôle de la gestion.**

S'il s'agit de garantir tout travailleur contre le risque du chômage, sa cotisation lui confère le titre d'associé à l'œuvre non seulement de **distribution des prestations**, mais encore et surtout de **prévention du chômage, de reclassement des travailleurs privés d'emploi par le progrès technique ou le déplacement des industries.**

Si la première formule implique la responsabilité des travailleurs sur la gestion de l'entreprise, la seconde implique la responsabilité des travailleurs dans une organisation de la solidarité interprofessionnelle, dans une institution **sociale et non industrielle, humaine et non technique**. Nous avons déjà souligné cet aspect de l'évolution économique, qui engage la compétence des **Unions de syndicats**, et justifie la permanence des bourses du travail, centres d'accueil et de reclassement, « plaques tournantes » pour la circulation de la main-d'œuvre salariée.

Ce sont là des observations et des impressions. Les solutions et conclusions doivent être formulées par les syndiqués et les syndicats, par les travailleurs eux-mêmes.

Ce que nous affirmons, c'est que la sécurité comme la Révolution dépendent de la vigilance et de l'action des travailleurs et de leurs syndicats. La fameuse tribu des « Niaka » ne s'exprime pas par un langage unique. On entend de vagues conseils : « **Il n'y a qu'à accepter ce que l'on vous accorde** ». On entend aussi de fougueuses apostrophes : « **Il n'y a qu'à faire la Révolution** ».

En fin de compte, c'est la simple résignation à la

médiocrité du sort, ou l'attente passive de la Résurrection dans le royaume des idéologues

Le syndicalisme se définit par la « prise de conscience » des réalités actuelles et la volonté de transformer ce que l'on connaît et que l'on subit. Il n'est pas mauvais de le rappeler à ceux qui le méconnaissent ou le méprisent.

Roger HAGNAUER.

## D'où vient l'argent ?

### MOIS DE JUIN 1959

#### RECETTES

Abonnements ordinaires .. . . .	42.600
Abonnements de soutien .. . . .	31.250
	<hr/>
Souscription .. . . .	7.810
Rembours., par l'Un. des synd., des frais de réimpr. de l'Act. de la Charte d'Amiens ..	40.000
Vente « R.P. » .. . . .	3.860
Vente des livres et brochures .. . . .	1.890
Reçu pour le livre de Rosmer .. . . .	1.000
	<hr/>
Total des recettes .. . . .	128.410
En caisse à fin mai .. . . .	61.976
	<hr/>
	190.386
	<hr/>
	DEPENSES
Frais d'expédition .. . . .	615
Frais généraux .. . . .	10.500
	<hr/>
Total des dépenses .. . . .	11.115
En caisse à fin juin :	
Espèces .. . . .	15.202
Chèques postaux .. . . .	164.069
	<hr/>
	179.271
	<hr/>
	190.386

### DU 1<sup>ER</sup> AU 15 JUILLET

#### RECETTES

Abonnements ordinaires .. . . .	14.600
Abonnements de soutien .. . . .	6.500
	<hr/>
Souscription .. . . .	2.550
Vente « R.P. » .. . . .	250
	<hr/>
Total des recettes .. . . .	23.900
En caisse à fin juin .. . . .	179.271
	<hr/>
	203.171
	<hr/>
	DEPENSES
Téléphone .. . . .	5.325
Frais généraux .. . . .	3.000
	<hr/>
	8.325
En caisse au 15 juillet :	
Espèces .. . . .	15.702
Chèques postaux .. . . .	179.144
	<hr/>
	194.846
	<hr/>
	203.171

### LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

René Autuche (Loire), 2.000 ; Robert Buren (Côte-d'Or), 2.000 ; Mlle Renée Cellier (Loire), 2.000 ; G. Chéron (Paris), 2.000 ; Maurice Deruest (Belgique), 4.750 ; André Gaytaot (Fédération nationale autonome des industries chimiques et connexes) (Nord), 2.000 ; A. Jouveshomme (Seine-et-Oise), 2.000 ; Maximilien Leblanc (Aisne), 5.000 ; Jean Magri (Bouches-du-Rhône), 2.000 ; Jean Mahé (Finistère), 2.000 ; Marcel Marcadet (Seine-et-Oise), 2.500 ; C. Papillon (Paris), 3.000 ; Jean Rigal (Haute-Garonne), 2.000 ; Félix Rivière (Rhône), 2.500 ; Mlle M.A. Rondet (Loire), 2.000. — Total : 37.750 francs (dont 31.250 en juin et 6.500 du 1<sup>er</sup> au 15 juillet).

### LA SOUSCRIPTION

Galibert Chestier (Cher), 100 ; Jean Duperray (Loire), 750 ; Gustave Duyck (Paris), 1.000 ; Francine L. (Belgique), 3.400 ; Antoine Garcia (Tarn), 300 ; Armand Muratet (Haute-Garonne), 310 ; Mme Teissier (Alpes-Maritimes), 4.000 ; Mlle Hélène Thomas (Saône-et-Loire), 300 ; Van Heusel (Belgique), 200. — Total : 10.360 francs (dont 7.810 en juin et 2.550 du 1<sup>er</sup> au 15 juillet).

# LES FAITS DU MOIS

- MERCREDI 3 JUIN.** — Reprise du travail aux aciéries de Pompey.  
L'Académie de Médecine approuve le projet de réforme hospitalière.  
Visite de M. Khrouchtchev en Albanie.  
Elections municipales en Italie : pas de changements importants.
- JEUDI 4.** — Visite de M. Khrouchtchev en Hongrie.  
Résultats des élections sénatoriales au Japon : gains démocrates et socialistes.
- VENDREDI 5.** — En Espagne, tentative d'organisation d'une grève générale.  
Mouvements de grève en Italie.  
Le Comité National des Ecrivains, présidé par M. Aragon, refuse d'intervenir pour les intellectuels hongrois condamnés.
- SAMEDI 6.** — Le Président de Gaulle à Clermont-Ferrand.  
Constitution du Conseil National Economique.  
La Yougoslavie approuve la proposition soviétique de zone désatomisée balkanique.  
Colonnes de rebelles dans le Nicaragua.  
La cargaison israélienne d'un navire saisie à Port-Saïd.  
Assassinat de Mohamed Nadji, secrétaire de l'Union des Syndicats des travailleurs algériens.
- LUNDI 8.** — Les représentants de l'Allemagne orientale à Moscou.
- MARDI 9.** — Les Fédérations des Cheminots lancent un ordre de grève de 24 heures pour le 16 juin.  
La France décide de ne pas prendre de nouveaux engagements avec l'O.T.A.N.
- MERCREDI 10.** — Le gouvernement supprime la franchise de 3.000 francs pour les prestations d'assurances sociales et majore de 10 % les allocations familiales.
- JEUDI 11.** — Le Président du Conseil annonce des ordres de réquisition des cheminots.  
Par 476 voix contre 54, l'Assemblée Nationale adopte les projets pour l'Algérie.  
Appel de Messali Hadj pour la fin des luttes fratricides entre Algériens.
- VENDREDI 12.** — Elections canadiennes dans l'Ontario : gains libéraux importants.  
La Commission Internationale des Juristes sur les événements du Tibet, conclut au génocide.  
A Ciudad-Bolivar (Venezuela), violentes échauffourées.  
Rupture des relations diplomatiques entre le Venezuela et la République dominicaine.
- SAMEDI 13.** — Une déclaration publiée à Belgrade par Ferhat Abbas et le gouvernement yougoslave. Le gouvernement français juge inamicale le geste du gouvernement de Belgrade.
- DIMANCHE 14.** — Ouverture du Congrès de la C.G.T. à Ivry.  
Elections législatives congolaises. Le parti gouvernemental de l'abbé Fulbert Youlou remporte un vif succès.  
Clôture à Paris du congrès du parti radical.
- LUNDI 15.** — Les Fédérations de cheminots lèvent l'ordre de grève.  
Violentes bagarres à Gênes au cours de manifestations des ouvriers métallurgistes contre les licenciements.
- MARDI 16.** — En Espagne, arrestation de personnalités de l'opposition.
- MERCREDI 17.** — En Italie, la marine marchande et les employés de banque sont en grève.  
Au Sénat, M. Debré annonce que le gouvernement publiera la liste des entreprises étrangères qui aident le F.L.N.
- JEUDI 18.** — En Italie, les mouvements de grève s'étendent.  
Au Japon, la centrale syndicale accepte l'unité d'action avec le Parti Communiste.  
L'ordre de grève générale lancé en Espagne par le Parti Communiste ne semble pas avoir été suivi.
- VENDREDI 19.** — Troubles violents à Durban en Afrique du Sud.  
Election de M. de Valera président de la République irlandaise.  
A Issy-les-Moulineaux, congrès de la C.F.T.C.
- SAMEDI 20.** — La Conférence de Genève suspendue jusqu'au 13 juillet.
- DIMANCHE 21.** — Grandes manifestations à Vincennes et dans plusieurs grandes villes pour la défense de l'Ecole laïque.
- MARDI 23.** — Voyage officiel du président de Gaulle en Italie.  
Une commission d'enquête scolaire constituée par le gouvernement sera présidée par M. P.O. Lapie, ancien ministre socialiste.  
En Floride, quatre Blancs coupables du viol d'une femme noire sont condamnés à la prison perpétuelle ; même condamnation pour même crime d'un Noir.
- MERCREDI 24.** — A Paris, congrès des coopératives ouvrières de production.  
Congrès du parti communiste à Ivry.  
Au Congo belge, l'Abako réclame « une république autonome ».
- JEUDI 25.** — Des syndicats algériens de la C.F.T.C. contre la résolution du congrès favorable à une paix négociée.  
Le Sénat approuve la politique algérienne par 155 voix contre 87.  
A Reims, congrès des producteurs de blé.
- SAMEDI 21.** — Réception par le pape du président de Gaulle.
- DIMANCHE 28.** — Elections législatives en Islande : pertes socialistes et communistes.  
Par 132.000 voix contre 7.800, la population d'Hawaï accepte de devenir le cinquantième Etat américain.
- LUNDI 29.** — A Trivandium (Etat de Kerala dans l'Inde), grève des travailleurs de l'industrie contre le gouvernement communiste.
- MARDI 30.** — Voyage en U.R.S.S. de l'empereur d'Ethiopie.
- MERCREDI 1<sup>er</sup> JUILLET.** — A Londres, grève des ouvriers des fabriques d'encre qui font interrompre la publication des journaux.  
A Kerala (Inde), le gouvernement communiste a fait arrêter plus de 1.200 personnes.
- JEUDI 2.** — En Italie, fin de la grève des employés de banque.  
Election à Berlin-Ouest de M. Lübke (chrétien social) comme président de la République fédérale allemande.  
En Israël, le Parlement approuve la vente d'armes à l'Allemagne fédérale.  
Don des Etats-Unis de 100 tonnes de riz à la République malgache.
- VENDREDI 3.** — Le président de Gaulle à Djibouti.  
En Caroline du Sud, condamnation à mort d'un blanc coupable de viol.  
Le Syndicat C.F.T.C. de l'Education Nationale confirme son opposition à toute aide publique à l'enseignement public.  
A Trivandium (Inde), la police tire sur des manifestants contre le gouvernement communiste : 3 morts et 4 blessés.
- SAMEDI 4.** — Le président de Gaulle à Madagascar.  
Fin de l'union douanière franco-sarroise.
- LUNDI 6.** — En Grèce, l'opposition demande que le militant communiste Manoli Glezos ne soit pas jugé par un tribunal militaire.  
Nouveaux incidents au Cameroun.  
Congrès du Syndicat national des instituteurs.
- MARDI 7.** — A Tananarive, conseil exécutif de la Communauté.  
Lancement d'une fusée soviétique « habitée » par deux chiennes et un lapin, récupérés.  
A Londres, congrès syndicaux des Transports, des Mineurs et des Cheminots.
- MERCREDI 8.** — Grève des dockers italiens de Gênes pour soutenir la grève du personnel embarqué.
- VENDREDI 10.** — Le Docteur Raseta, ancien député malgache, récemment libéré, est retenu à Djibouti.  
Congrès du parti socialiste à Issy-les-Moulineaux.
- SAMEDI 11.** — Elections dans la République Arabe unie. Les élus représentent les diverses tendances réunies dans le parti unique.
- DIMANCHE 12.** — A Hambourg, conférence de l'Internationale socialiste.
- LUNDI 13.** — La France, l'Italie, les Etats-Unis et la Turquie rejettent le plan soviétique de désatomisation des Balkans.

**LA CHINE REVIENT AU PREMIER PLAN DE L'ACTUALITÉ.**

Connaissez son histoire

Lisez :

# **LA CHINE**

SES TROIS MILLENAIRES D'HISTOIRE

SES CINQUANTE ANS DE REVOLUTION

par **R. LOUZON**

Prix : 400 francs franco.

Troisième brochure de l'Union des Syndicalistes :

## **EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?**

Par la voix de **Pierre DICHAMP**

les gars du bâtiment parlent  
de la construction et du logement.

Adressez vos commandes à

**MARCHETI, 1, rue Dulaure, Paris-20<sup>e</sup>.** — C.C.P. Paris 7473-08

L'exemplaire 100 francs. — Par colis de 20 ex. : 1.200 francs

Réclamez à la "Révolution Prolétarienne"

## **TROIS SCISSIONS SYNDICALES**

par **Pierre MONATTE**

(Publié par les Editions ouvrières)

**AU SOMMAIRE : De 1946 à 1957. — Où va la C.G.T. ? — Un secrétaire confédéral parle. — Destin du syndicalisme. — Notre presse syndicale. — L'unité ouvrière au congrès de Montpellier. — Souvenirs sur le congrès d'Amiens. — La scission syndicale de 1921. — Les grèves Molotov de 1947 et 1948 et les scissions syndicales nationales et internationale. — Amis de quarante ans.**

**L'EXEMPLAIRE : 690 FRANCS**